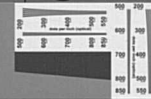
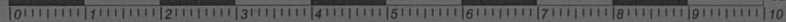


inches



centimeters



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19

	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	L*
L*	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87	95.06
a*	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17	11.81
b*	0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	68.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46	58.81

D50 Illuminant, 2 degree observer

Density → 0.04 0.09 0.15 0.22 0.36 0.51

Golden Thread

0.75 0.98 1.24 1.67 2.04 2.42

Colors by Munsell Color Services Lab

Don Williams

Registre des publications de
Mariages pour la paroisse d'Arzier
Ouvret le premier Juillet de l'an
Mille huit cent vingt un
- - - - -
- - - - - 1821. - - - - -

Arzier

Archives cantonales vaudoises

RN 299.006

Microfilm

72
23

28

72
37

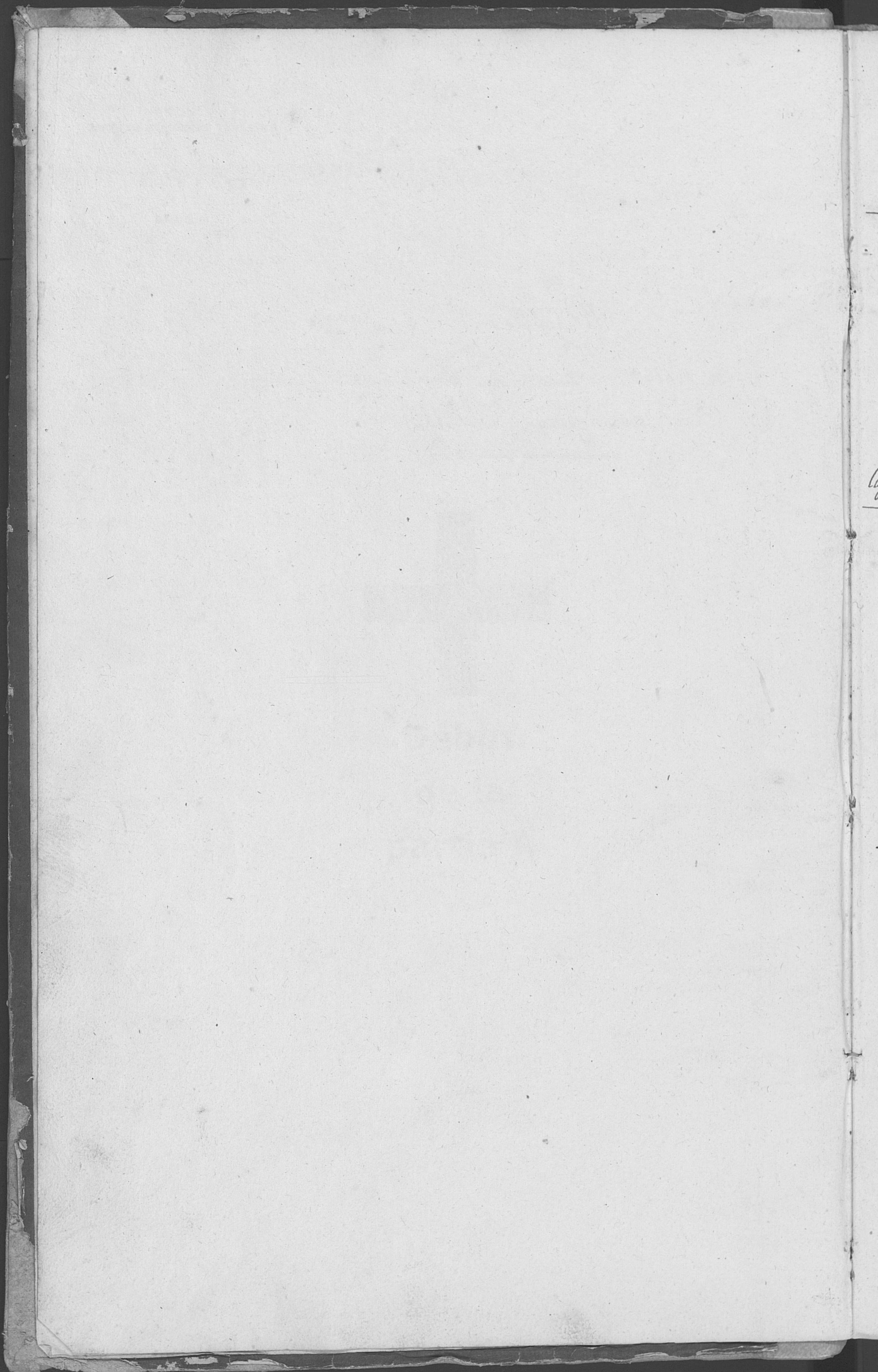
35

Régistre

des Publications de Mariage, pour la Paroisse d'Arzier
ouvert le premier Juillet 1821.

SB 65

Ed 5/5



Ruffet
&
Du Four

Les Dimanches cinquième, douzième & dix-neuvième Aout de l'an Mil-huit-cent-Vingt & Un.
Les Bans de Mariage de Rodolphe Bénédicte Ruffet, âgé de trente quatre ans, environ, bourgeois
d'Arzier où il a son domicile, fils de Jean Daniel Ruffet, & de Jeanne Gerfaut, ses Père & Mère,
Avec Jeanne François Dufour, âgé de trent-neuf ans environ, bourgeois d'Arzier où elle a son
domicile aussi, fille de défunt François Dufour & de Susanne Dufour ses Père & Mère, ont été
publiés dans la Paroisse d'Arzier. Les Registres qui déposent aux Archives de la Cure
provenant à la Page 95. je dis à la Page nonante cinquième, que Rodolphe Bénédicte Ruffet l'Épouse
est né le vingt-cinquième Aout de l'an Mil-sept-cent-huitant-sept; et à la Page huitante huitième
quell'Épouse Jeanne François Dufour est née le quinième Janvier de l'an Mil-sept-cent-
Quatre-vingt deux.

Louis Cache Bast.

Chambar
&
Cujean veuve Dufour

Les Dimanches Sixième, vingt-troisième, & trentième Septembre de l'an Mil-huit-cent-Vingt & Un.
Les Bans de Mariage d'Emilie Chambar âgé de quarant & un ans environ, bourgeois d'Arzier
où il a son domicile, fils de Jean Pierre Chambar & de Jeanne Susanne né Noël, ses Père & Mère,
Avec Jeanne Susanne Cujean, fille de défunt Nicolas Cujean & de Jeanne Salomé Guyer, ses Père
& Mère, & veuve de Jean Bénédicte Dufour d'Arzier, ont été publiés dans la Paroisse d'Arzier.
Les Registres qui déposent aux Archives de la Cure de cette Paroisse déposent à la Page 86. que
l'Épouse Emilie Chambar est né le dixième Octobre Mil-sept-cent-Quatre-Vingt; et à la page 98.
quell'Épouse Jeanne Susanne Cujean est née le dix-neuvième Octobre de l'an Mil-sept-cent-
quatre-Vingt-neuf. Deplus, il conste par le Register des décès dudit Paroisse que ledit Jeanne
Susanne Cujean est veuve de Jean Bénédicte Dufour, décédé à Arzier le septième Janvier de l'an
Mil-huit-cent-quinze, et qu'elle est effectivement libre.

Louis Cache Bast.

Capt.
&
Chambar

Les Dimanches vingt, et vingt septième Du Mois de Janvier, et le
troisième Du Mois de février de l'an Mil-huit-cent-vingt & deux.
Les Bans de Jean David Capt. fils d'Abraham Capt. Bourgeois Du Chenit rallés
en l'ac de Joux âgé de quarante six ans Domicilié au dit Arzier, et de Henriette,
née Reichen & ses Père & Mère; Avec Jeanne Madeleine Chambar âgée
de vingt cinq ans Bourgeoise d'Arzier où elle a son domicile, fille de défunt
Jean Samuel Chambar, et de Susanne née Choye ses Père, et Mère, ont été
publiés dans la Paroisse d'Arzier. Les Registres qui déposent aux archives
de la Cure de St. Cergues prouvent que Jean David Capt est né le deux Novembre
de l'an Mil-sept-cent-septante & deux. et les Registres qui déposent aux archives
de la Cure d'Arzier prouvent que Jeanne Madeleine Chambar est née le vingt-
cinq juin de l'an Mil-sept-cent-nonante-sept. L'acte de naissance de
David Capt demeure déposé aux
archives de la Cure d'Arzier.

Louis Cache Bast.

Ruffet et
Desvigns Veuve
Secou

Les Dimanches trois, dix, et dixsept du mois de Mars -
de l'an Mill-huit cent vingt et deux Les bans de Jean -
Etienne Ruffet fils de feu Gedeon Ruffet, et de feu Jeanne
Louise Mestral age' de trente neuf ans, Bourgeois d'Arzier et
le Muids ou il a son domicile, avec Françoise, Danielle Desvigns
age' de quarante neuf ans, filles de feu Jean, Pierre Desvigns, et
de Rose Susanne Guillermin Bourgeoise de Genollier, ou elle a son domi-
cile. Veuve de feu Jean Salomon Secou Bourgeois de Bassins -
Ont ete' publies dans la Paroisse d'Arzier - Les registres qui de'posent
dans la Cure d'Arzier prouvent que Jean Etienne Ruffet est ne'
le douzieme Juin Mill-Sept cent huitante deux, et l'acte
de Naissance de Françoise Danielle Desvigns qui de'pose aux
archives de la Cure de ce lieu prouve qu'elle est nee le vingt
sept Mars Mille Sept Cent Septante deux

Louis Cache Cast

Bertholet
et
Cujean

Les Dimanches, dixieme, dixseptieme, et vingt quatrieme Mars.
de l'an Mill-huit cent vingt et deux - Les bans de Pierre David
fils de feu Jean David Bertholet age' de vingt neuf ans -
Bourgeois du Rougemont, et de vivante Bernette Jaqueline
Goucet ses Peres et Meres, demeurant à Beslay - avec Jeannette
Cujean age' d'environ trente ans fille de Jean, Pierre Cujean
Bourgeoise d'Arzier et le Muids ou elle a son domicile, et de
Marianne, nee Chambar aussi Bourgeoise d'Arzier ses Peres et Meres
Ont ete' publies dans la Paroisse d'Arzier - L'acte de naissance
de Pierre David Bertholet qui de'pose aux archives de la Cure
de ce lieu prouve qu'il est ne' le onzieme Juillet Mill-Sept
Cent nonante quatre - et les registres de cette Paroisse -
prouvent que Jeannette Cujean est nee le dix Septembre de l'an -
mill-Sept Cent nonante deux

Louis Cache Cast

Ruffet
&
Treboua

Les Dimanches Vingt-septieme Octobre, troisieme & dixieme Novembre de l'an Mill-huit cent vingt
deux; ont ete' publies dans l'Eglise d'Arzier, les bans de Mariage de Charles Marc Isaac
Ruffet, age' de vingt-un ans, bourgeois d'Arzier ou il a son domicile, fils d'Henri Gabriel
Ruffet & de sa femme Rose nee Dorier, avec Jeanne Louis Francoise Marguerite
Treboua, age' de vingt ans, bourgeois de S. Cergue ou elle a son domicile, fille de Claud
Eli Treboua & de Jeanne Marie nee Rosselat sa femme - Lesdits bans ont ete'
publies ensuite de la declaration du Pasteur de S. Cergue sous date de vingt-septieme
Octobre mill-huit cent vingt-deux portant que ledits Epoux ont rempli aupres de
lui les formalites prescrites par les articles 32 & suivants de la loi du 8^{me} Decembre 1820.

Louis Cache Cast

Dumont alias Demout
&
Perrier.

Les Dimanches vingt-septième Octobre, troisième et dixième Novembre de l'an Mil-huit-cent-Vingt-deux: ont été publiés dans l'Eglise d'Arzier, les bans de Mariage de Jean Louis Dumont, autrefois Demout, âgé de dix-neuf ans, bourgeois d'Apples, domicilié à Esstines, et précédemment à Arzier, dûment autorisé, fils de Jean Daniel Dumont, alias Demout & de Jeanne Marie née Rochat, avec Rose Nanette Perrier, âgée de vingt-trois ans, bourgeois de St-Croix, domicilié à Arzier, fille de Jacob Perrier & de défunte Henriette née Besset. L'acte de Naissance de Jean Louis Dumont, alias Demout, l'acte d'autorisation donné à son mariage, & l'acte de Naissance de Rose Nanette Perrier, demeureront déposés aux Archives de la Cure d'Arzier: f.

Louis Cache Cast.

Chambar.
&
Keuffre

Les Dimanches huitième Décembre, quinzième et vingt-deuxième de l'an Mil-huit-cent-Vingt-deux ont été publiés dans l'Eglise d'Arzier, les bans de Mariage de Marc François Chambard, âgé de vingt-neuf ans, fils-Majeur de feu Jean Pierre Chambard Bourgeois d'Arzier et de Marie, et de vivante Henriette née Levriat - avec Jeanne Louise Keuffre âgée de vingt-trois ans, fille de Jean François Keuffre Bourgeois d'Arzier domicilié à Genollier, et de Anne Louise née Treboux la femme - Le Comité du Gouvernement. Dispense une étrangère la dispense de faire publier ses bans de Mariage dans le lieu d'origine de son épouse - ainsi que ses annonces publiées dans les Eglises d'Arzier, et de Genollier - Tout de plus, aux Archives de la Cure d'Arzier: f.

Louis Cache Cast.

- Vi à Arzier le 1^{er} février 1823. -
e Victor Cornillat

Coindet
&
Dorier

Les Dimanches vingtième, vingt-septième Juillet & troisième Août de l'an Mil-huit-cent-Vingt-trois. ont été publiés dans l'Eglise d'Arzier les bans de Mariage de Samuel Coindet, âgé de vingt-sept ans, bourgeois de Marchissy où il a son domicile, fils de Marie & vivante Etienne Coindet & Marie née Bassin, avec Jeanne Marguerite Dorier, âgée de dix-neuf ans, pour être célébré le troisième février Mil-huit-cent-quatre, conformément à la page 129 du précédent Régistre des Naissances de la Paroisse d'Arzier bourgeois d'Arzier où elle réside, fille de défunte Jean Dorier & Catherine née Dufour, autorisée à contracter mariage, par le sieur Jean Etienne Louis Berthet son tuteur, & par le sieur Jean Louis Dorier son oncle du côté paternel, lesquels ont apposé leur signature au pied de promesse de Mariage. L'acte de Naissance de Samuel Coindet, & l'autorisation susmentionnée demeureront déposés aux Archives de la Cure d'Arzier: f.

Louis Cache Cast.

Dufour.
&
Rochaix.

Les Dimanches dix-septième, vingt-quatrième et trente-unième Août de l'an Mil-huit-cent-Vingt-trois; ont été publiés dans l'Eglise d'Arzier les bans de Mariage de Salomon Rodolphe Dufour, Majeur, (Né le trois novembre de l'an Mil-sept-cent-nonante-six) Bourgeois d'Arzier où il a son domicile, fils de Jeanne Louise Dufour - avec Jeanne Françoise Rochaix Majeure, née en février de l'an Mil-sept-cent-nonante-deux, Bourgeoise de Gingins où elle réside, fille de défunte Antoine, François Rochaix, et Susanne Marie née Raymond.

Louis Cache Cast.

Clement
Chappuis

Les Dimanches vingt un- vingt huit Septembre. et Cinq octobre. De l'an-
Mil-huit cent vingt trois - Ont été publiés dans l'Eglise d'Arzier. les bans
de Mariage de Jean, François, Clément, age d'environ vingt six ans, Bourgeois
de Cuarnens et de Lillo, demeurant rière Beguins, fils de Jean, Louis Clément,
et de Jeanne, Rose, née Caboussat sa femme. - Avec Jean, François, Chappuis.
Age de vingt ans, Bourgeois d'Arzier et de Maids, et demeurant rière Beguins -
fille de feu Jean, Rodolphe Chappuis. et de Jeanne Marie née Durand -
sa femme - Les dits Bans ont été publiés ensuite de la déclaration de Monsieur
le Supraçant Pasteur Dupraz, portant que les dits Epoux ont rempli auprès de lui
les formalités prescrites par les articles 32. et suivants. de la loi du 4. xbre
de l'an Mil-huit cent vingt - Louis Cache Bast.

Capit.
Tissot

Les Dimanches vingt un, vingt huit Septembre, et Cinq octobre de l'an Mil-huit cent-
vingt trois - Ont été publiés dans l'Eglise d'Arzier les bans de Mariage, de
Jean Pierre Capit, né le vingt huitième Juillet Mil-sept cent quatre, vingt et
treize. Bourgeois du Chenit, habitant à la Chimerie rière Arzier - fils Major
de feu Jean, Jacques Capit, et de Jeanne Susanne née Duperré sa femme. -
Avec Jeanne, Susanne, Tissot, née le troisième Aout Mil-sept cent quatre
vingt quatre, Bourgeoise de St. Cergues, Domiciliée à St. Cergues, fille
Major de feu Nicolas Tissot, et de Jeanne Bernette née Trebois sa femme -
Les dits Bans ont été publiés ensuite de la déclaration de Monsieur Monneron
Pasteur à St. Cergues, portant que, les dits Epoux ont rempli auprès de lui
les formalités prescrites par les articles 32. et suivants de la loi du
8. xbre de l'an Mil-huit cent vingt - Louis Cache Bast.

Dorier -
Humbert -

Les Dimanches dixsept, vingt six octobre et le deuxième novembre de l'an-
Mil-huit cent vingt trois - Ont été publiés dans l'Eglise d'Arzier les bans de
Mariage, de Jean, Charles, Rodolphe, Dorier. Age de vingt quatre ans -
Bourgeois d'Arzier et de Maids, et y domicilié, fils de feu Jean, Dorier, et
de feu Catherine née Dupon sa femme - Avec Jeanne Marie Humbert age de
vingt ans, Bourgeoise de Marchissy - domiciliée à Marchissy - et précédemment à
Genève, fille de Jacques, Henry, Humbert, et de Françoise née Meylan sa
femme - Les dits Bans ont été publiés ensuite de la déclaration de Monsieur
Meylan Pasteur à Longirod, portant que les dits Epoux ont rempli auprès de
lui les formalités prescrites par les articles 32. et suivants de la loi du 8.
xbre. de l'an Mil-huit cent vingt - Louis Cache Bast.

vi. l. g. x^{to}
1823
e. V. l. g. x^{to}

N: 14
Deppensat
&
Marignat.

Les dimanches treizieme, vingtieme et vingt-septieme jours du mois de Juin de l'an Mil-huit cent
vingt-quatre. ont été publiés dans l'Eglise d'Arzier les bans de Mariage de Jean Francois Jacob
Deppensat, majeur, né le vingt-septième Juillet Mil-huit cent vingt, bourgeois du Vaud, demeurant rière
la Commun d'Arzier, fils légitime de défunt Francois Deppensat, & de Louise née Bachel, avec
Adelaïde Justine Alexis Marignat, majeure, née le premier Messidor An Neuf de la République
Française, originaire de St. Amand Département du Jura, demeurant à Arzier, fille posthume de
feu Nicolas Victor Marignat & de Françoise Gabrielle Perrin - Sa mère Naissance de
Jean Francois Jacob Deppensat, commun-cé de Adelaïde Justine Alexis Marignat, demeurant
à Deppensat, dans l'Archid. de la Cure dudit Arzier. f. - Louis Cache Bast.

vi. l. g. x^{to}
le 10. 1824
e. V. l. g. x^{to}

Page 5.
15
Kertrog.
et
Depensar

1825.
Les Dimanches vingtième, vingt septième, février - et six Mars.
De l'an mil-huit cent vingt cinq - ont été publiés dans l'Eglise d'Arzier
les bans de Mariage de Abram Kertrog, fils majeur de fut
Tré Derick Kertrog, et de Catherine G'égard, la femme bourgeois de
Gungisberg au Canton de Neuchâtel, demeurant rière Arzier - avec Marie Sabine
Depensar fille mineure - née le vingt deux février de l'an Mil-huit cent
huit. De son francos Depensar, et de Louise Padel la femme Bourgeois
du Vaud demeurant rière Arzier - La Publication des dits bans a eu lieu
après q: les Epoux ont satisfait aux formalités voulus par la loi
Louis Cache Cast

16.
Chambar.
et
Chambar

Les Dimanches - vingtième - vingt septième Mars - et troisième
avril de l'an mil-huit cent vingt cinq - Ont été publiés
dans l'Eglise d'Arzier les bans de Mariage - de Adam Chambar - et de
age de quarante sept Ans. fils de fut Jean Pierre Chambar - et de
Jeanes née Noël Bourgeois d'Arzier et le Muide Domicilié au dit
Arzier - avec Jacqueline Chambar - fille de fut Jean Pierre
Chambar le jeune - et Henriette née Levrat - age de vingt huit ans.
Domiciliés à Rolle
Louis Cache Cast

17
Doriei
et
Chappuis

Les Dimanches - vingt neuvième Mai - Cinquième, et troisième Juin.
De l'an Mil-huit cent vingt cinq. Ont été publiés dans l'Eglise
d'Arzier les bans de Mariage de Rodolphe Salomon Dorie'r Majeur
bourgeois d'Arzier et le Muide fils de fut Jean Dorie'r - et de
fut la femme Catherine Dufour - avec Henriette Stienette Chappuis
mineure - aussi Bourgeois d'Arzier et le Muide fille de Vincent
Chappuis et de sa femme Christine Rospier - les deux Epoux -
Domiciliés à Arzier
Louis Cache Cast

18.
Dufour -
et
Tréboux.

Les Dimanches Cinquième, troisième - et dix neuvième Juin de l'an
Mill-huit cent vingt cinq - Ont été publiés dans l'Eglise d'Arzier
les bans de Mariage de François Dufour Bourgeois d'Arzier. fils
Majeur de Noé Dufour, et de fut Françoise née Chey -
avec Jeanes, Henriette Sophie Tréboux - fille mineure de fut Marie
François Tréboux, et de vivante Marie Françoise née Tréboux -
Bourgeois de Malsins - La Publication des dits bans a eu lieu
après q: les Epoux ont eu satisfait aux formalités voulus par la loi -
Louis Cache Cast

visité 26
8^e 1825
Nicolas

19
Dufour .
et
Divonne

Les Dimanches, onzième, dix huitième et vingt cinquième, du mois de décembre, de l'an
Mill-huit cent vingt cinq - Ont été publiés dans l'Eglise d'Arzier les bans de
Mariage de Jean-Caspar Dufour Majeur, Bourgeois d'Arzier et le Muide domicilié au
Muide, fils de fut Daniel Dufour, et de vivante Marie née Cujan des Pères et Mères -
avec Louise Charlotte Divonne fille mineure, domiciliée rière Genollier, fille de
Louis Christ Divonne, et de Jeanes Salomé née Annen des Pères et Mères.
La Publication des dits bans a eu lieu après q: les Epoux ont eu satisfait aux formalités
voulus par la loi - Les dits bans de Mariage - ainsi qu'un double de ceux qui ont été
publiés dans l'Eglise de Genollier demeurant déposés dans les Archives des Cures d'Arzier
Louis Cache Cast

No 20 - Les Dimanches Douzieme, Dix-neuvieme - et vingt-sixieme
 Dufour - Mars de l'an Mill-huit cent vingt six - Ont ete
 Ruffet - publies dans l'Eglise Paroissiale, les bans de Mariage
 de Jean, Louis, Dufour - fils Majeur de Sieur Jacques
 Dufour, et de defunte Marianne - Aubert, Bourgeois
 Paroissiale et le muids, domicilie au dit Muids. Avec Jean
 Louis, Francoise, Marquerite nee Treboux - Majeure
 fille de feu Claude Elie Treboux - et de vivante
 Jeanne Marie nee Repelat Bourgeoise de V. Coigney -
 veuve de feu Charles, Marc - Made Ruffet en son vivant
 Bourgeois Paroissiale domicilie au dit Arzier - La
 publication des dits bans apres que les dits Epoux
 ont eu satisfait aux formalites voulues par la loi -
 Louis Cache Cast

No 21 - Les Dimanches vingtieme, vingt-septieme Aoust - et troisieme Septembre de
 Chevillard - l'an Mill-huit cent vingt six - Ont ete publies dans l'Eglise Paroissiale
 Chambaz - des bans de Mariage - de Charles Samuel Chevillard age de trente trois ans -
 fils de feu David Chevillard - et de vivante Elizabeth Mathij Bourgeois de
 Verens domicilie a Gland - avec Louise Chambaz - agee de trente deux ans -
 Bourgeoise Paroissiale domicilie au dit Arzier - fille de feu Henry Louis Chambaz -
 et de feu Francoise Champion - - - Louis Cache Cast

No 22 - Les Dimanches quatorzieme, et vingtunieme -
 Humbert - Janvier - de l'an Mill-huit cent vingt sept - Ont ete
 Chappuis - publies dans l'Eglise Paroissiale les bans de Mariage -
 de Louis Humbert - age de trente ans - fils de feu
 Jean, David - Humbert - et de feu Francoise nee
 Blanc - Bourgeois de Marchy-sier domicilie a
 Arzier - avec Sophie Chappuis Mineure agee de
 vingt ans - Bourgeoise Paroissiale - fille de feu Rodolphe
 Chappuis - et de vivante Marie Durand - La
 publication des dits bans a eu lieu - apres que les
 dits Epoux ont eu satisfait aux formalites voulues -
 par la loi - Louis Cache Cast

Page 7, No. 23,
Chambar
et
Bernoud.

1827. Les Dimanches Douzième - dix-neuvième, et vingt-sixième
Aoust de l'an Mill: huit cent vingt six - Ont été
publiés dans l'Eglise d'arrière les bans de Mariage
de Marc Henry Chambar. Bourgeois d'arrière. et y domicilié
Age de vingt huit ans fils de feu Samuel Chambar
et de Susette Chambar née Cloze - et Franette Marie
Bernoud. Agee de vingt deux ans - Bourgeoise d'arrière
et de Muids - et de feu Bernette - fille de feu Jean
Marc Chambar. . . . Louis Cache Cost -

No. 24,
Tranport
et
Cujean

Les Dimanches Septième - quatorzième, et vingt unième
du mois de Septembre de l'an Mill: huit cent vingt
sept - Ont été publiés dans l'Eglise d'arrière les bans de
Mariage de Jean, Marc Louis Tranport Bourgeois de
Begnins - fils Mineur de Salomon Tranport - Agriculteur
Bourgeois de Begnins, y domicilié - et de Jeanne
Louise Broillet sa femme domiciliée au même lieu -
Marie, Louise, Françoise Cujean - Bourgeoise d'arrière
Agee de vingt quatre ans - fille de vivant
Louis Cujean, du dit d'arrière et Muids - et de défunte
Marianne née Henriot sa femme - domiciliée au
même lieu - Louis Cache Cost -

No. 25,
Loup
et
Dorier

Les Dimanches Vingtème, et vingt huitième octobre
et troisième novembre de l'an Mill: huit cent vingt
sept - Ont été publiés dans l'Eglise d'arrière. les
bans de Mariage de Emmanuel Louis Loup Majeur
fils de feu Jean Rodolph - Loup - et de feu
Marguerite née Zelan sa femme - Bourgeois de
la Commune de Rougemont - et de celle de
Totochenar - et Jeannette Dorier fille
Mineure de vivant Jean, Louis Dorier - et de
feu Lisette née Chambar sa femme - Bourgeois
d'arrière et de Muids - autorisée par son père -
La publication de ces bans - a eu lieu après que
les Epoux ont eu satisfait aux formalités voulues
par la loi - Louis Cache Cost -

Treboux et Ruffet
 Les Dimanches - vingt cinq - novembre - deuxième
 et neuvième décembre - de l'an Mill: huit Cent -
 vingt sept - ont été publiés dans l'Eglise -
 d'arriser les bans de Mariage de François
 Samuel Treboux, Major Bourgeois de Bapins -
 et y demeurant - fils de vivant le Sieur -
 Abram Treboux dit dit lieu - et de vivante -
 Jeanne Marie nee Dunand sa femme - et
 Rose, Jeanne, Françoise, Ruffet Majeure -
 filles de vivant le Sieur François Alexandre
 Ruffet Bourgeois d'arriser et le Mur de -
 domiciliés au dit Mur de - et de fait Marie
 nee Treboux sa femme - Les dits Bans ont
 été publiés après que les susdits Epoux ont eu
 rempli les formalités voulues par la loi -
 Atteste Louis Cache Cast -

N^o 27. Les Dimanches vingt cinq novembre - deuxième et neuvième -
 décembre - de l'an Mill: huit Cent vingt sept - ont été publiés
 dans l'Eglise d'arriser les bans de Mariage - de Marc Isaac -
 Chambaz Major - âgé de vingt huit ans - fils de vivant Salomon
 Chambaz, et de vivante - Tanchette, Adrienne nee Dufour -
 Bourgeois d'arriser où il a son Domicile - et Louise -
 Toinette Cujean - Majeures - filles de vivant - Jean - Daniel -
 Cujean - et de Françoise nee Bruy. Bourgeois d'arriser -
 où elles à son Domicile - Les dits Bans ont été publiés
 après que les susdits Epoux ont eu rempli les formalités -
 voulues par la loi. Atteste Louis Cache Cast -

N^o 28.

1827. 1828.

Page 9.

Dorier
Dufour

Les Dimanches neuvième - seizième - et vingt troisième
 Décembre de l'an Mil-huit cent vingt sept - ont
 été publiés dans l'Eglise Dorier les bans de mariage
 de Rodolph, Daniel, Dorier Major Age de vingt six ans
 fils de vivant - Jean, Louis, Dorier - et de défunte Lisette
 née Chambaz Bourgeoise Dorier où il a son Domicile -
 et Jean, Antoinette Dufour Major Age de vingt cinq ans
 fille de défunt Salomon Dufour - et de vivante Anne Suzanne
 née Chambaz - Bourgeoise Dorier où elle a son Domicile -
 Les dits bans ont été publiés après que les Indits Epoux ont eu
 remplis les formalités voulus par la loi

Atteste Louis Bache Cast

N^o 29

Bellay
et
Chambaz

Les Dimanches premier, huitième et quinzième Juin Mil-huit-cent-vingt-huit
 ont été publiés dans l'Eglise d'Arzie, les bans de mariage de Jean Bellay
 major, né le vingt deux février mil-huit-cent-cinq, bourgeois de Gland et d'abord
 domicilié à Gland, fils de Charles Bellay et de Jeanne Antoinette nélaboussat la femme
 d'une part et de Marie Chambaz Major, né le cinq - novembre - Mil huit cent deux
 bourgeois d'Arzie et le trois, domicilié à Coisins, fille d'Abraham Chambaz et de
 défunte Fanchette née Remond la femme d'autre part. Les dits bans ont été publiés
 dans la paroisse d'Arzie d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur
 de la paroisse de Vich et Genolles, auquel les Epoux se sont adressés en premier lieu,
 que ces Epoux ont rempli les conditions prescrites par les articles 32 et suivants de la
 loi du 8 Decembre 1820.

Louis Bache Cast

général
1828.
Vich et Genolles

N^o 30

Aglit
et
Cujon

Les Dimanches vingt huit septembre, cinq et douze octobre mil huit cent vingt huit
 ont été publiés dans l'Eglise ^{d'Arzie} les bans de mariage de Jean Aglit de Certigny Cordou
 de Genève domicilié à Genève, fils Major de Jean Marc Aglit Cordouin à Certigny
 et de défunte Marie née Dufour la femme d'une part et de Perrutte Cujon, bourgeois
 d'Arzie domicilié à Genève, fille majeure de feu Jean Pierre Cujon et de Marianne
 née Chambaz la femme d'autre part - Les bans ont été publiés sur le vu de
 l'écrit de bapteme de l'époux et les registres de la paroisse attestant que
 l'épouse est aussi majeure.

Louis Bache Cast



1828. 1829.

no 31
Gersaux
et
Dufour

Les dimanches quatre vingt-un et vingt huit Decembre mil-huit-cent-vingt huit ont été publiés dans l'église d'Argy le bans de mariage de Jean Benoit Gersaux d'Argy, y domicilié fils majeur (né le 4 9bre 1793) de feu Jean Rodolphe Gersaux et de défunte Bernette née Longe sa femme et de Jeanne Louise Dufour d'Argy y domiciliée fille mineure autorisée (née le 5 février 1804) de Marc Benjamin Dufour et de Marguerite Saloni née Velan sa femme. Ledits bans ont été publiés sans opposition dans l'église d'Argy. les registres des naissances de la paroisse attestent que l'époux est né le quatre Septembre mil sept cent septante trois et la date de naissance de l'épouse quelle est née le cinq février mil huit cent sept. Cet acte ainsi que le contrat de mariage des deux est déposé aux archives de la cure

v. m

Louis Bache Bast

no 32
Dufour
et
Mambrou

Les dimanches vingt-quatre février, premier et huit Mars mil-huit-cent-vingt-huit ont été publiés sans opposition dans l'église d'Argy le bans de mariage de Jean François Dufour d'Argy, domicilié à Versoix Canton de Genève, fils majeur (né le 2 août 1792) de Jean François Dufour et de Marie née Barbe sa femme plus part et de Louise Mambrou de Neuclotel Marin domiciliée à Versoix fille d'Adolphe (née le 26 9bre 1796) de Daniel Mambrou et de Rose née Forestier sa femme. Les dits bans ont été publiés sur le vu des registres de la paroisse qui établissent que l'époux est né le deux août mil sept cent quatre vingt deux et sur le vu de la date de naissance de l'épouse qui prouve quelle est née le vingt six Decembre mil sept cent nonante sept. Cette dernière pièce est déposée aux archives de la cure

l. p.

G. Pache Bast

no 33
Debourgogne
et
Dufour

Les dimanches premier huit et quinze Mars mil-huit-cent-vingt-neuf les bans de mariage de Jean Pierre Debourgogne, bourgeois d'Argy domicilié au petit Saccoury Canton de Genève, fils majeur (né le 4 Janvier 1794) d'Abraham Debourgogne et de Marthe née Despland sa femme plus part et de Jeanne Etienne Antoinette Dufour bourgeois d'Argy, domiciliée au petit Saccoury, fille majeure (née le 29 février au 9 de la République française) de François Daniel Dufour et de Jeanne Marie née Dailledouze sa femme plus part, ont été publiés sans opposition dans l'église d'Argy. les actes de naissance des époux attestent les époux surmariages de leurs naissances et les dits actes déposés aux archives de la cure

Epoux

G. Pache Bast

N^o 34.
Hugon
&
Dupour.

Les dimanches vingt huit juin, ~~sept~~ & douze juillet mil huit cent vingt neuf les bans de mariage de Etienne Nicolas Hugon majeur (né le douze août mil huit cent quatre) bourgeois de Guérande, & domicilié, fils de Pierre Louis Hugon & de Susanne née Séguin sa femme d'une part & de Benne Françoise Dupour née le trois mars mil huit cent six, bourgeoise d'Arzier, domiciliée au Muid, fille de saint César Dupour, & de sa femme née Dupont d'autre part. ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier.

L'extrait de naissance de l'époux déposé aux Archives de la Cure, & les registres de la paroisse d'Arzier attestent que les époux sont majeurs.
Garin min. suffrag.

je pour
reprise
à M. Garin
suffragant
Cornillat
1. p.

N^o 35.
Chambaz
&
Ebrard.

Les dimanches premier, huit, & quinze Novembre mil huit cent vingt neuf, les bans de mariage de Charles Abram Chambaz jardinier, âgé de trente cinq ans, natif & bourgeois d'Arzier, au Canton de Vaud, domicilié au Grand Saconnex au Canton de Genève, fils de Etalon Chambaz agriculteur & de Françoise Andrianna Dupour, sa femme, sans profession, tous deux domiciliés à Arzier sur des bords d'une part, & Jeanne Françoise Henriette Ebrard domestique âgée de trente cinq ans, née & domiciliée à Lileigny, au Canton de Genève, fille de feu Jean Christian Ebrard & de Susanne sa veuve d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier.

Ces promesses ont été publiées sur la vu de la legalisation des signatures par la Chancellerie de l'Etat du Canton de Genève.
Garin min. suffrag.

N^o 36.
Ruffet
&
Perrier.

Les dimanches premier, huit & quinze Novembre mil huit cent vingt neuf, les bans de mariage de Henri Gabriel Ruffet, veuf en premières nocces de Rose née Ruffet, bourgeois d'Arzier & y domicilié, majeur (né le 26 May 1774) fils de Jean Ruffet & de Françoise Marguerite née Ruffet sa femme d'une part. & de Mariamne Sophie Perrier, majeure (née le 26 Juin 1792) bourgeoise de Sainte Croix, domiciliée à Arzier, fille de Jacob Perrier & de Henriette née Bette sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier.

Les registres de naissance de la paroisse d'Arzier folio 78. & l'extrait des registres de la paroisse de Sainte Croix déposé aux Archives de la Cure attestent que les époux sont majeurs, & que l'époux est veuf page 13 du registre des décès.
Garin min. suff.

1 p.
V. le 10^o
1829

André Cornillat

N^o 37.
Treboux
&
Andermet.

Les dimanches vingt neuf Novembre, six & treize Décembre mil huit cent vingt neuf, les bans de mariage de Marc Louis Treboux né le quinze Août 1799 bourgeois de Bessins où il a son domicile, fils de François Treboux & de Françoise née Treboux sa femme d'une part; & de Anne Marie Andermet née le 29 Novembre 1806 bourgeoise d'Arzier où elle a son domicile, fille de Jacques Andermet & de Susanna née Perrier sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans la paroisse d'Arzier; après que l'époux a exhibé l'extrait des actes de naissance, lequel demeure déposé aux archives de la Cure. Les registres d'Arzier prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le 29 Nov. 1806.

Garin min. suffrag.

Page 19
N^o 38.
Bricolens
&
Berseth.

1829. 1830.

Les Dimanches vingt neuf Novembre, six & treize Décembre mil huit cent vingt neuf, les bans de mariage de Louis Marie Bricolens né le 2 Février 1806, Bourgeois d'Arzier où il a son domicile, fils de Jean Bricolens & de Marie née Odier sa femme d'une part, & de Marie Jenny Berseth née le 24 8^{bre} 1809, Bourgeoise de Saint George domiciliée à Arzier fille de Louis Berseth & de Jeanne Lucide née Dupour sa femme, ont été publiés dans l'Eglise d'Arzier, après que les époux m'ont exhibé les actes ce après. savoir le consentement du père de la mère de l'épouse mineure, acte qui demeure déposé aux archives de la cure. Les registres de naissance de la paroisse d'Arzier prouvent d'ailleurs que l'époux est né le 2 Fév. 1806, & que l'épouse est née le 24 8^{bre} 1809.

Garin min. suffrag.

N^o 39.
Bertie &
Bernoux

Les Dimanches vingt neuf Novembre, six & treize Décembre, mil huit cent vingt neuf les bans de mariage de Jean Samuel Bertie, sieur le douze ffuellet mil huit cent deux, bourgeois de la Chapelle, domicilié à Francheville, fils de Jean Etienne Bertie & de Jeanne François, née Bienvénat sa femme d'une part, & de Jeanne François Bernoux bourgeoise d'Arzier où elle a son domicile, née le quatorze août mil huit cent sept, fille de Pierre Bernoux & de Jeanne Perrotte née Chambaz d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier. d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de la Paroisse de Crabbier auquel les époux se sont adressés en premier lieu, que ces époux ont rempli les conditions prescrites par les articles 32 & suivants de la loi du 8 Décembre 1804.

Garin suffrag.

N^o 40.
Chambaz
&
Gotaz.

Les Dimanches vingt trois & trente May, & six Juin mil huit cent trente les bans de mariage de Salomon Chambaz (né le 8 août 1779) bourgeois d'Arzier & de Muis, où il a son domicile, fils de feu Jean Pierre Chambaz & de Jeanne Susanne née Noël sa femme, veuf en premières noces de feu Marie Frankfort, d'une part, & de Louise Françoise Gotaz née le 2 avril 1796. Domiciliée à Genève, bourgeoise de l'abbaye du Val de Joux, fille de Pierre François Goulaz & de Magdelaine née Seriaz sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans la paroisse d'Arzier. Les extraits de naissance de l'époux dontens dans les registres de la cure page 84. Registre A. de l'épouse déposé aux archives de la cure prouvent que l'époux ont l'âge ci dessus indiqué. Les registres de décès A page 18 prouvent que l'époux est effectivement libre par le décès de Marie Frankfort.

Garin min. suffrag.

N^o 41.
Loup &
Andermet

Les Dimanches vingt deux et vingt neuf Aoust et cinq Septembre, mil huit cent trente, les bans de mariage de Frédéric Loup né le 10. avril 1795, Bourgeois de Rougemont et de Polochenat, domicilié à Arzier, fils de feu Jean Rodolphe Loup et de Marguerite née Velan sa femme d'une part, & de Louise Sophie Andermet, née le 22. 8^{bre} 1808, fille mineure de Jacques Andermet, et de Jeanne Louise Susann née Bernoux sa femme ont été publiés sans opposition dans la paroisse d'Arzier après que les époux m'ont exhibé l'acte de consentement du père de l'épouse mineure; acte qui demeure déposé aux archives de la cure. Les registres de naissance de la paroisse d'Arzier prouvent d'ailleurs que l'époux est né le 10. Aoust 1795. - et l'épouse est née le 22. Octobre 1808.

Garin min. suffrag.

Les registres de naissance de M. Louis de la Chapelle
époux; nés le 28 8^{bre} 1830
à Francheville.

Ministère de L. Gaudard de Lausanne, d'Echallens, et de
Biology Orjular, élu Pasteur d'Arzier et le Muids, le
dix septième Aout mil huit cent trente, et présenté le
troisième Octobre de la dite année, par D. G. L. Rossier
Pasteur de la paroisse de Vich et Genollier.

N° 42.

Cujean
et
Quayrin.

Les Dimanches dix septième, vingt quatrième, et
trente et unième Octobre, mil huit cent trente, les
bans de mariage de Jean Louis Cujean, né le
trente et un Aout mil huit cent quatre, bourgeois
d'Arzier et le Muids, où il a son domicile, fils de
Jean Louis Cujean, et de Defunte Marianne née
Henrioud sa femme d'une part; et de Françoise
Charlotte Quayrin, née le sept Mars mil huit cent
trois, bourgeois de Trélex où elle a son domicile,
fille de Jean Bénédicte Quayrin et de Bénigne née
Noblet sa femme d'autre part, ont été publiés, sans
opposition, dans l'Eglise d'Arzier, d'après la déclaration
qui m'a été faite par le Pasteur de la paroisse de
Gingins, auquel les époux se sont adressés en premier
lieu, que ces époux ont rempli les formalités prescrites
par nos lois.

L. Gaudard Pasteur

N° 43

Dufour
Vallon+ ont été publiés
sans opposition
dans l'Eglise
d'Arzier.approuvé l'acte de
ci dessus.

Les Dimanches, cinquième, douzième, et dix neu-
vième, décembre mil huit cent trente, les bans de
mariage de Marc Antoine Salomon Dufour, ma-
jeur, né le neuvième Septembre mil huit cent sept,
bourgeois d'Arzier où il a son domicile, fils de
Gedeon Dufour et de Jeannette née Dupontet sa
femme d'une part; et de Jeanne Bénigne
Vallon majeure, née le vingt septième Aout
mil huit cent six, bourgeoise de Genollier,
domiciliée au Muids, Commune d'Arzier, fille
de Jean Marc Siméon Vallon, et de Jeanne
Bénigne née Rouch sa femme d'autre part, après
que les époux m'ont exhibé l'acte de naissance de
celui de l'épouse lequel dépose aux archives de la Cure;
celui de l'épouse est inscrit aux Registres de la Cure.

L. Gaudard
Pasteur

L. Gaudard Pasteur

1831.

Les Dimanches vingt-troisième, trentième Janvier, et
 sixième février, mil huit cent trente et un, les bans
 de mariage de Francois Henri Berquer, âgé d'environ
 trente et un an, bourgeois de Wattenwil, Canton de
 Berne, domicilié à Rolle, fils de Jacob Berquer, et de
 Jeanne née Dumond sa femme d'une part; et de Emilie
 Chambar, âgée d'environ vingt ans, bourgeoise d'Arzier
 domiciliée à Cheseraux, fille naturelle de Fanchette née
 Raymond, femme délaissée d'Abram Chambar, ont été
 publiés, sans opposition, dans la paroisse d'Arzier, après
 que les époux m'ont exhibé l'acte de naissance de
 l'époux, celui de l'épouse inscrit au Registre, et l'acte
 de consentement, du tuteur, et de deux parens de l'époux,
 mineurs, lesquels demeurent déposés aux archives de la
 cure avec la permission de *J. Gaudard* Pasteur
 -publication du départem.

Les Dimanches sixième, treizième, et vingtième Mars,
 mil huit cent trente et un, les bans de mariage de
 Jacques Louis Samuel Gaudard, âgé d'environ trente
 cinq ans, bourgeois, d'Echallens, de Biolley-Orjulal, et
 de Lausanne, domicilié à Arzier, dont il est pasteur,
 fils de feu Jean Pierre Gaudard, et de Marguerite née
 Lénier sa femme d'une part; et Louise, Catherine,
 Sophie Dautun, âgée d'environ vingt trois ans, bourgeoise
 de Morges, et de Lausanne, domiciliée au dit Lausanne
 fille de Jean Elie Dautun, et de Julie Catherine
 née Liegler sa femme d'autre part; ont été publiés,
 sans opposition, dans la paroisse d'Arzier, d'après la
 déclaration, qui m'a été faite par le Pasteur de la
 paroisse de Lausanne, auquel les époux se sont adressés
 en premier lieu, que ces époux ont rempli les conditions
 prescrites par les articles 32 et suivans de la loi du
 8 Décembre 1820.

J. Gaudard Pasteur

Chapuis
et
Dorier
N° 46

Les Dimanches vingtième, vingt septième Mars et
Dixième Avril mil huit cent trente et un les bans de mariage
de Marc Emanuel Chapuis, âgé d'environ quarante huit
ans, bourgeois d'Arzier, domicilié au dit lieu, fils de défunt
Jean Salomon Chapuis, et de défunte Charlotte née Dufour
sa femme d'une part; et de Saqueline Dorier, âgée
d'environ vingt neuf ans, bourgeoise d'Arzier, domiciliée
au dit lieu, et précédemment à Carouge Canton de Genève
fille de feu Nicolas Dorier et de vivante Rose née
Ansermet sa femme d'autre part, ont été publiés, sans
opposition, dans la paroisse d'Arzier, après que les époux
m'ont exhibé l'acte de naissance de l'époux, et celui de
l'épouse inscrits aux Registres de la Cure

L. Gaudard Pasteur

Dufour
et
Dunand.
N° 47.

Les Dimanches vingtième, vingt septième Mars, et
Dixième Avril, mil huit cent trente et un, les bans de
mariage de Marc Nicolas Dufour, âgé d'environ trente six
ans, bourgeois d'Arzier, domicilié au dit lieu, fils de feu
Salomon Dufour, et de Anne née Chambat sa femme d'une
part; et de Jeanne Marie Dunand, âgée de trente cinq ans,
bourgeoise de Bassins, domiciliée ci devant à Genève, fille
de Marc François Dunand, et de Susanne ~~née~~ François née
David, sa femme d'autre part, ont été publiés, sans opposition
dans la paroisse d'Arzier, d'après la déclaration qui m'a
été faite par le Pasteur de la paroisse de Burtigny, auquel
les époux se sont adressés en premier lieu, que ces époux
ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par nos
lois.

L. Gaudard Pasteur

Publications de Bans de Mariage

Les Dimanches troisième, dixième, et dix-septième
 Avril, mil huit cent trente et un, les bans de mariage
 de Charles François Emmanuel Ansermet, âgé d'environ
 Ansermet vingt six ans, bourgeois d'Arzier et le Muuds, domicilié
 et Treboux à Arzier, fils de Jacques Ansermet, et de défunte
 N° 48. Jeanne Louise Susanne née Pernoux sa femme
 d'une part; et de Jeanne Louise Treboux, âgée
 d'environ trente ans, bourgeois de Bassins, domiciliée
 au dit Lieu, fille de feu Marc François Treboux
 et de Jeannette née Treboux sa femme d'autre
 part, ont été publiés, sans opposition, dans la Paroisse
 d'Arzier, après que les époux m'ont exhibé les
 actes de naissance de l'époux et de l'épouse lesquels
 déposent aux archives de la Cure.

L. Gaudard Pasteur

Les Dimanches cinquième, douzième, et dix-neuvième
 Juin, mil huit cent trente et un, les bans de mariage
 de Jean David Dufour, âgé d'environ vingt neuf ans,
 bourgeois d'Arzier et le Muuds, domicilié aux Cotteaux
 Dufour rière Arzier, fils de Marc Benjamin Dufour, et de
 et Treboux Marguerite Salomé née Velen sa femme d'une part;
 N° 49. et de Françoise Caroline Treboux, âgée d'environ
 vingt cinq^{ans}, bourgeois de Bassins, domiciliée au dit
 Lieu, fille de feu Jean Daniel Treboux, et de Anne
 née Bory sa femme. D'autre part, ont été publiés,
 sans opposition, dans l'Eglise d'Arzier, d'après la
 déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de la
 Paroisse de Burtigny, auquel les époux se sont
 adressés en premier lieu, que ces époux ont rempli
 les formalités prescrites par nos Lois.

L. Gaudard Past.

Publications de Bans de Mariage

Les Dimanches trente et unième Juillet, septième
 et quatorzième Août, mil huit cent trente et un,
 les bans de mariage de Louis Paul Isaac Bujard
 âgé d'environ quarante ans, bourgeois de Rich et
 Lutry, domicilié à Arzier, fils des défunts Jean
 Daniel François Bujard, et de Susanne née
 Badoux sa femme d'une part; et Louise Henriette
 Zimmerli, âgée de trente deux ans, bourgeoise
 d'Arbouis au Canton d'Argovie, domiciliée à
 Lausanne, fille de Jean Pierre Henri Zimmerli,
 et de Jeanne née Gindroz sa femme d'autre part
 ont été publiés, sans opposition, dans l'Eglise
 d'Arzier, d'après la Déclaration, qui m'a été
 faite par le Pasteur de Lausanne, auquel les
 époux se sont adressés en premier lieu, que ces
 époux ont rempli les formalités prescrites par nos lois.

L. Gaudard Pasteur

Les Dimanches vingt et unième, et vingt huitième
 Août, et quatrième Septembre, mil huit cent trente
 et un, les bans de mariage de Jules François Rodolphe
 Ruffet, majeur, bourgeois d'Arzier et le Muids, domici-
 lié au Muids, fils de François Alexandre Ruffet, et
 de défunte Marie née Tréboux sa femme d'une part;
 et Jenny Marie Fanny Prod'hom fille, mineure et
 dûment autorisée, de Jean Samuel Prod'hom, et de
 Charlotte Georgette née Favre sa femme, bourgeois
 de Genollier, domiciliée au dit lieu d'autre part, ont
 été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier,
 après que les époux m'ont exhibé les actes de naissance
 de l'époux et de l'épouse ainsi que l'acte de consente-
 ment pour l'épouse mineure, lesquels actes déposent
 aux archives de la Cure.

L. Gaudard Pasteur

Publications De bans De Mariage

Les dimanches vingt cinquième Septembre,
Deuxième, et neuvième octobre, mil huit cent trente
et un, les bans de mariage de Jean Jacques Samuel
Capt et bourgeois du Chenit, domicilié à la Chevrière
Commune d'Arzier, fils majeur de Jean Pierre
Capt, et de Jeanne Susanne née Duperrat sa
femme, d'une part; et de Jeanne Rose Bénigne
Cristinet, bourgeoise du Vaud, domiciliée au dit lieu
et précédemment à Nyon, fille majeure de feu
Jean Pierre Cristinet, et de Marie née Potterend
sa femme d'autre part; ont été publiés, sans opposition
dans l'Eglise d'Arzier, d'après la déclaration qui
m'a été faite, par le Pasteur de la Paroisse de
Burtigny, auquel les époux se sont adressés en
premier lieu, que ces époux ont rempli les formalités
prescrites par nos lois.

L. Gaudard Pasteur

Les dimanches onzième dix huitième et vingt-
cinquième Décembre mil huit cent trente et un
les bans de mariage de Jean Marc Ruffet
bourgeois d'Arzier, domicilié au Muids, fils majeur
de Gédéon Frédéric Ruffet, et de Ursule née
Tranfort sa femme d'une part; et de Jeanne
Louise Antoinette Cujean, bourgeois d'Arzier
domicilié au Muids, fille majeure de Jean Marc
Cujean et de Marguerite née Bovay sa femme
d'autre part; ont été publiés, sans opposition dans
l'Eglise d'Arzier après que les époux m'ont exhibé
les actes de naissance de l'époux et de l'épouse,
lesquels déposent aux archives de la Cure.

L. Gaudard Pasteur.

Publications de bans de Mariage

Les Dimanches onzieme, dix huitieme et vingt
cinquieme Decembre mil huit cent trente et un
les bans de mariage de Jean David Louis Cujean
bourgeois d'Arzier, domicilié au Muods fils majeur
de Jean Marc Cujean, et de Marguerite née
Bovay sa femme d'une part; et de Charlotte
Susette Chambar, bourgeois d'Arzier domicilié
au dit Arzier fille majeure de Marc Salmon
Chambar, et de Françoise née Dufour sa femme
d'autre part; ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise d'Arzier après que les époux m'ont
exhibé les actes de naissance de l'époux et de
l'épouse, lesquels déposent aux archives de la Cure

L. Gaudard Pasteur

Les Dimanches septieme, quatorzieme, et
vingt deuxieme Janvier, mil huit cent trente deux,
les bans de mariage de Jacques Francois Louis
Ruffet, bourgeois d'Arzier, domicilié à Nyon, fils
majeur de Frederic Ruffet, et de Ursule née
Francfort sa femme d'une part; et de Henriette
Marie Julie Roch, bourgeoise de Nyon, et y domici-
liée, fille mineure, et dûment autorisée, de Louis
Abram Roch, et de Henriette Louise née Streker
sa femme d'autre part, ont été publiés sans
opposition, dans l'Eglise d'Arzier d'après la déclaration
du Pasteur de la Paroisse de Nyon, auquel les
époux se sont adressés en premier lieu, que ces époux
ont rempli les formalités prescrites par nos lois.

L. Gaudard Pasteur

Publications de bans de mariage

Les dimanches quatorzième, vingt deuxième, et vingt neuvième Janvier, mil huit cent trente deux, les bans de mariage de Jean Abram Trancfort, bourgeois de Begnins, domicilié audit lieu, fils majeur des défunts Jean Abram Trancfort et de Jeanne Bernette née Trancfort sa femme, d'une part; et de Susette Dufour bourgeoise d'Arzier domiciliée au Muirs, fille majeure des défunts Moysse Dufour, et de Sylvie née Dufour, ^{d'autre part} ont été publiés, sans opposition, dans l'Eglise d'Arzier, après que les époux m'ont exhibé l'acte de naissance de l'époux, ainsi que celui de l'épouse inscrit au registre de la Cure

L. Gaudard Past

Les dimanches vingt quatrième Juin, premier et huitième Juillet, mil huit cent trente deux, les bans de mariage de Benjamin Abresold, Bourgeois de Montherod, domicilié à Arzier, veuf de Louise Auberson, fils ^{majeur} de Jonas Mathieu Abresold, et de Marie née Croisier ses défunts Père et Mère d'une part; et de Jeanne Madelaine Rossier, bourgeoise de Rougemont, domiciliée à Begnins, fille majeure de Nicolas Rossier et de Marie Catherine née Marendaz sa femme d'autre part, ont été publiés, sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, après que les époux m'ont présenté les actes de naissance de l'époux et de l'épouse, ainsi que l'acte de décès de la première femme de l'époux, lesquels restent déposés aux archives de la Cure

L. Gaudard Pasteur

1832.

21.

Publications de bans de mariage

Les Dimanches vingt-neuvième Juillet, cinquième
 Ruissel et douzième Aout, mil huit cent trente-deux, les bans de
 mariage de Jean Pierre Ruissel, originaire de Charmay
 Canton d'Anse Département du Rhone, en France,
 Cujean
 N° 58. Domicilié à Carouge, Canton de Genève, fils majeur de
 feu Pierre Ruissel, et de défunte Claudine Dichès sa
 femme d'une part. Et Susanne Cujean bourgeois
 d'Anzier, domiciliée à Genève, fille majeure de feu
 Jean Pierre Cujean, et de Marianne née Chambar sa
 femme d'autre part; ont été publiés, sans opposition,
 dans l'Eglise d'Anzier, après l'exhibition de la permission
 de publication des dits bans, accordée par le Département
 de Justice et Police en date du 23 Juillet 1832, ainsi que
 des actes de baptêmes de l'époux et de l'épouse, lesquels
 titres déposent aux archives de la Cure.

J. Gaudard Pasteur

Les Dimanches vingt-dixième Aout, deuxième et neuvième
 Septembre, mil huit cent trente-deux, les bans de mariage de Marc
 Louis Noi Chambar, bourgeois d'Anzier et le Muiss, domicilié à
 Chambar
 et
 Derbigny
 N° 59. Anzier, fils majeur de Louis Salomon Chambar, et de Henriette née
 Guidet sa femme d'une part; Et Isabelle Derbigny de Marchissy
 domiciliée à Anzier, fille mineure, et dûment autorisée, de Jean
 David Rodolph Derbigny, et de Jeanne Pernette née Dichon sa
 femme d'autre part; ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
 d'Anzier, après que les époux m'ont présenté les actes de naissance
 de l'époux et de l'épouse, et l'acte de consentement du père de
 l'épouse mineure, lesquels actes sont déposés aux archives de la Cure
 Vu à Arzier le 17. septembre 1832.

Le Préfet du District de Nyon

J. Fromard.

J. Gaudard Pasteur

1832. 1833.

Publications de bans de mariage

N° 60
Sergy et
Dubois.

Les dimanches septième, quatorzième, et vingt et unième. Octobre, mil huit cent trente deux, les bans de mariage de Jean David Moïse Sergy, de Burtigny, âgé de vingt huit ans, Domicilié à Burtigny, fils majeur de Jean Louis Sergy, et de Jeanne Marie née Mayland sa femme d'une part; et de Jeanne Susanne Dubois, bourgeoise de Travers, Canton de Neuchâtel, domiciliée à Arzier, âgée de trente sept ans, fille majeure des défunts Jean Etienne et André Dubois, et Jeanne Marie née Chambar sa femme d'autre part, ont été publiés, sans opposition, dans l'Eglise d'Arzier après que les époux m'ont exhibé l'acte de naissance de l'époux ainsi que celui de l'épouse inscrit au Registre de la Cure fol. 108.

L. Gaudard Pasteur

N° 61
Capst
et
Tissot

Les dimanches neuvième, seizième, et vingt-troisième. Juin, mil huit cent trente trois, les bans de mariage de Marc Samuel Capst, bourgeois du Chenit, domicilié à la Chèvrerie, rière Arzier, âgé de trente et un ans, fils majeur de feu Jean Pierre Capst, et de Jeanne Susanne née Duperrét sa femme d'une part; et Jeanne Charlotte Justine Tissot, bourgeoise de Saint Cergue, y domiciliée, âgée de vingt huit ans fille majeure de Charles Tissot et de Louise née Menuisier sa femme d'autre part; ont été publiés, sans opposition, dans l'Eglise d'Arzier d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de la Paroisse de Saint Cergue, auquel les époux se sont adressés en premier lieu, que ces époux ont rempli les formalités prescrites par nos lois.

L. Gaudard Pasteur

Publications de bans de mariage

Les Dimanches quinzième, vingt deuxième, et vingt-neuvième Septembre, mil huit cent trente trois, les bans de mariage de Louis Renaud, âgé d'environ vingt cinq ans, bourgeois de la Chaux, domicilié à Arzier, et précédemment à Nyon, fils majeur de Louis Renaud, et de défunte Marie Dubois sa femme d'une part; et de Rose Louise Dubois âgée d'environ vingt huit ans, bourgeoise de Travers, Canton de Neuchâtel, domiciliée à Arzier, fille majeure de feu Charles Frédéric Dubois, et de Marie Judith née Dubois sa femme d'autre part; ont été publiés sans opposition, dans l'Eglise d'Arzier, après que les époux m'ont exhibé leurs actes de naissance lesquels déposent aux Archives de la Cure

L. Gaudard Pasteur

Les Dimanches vingt deuxième, vingt neuvième Septembre, et sixième Octobre, mil huit cent trente trois les bans de mariage de Jean-Bénédict Gerfaux, veuf de Jeanne Madelaine Louise née Dufour, âgé de quarante ans, bourgeois d'Arzier, domicilié au Muids, fils majeur des défunts Jean Rodolphe Gerfaux, et Lernette née Loup, sa femme d'une part; et de Louise Françoise Gabrielle Bourrecoud, âgée de dix huit ans, bourgeoise d'Apples, domiciliée au dit lieu, fille mineure et tutélaire autorisée de Rodolphe Daniel Bourrecoud, et de Marie née Demont sa femme d'autre part; ont été publiés, sans opposition, dans l'Eglise, d'Arzier, après que les époux m'ont présentée les actes de naissance de l'époux et de l'épouse, le consentement du père de l'épouse mineure ainsi que l'acte de décès de la première femme de l'époux, lesquels actes déposent aux archives de la Cure

L. Gaudard Past

Publications de bans de mariage

Les Dimanches vingt neuvième Septembre, —
sixième et treizième Octobre mil huit cent trente
trois, les bans de mariage de Abram David

N° 64
Chapuis
Ruchonnet.

Chapuis, âgé de soixante six ans, veuf de Françoise
née Cornaz, bourgeois d'Arzier, domicilié au dit lieu
fils des defunts Jean Pierre Chapuis, et Jeanne
née Bichet sa femme d'une part; et Jeanne
Ruchonnet âgée de trente huit ans, bourgeoise de
St Saphorin à Lavaux, domiciliée à Genève fille
des defunts Pierre Antoine Ruchonnet et Marie
née Taut sa femme d'autre part; ont été publiés sans
opposition, dans l'Eglise d'Arzier, sur la présentation
des promesses de mariage des dits époux, faites par le
notaire Anetho, auquel les époux se sont adressés en
premier lieu, et de l'acte de décès de la première femme
de l'époux lequel repose aux Archives de la Cure.

L. Gaudard Pasteur

4 annonces en 1833.

Vu le 4^{ème} 1833.

Le Prêtre du district
J. Fronaz

Les Dimanches vingt septième Octobre, troisième
et dixième Novembre, mil huit cent trente trois, les bans

N° 65
Dufour
Dorier

de mariage de Jean Salomon Dufour, âgé de trente quatre
ans, bourgeois d'Arzier, domicilié au dit lieu, fils des feu
Salomon Dufour, et de Anne Susanne née Chambaz sa
femme d'une part; Et Saqueline Dorier âgée de trente cinq
ans, bourgeoise d'Arzier, domiciliée au dit lieu, fille des
defunts Noé Dorier, et Jeanne née Francelet sa femme
d'autre part; ont été publiés, sans opposition, dans l'Eglise
d'Arzier, après que les époux m'ont présentée leurs actes de
naissances, lesquels se trouvent aux Registres de la Cure
page 118 et 115

L. Gaudard Pasteur

Publications de bans de mariage

N^o 66
Dorier
et
Cujean

Les Dimanches huitième, quinzième et vingt deuxième Décembre mil huit cent trente trois, les bans de mariage de Rodolphe Henri Samuel Dorier âgé de vingt cinq ans, bourgeois d'Arzier Domicilié au dit lieu, fils des défunts Jean Noë Dorier, et Catherine née Dufour sa femme d'une part; et Marie Cujean âgée d'environ dix huit ans, bourgeoise d'Arzier, domiciliée au dit lieu fille mineure et dûment autorisée, de feu Gabriel Cujean et de Henriette née Odier sa femme d'autre part; ont été publiés, sans opposition, dans l'Eglise d'Arzier, après que les époux m'ont présentés leurs actes de naissance, ainsi que le consentement de la mère de l'épouse mineure, lesquels actes sont déposés aux archives de la Cure.

L. Gaudard Pasteur

N^o 67
Vannat
et
Margel

Les Dimanches sixième, treizième et vingtième Avril, mil huit cent trente quatre, les bans de mariage de Antoine Vannat bourgeois d'Arzier, domicilié à Vandoeuvres Canton de Genève Vannat fils majeur de Ami Paul Vannat, et de Jeanne Lautre sa femme d'une part; et Marie Margel originaire de Vandoeuvres domiciliée au dit lieu, fille majeure, de Salomon Margel, et de Fanchette née Gros sa femme d'autre part; ont été publiés, sans opposition, dans l'Eglise d'Arzier après que l'époux m'a eu présenté les promesses de mariage faites par l'autorité compétente du Canton de Genève

L. Gaudard Pasteur

N^o 67
Dorier
et
Dorier

Les Dimanches premier, huitième et quinzième Juin, mil huit cent trente quatre, les bans de mariage de Rodolphe Salomon Gédéon Dorier, bourgeois d'Arzier, domicilié au dit lieu, veuf de Henriette Etienneette née Chapuis, fils majeur de feu Jean Dorier, et de défunte Catherine née Dufour sa femme d'une part; et Jeanne Susanne Dorier, bourgeoise d'Arzier, domiciliée au dit lieu, fille majeure de feu Nicolas Dorier, et de vivante Rose Françoise née Ansermet sa femme d'autre part; ont été publiés, sans opposition, dans l'Eglise d'Arzier après que les époux m'ont eu présentés leurs actes de naissance, lesquels se trouvent aux registres de la Cure

L. Gaudard Pasteur

Publications de bans de Mariage

N° 68.

Cujean

et
Treboux

Les dimanches sixième, treizième et vingtième Juillet mil huit cent trente quatre, les bans de mariage de Pierre Francois Cujean, bourgeois d'Arzier, domicilié au dit lieu, fils majeur de feu Jean Pierre Cujean et de Marianne née Chambard sa femme d'une part; Et Françoise Rosalie Treboux, bourgeoise de Bassin domiciliée à Bassin, et précédemment à Lyon, fille majeure de feu Marc Francois Treboux, et de Jeanne Marie Françoise née Treboux sa femme d'autre part ont été publiés, sans opposition, dans l'Eglise d'Arzier après que les époux ont présenté les actes de naissance de l'époux et de l'épouse ainsi qu'une dispense du département de l'Intérieur pour la publication des bans à Lyon, lesquels sont déposés aux Registres et Archives de la Cure

L. Gaudard Past.

Vu l'autorisation
du Département de
Justice & Police,
(lettre du 6 Août
1834) j'ai pris
possession du
présent registre
S. Duvoisin

N° 69.

Chappuis

et
Murisier.

Les Dimanches quatorze, vingt-un & vingt-huit Septembre mil huit cent trente quatre, les bans de mariage de Siméon Chappuis, âgé de vingt-quatre ans, bourgeois d'Arzier, y domicilié, fils de Samuel Chappuis & de Rose née Dufour, sa femme, d'une part; & Marie Françoise Murisier, âgée de trente-quatre ans, bourgeoise de Bea, y domiciliée, fille de David Gabriel Murisier & de Püsane née Torney, sa femme, d'autre part, ont été publiés, sans opposition, dans l'Eglise d'Arzier, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de la paroisse de Bea, auquel les époux se sont adressés en premier lieu, que ces époux ont rempli les formalités prescrites par les lois.

S. Duvoisin Min. Suffr.

N^o 70.Dorier
&
Morel.

Les Dimanches vingt-sixième Octobre, deuxième
& neuvième Novembre mil huit cent trente quatre,
les bans de mariage de Jacques Henry Charles
Auguste Dorier d'Arzier, y domicilié, fils majeur
de Samuel Dorier & de défunte Lisette née ^(sa femme) Chardon
d'une part; Et Louise Antoinette Morel, demeu-
rant à Gece (Département de l'Ain), fille mineure
de Jean Marie Morel, boucher, & de Marie née Dalloz
sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise d'Arzier, après que l'époux m'a présenté
les promesses de mariage faites à la Mairie de Gece
& légalisées par l'autorité compétente.

P.^t Duvoisin, Suffr.N^o 71.Dorier
&
Fleuty.

Les Dimanches vingt-six Octobre, deux & neuf
Novembre mil huit cent trente quatre, les bans de
mariage de Bénédicte Dorier, majeur, d'Arzier, y
domicilié, fils de Jean Louis Dorier & de Lisette
née Chambar, sa femme, d'une part; Et Rosine
Fleuty, mineure, de Gessenay, domiciliée vaine Arzier,
fille de Jean Fleuty & de Marguerite Danielle née
Adoan, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise d'Arzier, après que les époux
m'ont présenté leurs actes de naissance, ainsi que le
consentement du père de l'épouse mineure, lesquels
déposent aux Archives de la cure.

P.^t Duvoisin, Suffr.N^o 72.Desiebenthal
&
Duperrea.

Les Dimanches deux, neuf & seize Novembre mil
huit-cent-trente-quatre, les bans de mariage de Jean
Antoine Desiebenthal, de Gessenay au Canton de Berne,
domicilié actuellement à Rougemont, & précédemment vaine
Arzier, fils majeur d'Isaac Desiebenthal & d'Esther
née Boray sa femme, d'une part; Et Marie Duperrea
de Rougemont, y domiciliée, fille majeure de feu Rodolphe
David Duperrea & de sa veuve Catherine née Cottier,
d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
d'Arzier, sur la présentation des promesses de mariage des dits
époux, faites à Château-d'Ar par le Notaire Rosat, auquel
les époux se sont adreés en premier lieu.

P.^t Duvoisin, Suffr.

N^o 73.
Barrat
&
Chambar.

Les Dimanches seize, vingt-trois & trente Novembre mil-huit-cent-trente-quatre, Les bans de mariage de Antoine Rodolphe Barrat, majeur, bourgeois de Vich, y domicilié, fils de Pierre François Barrat & de Rose née Cottier sa femme, d'une part; Et Louise Chambar, majeure, d'Arzier, y domiciliée, fille de David Louis Chambar & de Rose née Abreol sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de la paroisse de Vich, auquel les époux se sont adressés en premier lieu, que ces époux ont rempli les formalités prescrites par les lois.

J. Duvoisin, Suff.

N^o 74.
Dufour
&
Christinet

Les Dimanches quinze & vingt-deux Février, & premier Mars mil huit cent trente cinq, les bans de mariage de Marc François Dufour, majeur, bourgeois d'Arzier, domicilié à Bursins, fils de Marc Benjamin Dufour & de Marguerite Salomé née Velan sa femme, d'une part; Et de Françoise Caroline Christinet, majeure, bourgeoise du ~~Vaud~~, domiciliée à Bursins, fille d'Isaac François Christinet & de Jeanne Gabrielle née Renaud sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur la présentation des promesses de mariage des dits époux, faites par le Juge de Paix du Cercle de Gilly, auquel les susdits époux se sont adressés en premier lieu.

J. Duvoisin Suff.

N^o 75.
Chambar
&
Berney.

Les Dimanches vingt-deux Février, premier & huit Mars mil huit cent trente cinq, les bans de mariage de Marc Bénédicte Chambar, majeur, d'Arzier, domicilié à Genève, fils de Jacques César Rodolphe Chambar & de Thérèse née Dumar sa femme, d'une part; Et de Susane Berney, majeure, de l'Abbaye, domiciliée à Genève, fille de feu Abram Michel Berney & de défunte Susane née Cochet sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur la présentation des promesses de mariage des dits époux, faites en l'hôtel de ville de Genève par M. le Conseiller Secrétaire d'Etat Le Foot, auquel les susdits époux se sont adressés en premier lieu.

J. Duvoisin Suff.

N° 76.

Dufour
&
Dufour.

Les Dimanches vingt-huit Juin, cinq & douze Juillet mil huit cent trente cinq, les bans de mariage de François Frédéric Dufour, majeur, d'Arzier, y domicilié, fils de Rodolphe Dufour & de Henriette née Francetot sa femme, d'une part; Et de Jacqueline Dufour née Dorier, majeure, d'Arzier, y domiciliée, fille de Noël Dorier & de Jeanne née Francetot sa femme, veuve de Jean Salomon Dufour, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier. Les actes de naissance de l'époux & de l'épouse se trouvent aux Registres de la Cure, pages des années 1811 & 1798; & l'acte de décès du premier mari de l'épouse, page 32 du nouveau Registre.

Vu le 2 août 1835

Le Préfet du
J. Perret

Permis de célébrer ce mariage à Rolle.

Arzier le dix-neuf août mil huit cent trente cinq.

P. Duvoisin Suffr.

P. Duvoisin Suffr.

N° 77

Dorier
&
Wolf

Les Dimanches seize, vingt-trois & trente Août mil-huit cent trente cinq, les bans de mariage de Gédéon François Dorier, majeur d'Arzier & le Muids, domicilié à Arzier, fils des défunts Jean Louis Dorier & Lisette née Chambaz sa femme d'une part; & de Françoise Salomé Wolf majeure, de Nidau au Canton de Berne, domiciliée à Trélex, fille de Jean Samuel Wolf & de Louise née Ravenel sa femme défunte, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur la déclaration du Pasteur de Gingins auquel les époux se sont adressés en premier lieu, porteur qu'ils ont rempli auprès de lui toutes les formalités légales.

P. Duvoisin Suffr.

N° 78.

Dufour
&
Blanc

Les Dimanches vingt-trois & trente Août & six Septembre mil huit cent trente cinq, les bans de mariage de Louis Dufour majeur, d'Arzier & le Muids, domicilié à Genollier, fils de Rodolphe Dufour & de Henriette née Francetot sa femme, d'une part; & de Susanne Blanc majeure, de Travers Canton de Neuchâtel, domiciliée à Aubonne & précédemment à Genollier, fille d'Abraham Blanc & de Marie née Guignot sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier sur la déclaration du suffragane de Vich & Genollier auquel les époux

1835.
se sont adressés en premier lieu, porteur qu'ils ont rempli
auprès de lui les formalités légales.

N^o 79.
Chambar
&
Lujan

Les Dimanches trente Août, six & treize Septembre mil-
huit cent trente cinq, les bans de mariage de George Chambar,
majeur, d'Arzier & le Muids, domicilié à Arzier fils de Abram
Chambar & de défunte Franquette née Raymond sa femme
d'une part & de Henriette Susanne Lujan, majeure, bour-
geoise d'Arzier & le Muids, domiciliée à Arzier fille de
Antoine Samuel Lujan & de Anne Marie née Chambar
sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise d'Arzier. Les actes de naissance de l'épouse
& de l'épouse se trouvent consignés dans l'ancien registre
aux pages des années 1808 & 1810.

N^o 80.
Vanat
&
Barbezat

Les Dimanches treize, vingt & vingt-sept Septembre mil-
huit cent trente cinq, les bans de mariage de Jean François
Vanat, bourgeois d'Arzier & le Muids, domicilié au Muids,
fils de feu Jean Etienne Vanat & de Jeanne Marie née Calaz
sa veuve, veuf lui même en premières noces de Jeanne Rose
née Lude, d'une part & de Louise Charlotte Frédérique
Barbezat, ^{majeure} communierne des Grands-Poyards au Canton de
Neuchâtel, domiciliée à Genève fille de feu Jean Jacques
Barbezat & de défunte Marianne née Chevalier sa femme
d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
d'Arzier, sur la présentation des promesses de mariages des
dits époux constatées par le témoignage officiel du
Conseiller Secrétaire d'Etat de Roches du Canton de Genève
auquel ils se sont adressés en premier lieu

Permis de célébrer ce
mariage à Prangins
le treize Octobre mil huit
cent trente cinq.

N^o 81
Ruffet
&
Bellay

Les Dimanches vingt-sept Septembre, quatre & onze Octobre mil
huit cent trente cinq, les bans de mariage de Jean Samuel Marc
Louis Ruffet Majeur, bourgeois d'Arzier & le Muids, domicilié

1835

au Muïds fils de ¹⁸³⁵Frederich Ruffet & de Ursule née ³¹Fransfont
sa femme, d'une part; & de Jeanne Françoise Louise Henriette
Bellay majeure, bourgeoise de Dulit domiciliée à Luins
fille de Jean Louis Bellay & de Jeanne Salomé née Harbers
sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise d'Angier; sur la déclaration du Pasteur Saffra-
gane de Begnins auquel les époux se sont adressés en
premier lieu, pourvu qu'ils ont rempli auprès de lui les
formalités prescrites par nos lois.

7082
Dufour
&
Dorien

Les Dimanches vingt-neuf Novembre, six & treize Dé-
cembre mil huit cent trente cinq, les bans de mariage de
Marc César Dufour, majeur, d'Angier & le Muïds, domicilié
au Muïds, fils de feu Moïse Dufour & de défunte Sylvie née
Dufour sa femme d'une part, & de Marguerite Sophie
Dorien mineure, d'Angier & le Muïds domiciliée au Muïds,
fille de Jean Frédéric soit Jean Benoît dit Henri Dorien
& de Jeanne Susanne Catherine née Pelan sa femme d'autre
part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Angier,
sur le vu de l'acte de consentement des Père & Mère de
l'épouse & des actes de naissance des Epoux, consignés dans
l'ancien registre aux pages des années 1804 & 1817.

7083.
Chambar
&
Prodrom

Les Dimanches vingt-neuf Novembre, six & treize Dé-
cembre mil huit cent trente cinq, les bans de mariage de
Marc François Chambar, majeur, bourgeois d'Angier & le
Muïds, domicilié à Angier, fils de Jean Nicolas Chambar
& de Judith Françoise Filletas sa femme d'une part &
de Françoise Marianne Taguine Prodrom bourgeoise de
Genolier & y domiciliée, fille mineure de Jean Prodrom
& de Jeanne née Groubet sa femme d'autre part, ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise d'Angier sur la
déclaration du Saffragane de la Paroisse de Duillier, auquel
les époux se sont adressés en premier lieu, pourvu qu'ils
ont rempli auprès de lui, les formalités prescrites par
la loi du 8^e Décembre 1820.

32.
N° 84.
Coindet
&
Dufour

1836.

Les Dimanches vingt-quatrième, trente-unième Janvier & septième Février mil-huit cent trente six, les bans de mariage de Jean Louis Coindet, bourgeois de Marchissy, fils majeur des défunts Jean Etienne Coindet & de Marie Bassins sa mère & de Jeanne Julie Dufour, bourgeoise d'Arzier & le Muids, fille majeure de Noël Dufour & de Louise Dufour sa mère d'une part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur la déclaration du Pasteur de Longirois, auquel les époux se sont adressés en premier lieu, portaux qu'ils ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par les articles 32 & suivants de la loi du 8 Décembre 1820.

M. Pilet Joly

N° 85
Dépensat
&
Poitry

Les Dimanches vingt-neuvième Mai, cinquième & douzième Juin mil huit cent trente six les bans de mariage de Jean Marc Dépensat né le sept décembre mil-sept cent norante trois, bourgeois du Vaud, domicilié à Mortaux près Arzier, fils des défunts François Dépensat & Louise née Babel sa femme, d'une part, & de Jeanne Françoise Augustine Poitry, née le dix-neuf novembre mil huit cent six, bourgeoise de Coppet, fille de Jean Pierre Poitry & de Jeanne née Mander sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans la Paroisse d'Arzier, sur la déclaration du Pasteur de Commugny auquel les époux se sont adressés en premier lieu, portaux qu'ils ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par les art. 32 & suivants de la loi du 8 Décembre 1820.

M. Pilet Joly

N° 86
Dajoz
&
Dufour

Les Dimanches dixième, dix-septième & vingt-quatrième Juillet mil-huit cent trente six les bans de mariage de Jean Gabriel Dajoz né le vingt-six Janvier mil-huit cent neuf, bourgeois de Charnoux, domicilié à Coppet, fils de Jean Antoine Dajoz & de Marie Louise Elisabeth Mussy, d'une part, & de Jeanne Marie Dufour née le vingt-deux Septembre dix-huit cent neuf, bourgeoise d'Arzier & le Muids, domiciliée à Arzier & précédemment à Genève, fille de Gedeon Dufour & de Jeanne née Dupontet sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans la Paroisse d'Arzier, sur le vu des actes de naissance des époux.

M. Pilet Joly

N° 87
Cujean
&
Cujean

Les Dimanches onzième, dix-huitième & vingt-cinquième Septembre mil-huit cent trente six, les bans de mariage de Antoine Gaspard Cujean né le quinze Août mil-huit cent dix, bourgeois d'Arzier & le Muids, domicilié à Arzier, fils de feu Louis

Gabriel Lujean & de Henriette née Odier sa femme d'une part, &
 de Jeannette Louise Marguerite Lujean née le quatrième d'août mil
 huit cent dix huit, bourgeoise d'Arzier & le Meids, domiciliée à
 Arzier, fille de Jean Etienne Lujean & de Françoise née Dadoix
 sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans la
 Paroisse d'Arzier, sur le vu de l'acte de consentement du Père de
 l'épouse & des actes de mariage des deux époux.

J. P. Vulliet

Le Prefet du District de Moudon a tenu ce jour
 le présent registre à Moudon. Le Ministre Secrétaire
 Suppléant de Moudon. Le Pasteur Vulliet qui
 a été autorisé par le Conseil d'Etat & l'Evêque
 de Moudon jusqu'à Paques pr.

Soit l'inscription à Page 41 du registre des décès
 Arzier le 15 de 1836.

Le Prefet

Du 21 Mai 1837. Jour *J. Veret*
 de l'Installation de Moudon. Le Pasteur *Vulliet*
J. Veret

N° 88
 Chambaz
 &
 Crausaz

Les Dimanches treize vingt & vingt sept août mil huit cent trente
 sept les bans de mariage de Mme Françoise Chambaz bourgeoise d'Arzier
 & le Meids, domiciliée aux Rouges rière la commune de Chérey fils majeur
 (né le 28 fev 1813) de Louis Henry Chambaz & de sa femme Marie née Duval
 et de Catherine Marguerite Crausaz bourgeoise de Lutry domiciliée à
 Genève fille majeure (née le 12 fev 1818) de François Crausaz & de sa
 femme défunte Louise née Pricam, ont été publiés sans opposition dans
 la paroisse d'Arzier sur la déclaration du pasteur de Gingins que les
 époux avaient rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

J. Vulliet
Arzier

N° 89
 Chambaz
 &
 Descartiers

Les Dimanches, vingt & vingt sept août & trois septembre mil huit
 cent trente sept les bans de mariage de Jean Rodolphe Chambaz bour-
 geois d'Arzier & le Meids domicilié à Brangin, & précédemment à gland
 fils majeur (né le 18 Janvier 1813) de David Louis Chambaz & de Rose
 née Abrezoll sa femme, & Françoise Descartiers bourgeoise de Chateau
 d'Orx domiciliée à St-Berques fille majeure (née le 27 avril 1814) de
 feu Moïse David Descartiers & de Jeanne Etienne née Reymond
 sa veuve ont été publiés sans opposition dans la paroisse d'Arzier
 sur le vu de la déclaration du suppléant de St-Berques qui atteste
 que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues
 par la loi.

J. Vulliet
Arzier

N^o 90
 Dumond
 &
 Dailly

Les dimanches vingt neuf Octobre, cinq & deux novembre mil huit cent trente sept les bans de mariage de François Dumond originaire de Châtillon sur Cluses en Savoie, domicilié à Arzier fils majeur né le 18 Mai 1801) & Alexis Dumond & de Josette née Paul de femme, & de Jeanne Isaline Dailly bourgeoise de Gironel y domiciliée fille majeure (née le 11^e Mars 1811) & Isaac Dailly & de Françoise née Hérisquier sa femme ont été publiés sans opposition dans le temple d'Arzier sur le vu de la déclaration du suffragant de Gironel que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la Loi

M. Culliet
 Pasteur

N^o 91
 Cujan
 &
 Dubois

Les Dimanches deux, dix neuf & vingt dix novembre mil huit cent trente sept les bans de mariage de Jean Benedict Louis Cujan d'Arzier y domicilié fils majeur (né le 19^e Mars 1805) de Jean Daniel Cujan & de Franquette née Bury sa femme, & de Henriette Lucie Dubois de Travers au canton de Neuchâtel domiciliée à Marchigny fille majeure (née le 4^e Juin 1804) de feu Pierre Henri Dubois & de défunte Lucie née Menaz sa femme ont été publiés sans opposition dans le temple d'Arzier sur le vu de la déclaration du pasteur de Longjumeau portant que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi -

M. Culliet
 Pasteur

N^o 92
 Dufour
 &
 Girardet

Les Dimanches onze, dix huit & vingt cinq février mil huit cent trente huit les bans de mariage de Jules Octave Dufour bourgeois d'Arzier domicilié à Lausanne, fils mineur (né le 20 Janvier 1816) de Jacques Pierre Benedict Dufour & de Françoise Madeleine née Cujan sa femme, et d'Antoinette Girardet bourgeoise de Pully & de Toussaint Méziery domiciliée à Pully fille majeure (née le 16^e Juin 1813) de Samuel Zacharie Girardet & de Rose née Forney sa femme, ont été publiés sans opposition dans le temple d'Arzier sur le vu de la déclaration du suffragant du pasteur de Lausanne portant que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la Loi

M. Culliet
 Pasteur

N^o 93
 Döbeli
 &
 Pérou

Les Dimanches onze dix huit & vingt cinq Mars mil huit cent trente huit les bans de mariage de Jacob Döbeli bourgeois de Sanktungen domicilié au Meis (âgé de trente quatre ans) fils majeur de feu Martin Döbeli & de Anna née Hermann sa femme, & de Jeanne Gabrielle Pérou bourgeoise du Val d'y domiciliée (âgée de vingt trois ans) fille majeure de Jean Isaac Pérou & de Françoise née Weil sa femme ont été publiés sans opposition dans le temple d'Arzier ensuite de l'autorisation du Département de Justice & Police & de la déclaration de M^r le Juge de paix de Begnin portant que les époux ont rempli les formalités voulues par la Loi -

M. Culliet
 Pasteur

1838

N^o 94
Ruffet
&
Clavel

Les Dimanches treize vingt & vingt sept mai mil huit cent trente huit les bans de mariage de Jean Marc Ruffet bourgeois d'Arzier domicilié au Muids veuf de Jeanne Louise Antoinette Lujean fils majeur de Gedon Frédéric Ruffet & de défunte Ursule née Francfort sa femme et de Marie Antoinette Clavel bourgeoise d'Orléans domiciliée à Genève fille majeure de feu François Henri Clavel & de défunte Jeanne Marie née Masson sa femme ont été publiés sans opposition dans le temple d'Arzier sur le vu des bans de mariage rédigés par l'officier de l'état civil de la ville de Genève - J. Vulliamy

J. Vulliamy

N^o 95
Dufour
&
Freboux

Les Dimanches dix, dix sept & vingt quatre Juin mil huit cent trente huit les bans de mariage de Jean Louis Dufour bourgeois d'Arzier domicilié au Muids veuf de Jeanne Marguerite Françoise Louise Freboux, fils majeur de Jacques Dufour & de Marianne née Hubert sa femme, & de Sophie Freboux bourgeoise de St Jergues domiciliée à Genève fille majeure de François Freboux & de Esther née Piercy sa femme ont été publiés sans opposition dans le temple d'Arzier sur le vu des bans de mariage rédigés par l'officier de l'état civil de la ville de Genève - J. Vulliamy

J. Vulliamy

N^o 96
Billoud
&
Dufour

Les Dimanches vingt deux, vingt neuf Juillet & cinq Août mil huit cent trente huit les bans de mariage de Marc François Billoud bourgeois de Burtigny, y domicilié, âgé de trente quatre ans, fils majeur de Jean Etienne Daniel Billoud & de Jeanne née Sergys sa femme, d'une part & de Anne Françoise Dufour bourgeoise d'Arzier domiciliée au Muids âgée de 40 ans, fille de Maire Dufour & de Sylvie née Dufour sa femme, d'autre part ont été publiés sans opposition dans le temple d'Arzier sur le vu de la déclaration du pasteur de Burtigny au quel les époux se sont adressés en premier lieu, & qui atteste que les époux se sont conformés à la loi - J. Vulliamy

J. Vulliamy

N^o 97
Lujean
&
Lujean

Les Dimanches quatorze, vingt un & vingt huit Octobre mil huit cent trente huit les bans de mariage de Jean Marc Abram Lujean bourgeois d'Arzier & le Muids, domicilié au Muids fils majeur de Jean Marc Lujean & de Marguerite née Bovay sa femme, d'une part, & de Jeanne Marguerite Lujean bourgeoise d'Arzier & le Muids, domiciliée à Arzier & précédemment à Genève fille majeure de défunt Jean Pierre Lujean & Marianne née Chambaz sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans la paroisse d'Arzier après qu'il a été reconnu que les époux étaient en règle & l'époux étant né le 26 Août 1796, & l'épouse le 14 Août 1794) - J. Vulliamy

J. Vulliamy

N° 98
Chappuis
&
Velen

Les Dimanches quatre onse & dix huit novembre mil huit cent trente huit les bans de mariage de Juste Louis Chappuis bourgeois d'Arzier & domicilié filz mineur, verement autorisé de Jean François Moye Chappuis & de Louise Marie née Chambez sa femme, & Jeanne Suzanne Velen bourgeoise de Bassins domiciliée à Nyon, fille mineure, verement autorisée de défunt Jean François Anthoine Velen & de Jeanne Françoise née Ducrand sa veuve - ont été publiés dans opposition dans la paroisse d'Arzier après que les époux aient rempli auprès de moi les formalités voulues par les art 32 & suivants de la loi du 8 Décembre 1826

Frs Vulliet
Montreux

N° 99
Saugy
&
Jordan

Les Dimanches vingt quatre, trente & un Mars & sept Avril mil huit cent trente neuf les bans de mariage d' Abram Jean David Saugy (né le deuxième Octobre 1813) filz majeur de Pierre Saugy & de Madeleine née Schwitzgubel sa femme, de Boègeumont domiciliés à gland & précédemment à Arzier & de Madeleine Jordan (née le 21 Avril 1806) fille majeure de Maurice Jordan & de Jaqueline née Duborgel de Siez ^{déjà d'Arzier} & de Marie née Debrun domiciliés à gland ^{ont été publiés dans opposition dans la paroisse d'Arzier} sur le vu de la déclaration du pasteur de gland au quel les époux se sont adressés en premier lieu, portant que leurs bans de mariage sont en règle

* l'atteste Frs Vulliet
Montreux

Frs Vulliet
Montreux

N° 100
Chambaz
&
Golaz

Les Dimanches vingt deux & vingt neuf septembre & dix Octobre mil huit cent trente neuf les bans de mariage de François Benedict Chambaz bourgeois d'Arzier & le Muids domicilié au Muids filz majeur de feu Jean Marc Chambaz & de Christine née Ternoux ^{de Bâle} d'une part & de Marie Catherine Golaz bourgeoise de l'Abbaye du Lac de Joux domiciliée à Baulmes & précédemment à Sigle fille majeure de Daniel Golaz & de Madeleine née Blancard sa femme, d'autre part ont été publiés sans opposition dans la paroisse d'Arzier, les registres qui déposent aux Archives de la Cure prouvant que l'époux est né le 25^e ybre 1788 & l'extrait de naissance de l'épouse prouvant qu'elle est née le 5^e ybre 1809

Frs Vulliet
Montreux

N^o 101
Ansermet
&
Bep

Les dimanches, dix, treize & vingt Octobre mil huit cent trente
neuf les bans de mariage de Jean Samuel Ansermet bourgeois
d'Arzier domicilié à Arzier & précédemment à Bassin, fils majeur de
défunts Jacques Ansermet & de Jeanne Susanne née Ternoux sa femme
d'une part & de Louise Elizabeth Bep de gland domiciliée à Preney,
fille majeure de Etienne Marc Bep & de Bernette née Ducret sa
femme, d'autre part ont été publiés sans opposition dans la
paroisse d'Arzier d'après la déclaration du pasteur de Trilly que
les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par
la Loi - L'époux est né le 30^e 7bre 1815

L'épouse est née le 20^e Avril 1816

Frs Vulliet

N^o 102
Junod
&
Barbezat

Les dimanches dix, dixsept & vingt quatre novembre mil huit cent
trente neuf les bans de mariage de François Joseph Junod bour-
geois de St Croix domicilié au Muids fils majeur (né le 6^e Janvier
1807) de David Louis Salomon Junod & de Pauline Bernette Madelaine
née Girard sa femme, d'une part & Marie Madelaine Barbezat
bourgeoise du grand Bayard C^{or} de Neuchâtel, domiciliée à Nyon
fille mineure (née le 16^e 9bre 1814) de feu Jacques François Barbezat
& de défunte Jeanne Antoinette née Roth sa femme d'autre part,
l'épouse étant autorisée par son tuteur, ont été publiés sans opposi-
tion dans le temple d'Arzier après que les époux ont exhibé
leur acte de naissance, & l'épouse l'autorisation de son tuteur

De à Arzier le 12^e 12-1830

Le Prefet
= J. Perel

Frs Vulliet

N^o 103
Parisod
&
Schütz

Les dimanches dix, dixsept & vingt quatre mai mil huit cent
quarante les bans de mariage de Pierre David Parisod bourgeois du
Chatelard domicilié à Longjumeau, veuf, fils majeur (né le 15^e 8bre 1779) de
défunts Vincent Parisod & Susanne née Favod-Courne, d'une part, &
Elizabeth Schütz de Blumenstein au Canton de Berne, domiciliée à
Longjumeau & précédemment au Muids fille majeure (née le 19^e Février 1809)
de Christian Schütz & de défunte Susanne née Schürter, sa femme
d'autre part ont été publiés sans opposition dans la paroisse
d'Arzier sur le vu de la déclaration du pasteur de Longjumeau
que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues
par la Loi

Frs Vulliet

1840 1841

N^o 104
Maillet
Panchaud

Les Dimanches vingt cinq Octobre premier & huit novembre mil huit cent quarante les bans de mariage de Samuel Maillet bourgeois d'Arzier & de le Muiss & de Jivrin, domicilié à Jivrin, fils mineur, dument autorisé de feu Marc François Maillet & de défunte Jaqueline Salomé née Wischpand sa femme & de Catherine Marianne Panchaud bourgeoise de Lussy & de Polocheraz domiciliée à Nyon fille majeure d'Abram Lucis Panchaud & de Louise Marguerite née Dumont sa femme ont été publiés sans opposition dans la paroisse d'Arzier sur le vu de la déclaration du second pasteur de Nyon portant que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par les lois

Frs Vulliet
Mentz

N^o 105
Neuffer
Caspaz

Les Dimanches dix treize & vingt décembre mil huit cent quarante les bans de mariage de Jean François Baas Neuffer bourgeois de Monthod domicilié à la fille rière Arzier (né le 26 Janvier 1820) fils mineur, dument autorisé, de Jean Jacques Louis Neuffer & de Jaqueline née Chambaz sa femme, & de Jeanne Françoise Caspaz bourgeoise de Lutry domiciliée à la fille rière Bapuzin (née le 3^e Février 1817) fille majeure de feu Jean François Elie Caspaz & de Françoise née Siebenthal sa veuve, ont été publiés sans opposition dans le temple d'Arzier après que les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi -

Frs Vulliet
Mentz

Leuba
N^o 106 &
Cujean

Les Dimanches quatorze vingt & un & vingt huit Février mil huit cent quarante un les bans de mariage d'Auguste Henri Leuba de Stalle (Canton de Neuchâtel) domicilié au Vaud fils majeur (âgé de 29 ans) de Charles Henri Leubaz & de Melanie née Colomb sa femme, veuf en première noces de Jeanne Louise Benigne Aubert d'une part & Françoise Julie Cujean bourgeoise d'Arzier domiciliée au Muiss fille majeure (âgée de 27 ans) de Louis Cujean & de Marianne née Hlenricq d'autre part ont été publiés sans opposition dans la paroisse d'Arzier sur le vu de la déclaration du pasteur de Burigny auquel les époux se sont adressés en premier lieu, portant que les dits époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi

Frs Vulliet
Mentz

N° 107

Vélan

Chambaz

Les Dimanches vingt et un, vingt huit février & sept Mars mil huit cent quarante et un les bans de mariage de Charles François Louis Elisée Vélan bourgeois de Bâle y domicilié fils majeur (né le 14^e Xbre 1815) de feu Antoine Vélan & de Jeanne Françoise née Durand sa femme & Jaqueline Marie Chambaz bourgeoise d'Arzier y domiciliée fille majeure (née le 14 Xbre 1817) de Jacques César Rodolphe Chambaz & de Jaqueline née Dumas sa femme, ont été publiés sans opposition dans la paroisse d'Arzier après que les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par les art. 32 & suiv. de la Loi du 8^e Xbre 1820

J. Vulliet
 (Signature)

N° 108

Ansermet

et
Chambaz

Les Dimanches seize, vingt trois & trente mai mil huit cent quarante et un les bans de mariage de Henri Auguste Ansermet bourgeois d'Arzier y domicilié (né le 20^e Juillet 1810) fils majeur de défunt Jacques Ansermet & Jeanne Louise Susanne née Bernou sa femme & Bequigne Louise Chambaz bourgeoise d'Arzier y domiciliée (née le 24^e Xbre 1815) fille de Jacques César Rodolphe Chambaz & de Jaqueline née Dumas sa femme ont été publiés sans opposition dans le temple d'Arzier après que les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par les art. 32 & suiv. de la loi du 8^e Xbre 1820

J. Vulliet
 (Signature)

N° 109

Dufour

&
Vulliemmin

Les Dimanches seize, vingt trois & trente mai mil huit cent quarante et un les bans de mariage de Charles Benédit Dufour bourgeois d'Arzier y domicilié (né le 30^e Xbre 1816) fils majeur de Rodolphe Dufour & de Jeanne Henriette née Franclot sa femme & Susanne Vulliemmin bourgeois de Comy domiciliée à Lausanne (née le 5^e Xbre 1811) fille majeure de Jean François Vulliemmin & de Jeanne Françoise née Ruffi sa femme ont été publiés sans opposition dans le temple d'Arzier après que les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi c. a. d. par les art. 32 & suiv. de la loi du 8^e Xbre 1820

J. Vulliet
 (Signature)

1841. 1842.

Le Préfet du District de Lyon a remis ce jour le présent Registre à Monsieur le Pasteur Martignier après son installation.

Arzier le 22 Août 1841.

Pr. le Préfet
J. Percey fils (subst.)

No 110.

Ruffet
et
Tissot.

Les dimanches douze, dix-neuf et vingt six septembre mil. huit-cent quarante-un, les bans de mariage, de Jean Etienne Ruffet, maître, (né le 12^{me} Juin 1782) fils des défunts mariés Gédéon Ruffet et Jeanne Louise Nétral, et veuf de Françoise Danielle née Desvignes, épouse bourgeois d'Arzier et y demeurant, d'une part, et Henriette Elise, née Tissot, majeure (née le 6^{me} septembre 1810) fille des mariés Jacques Philibert Tissot et Louise née Luquiers, et veuve de Jean Pierre Devat, épouse bourgeois d'Arzier, domiciliée à Arzier, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur le vu de la déclaration de Monsieur D. Girard, Pasteur à Arzier, portant que les époux ont rempli par de lui les formalités voulues par la Loi.

D. Martignier Pasteur.

No 111.

Prod
et Wolf.

Les dimanches treize, vingt et vingt sept Février mil. huit cent quarante deux, les bans de mariage de Jean Prod (saint Prod) né le troisième Décembre mil. sept. cent. nonante. neuf, ressortissant de la commune de Vernier, au Canton de Genève, domicilié au moulin de Montens rive la commune d'Arzier, au Canton de Vaud; fils de Jacques Prod, (saint Prod) et de Louise Recordon, d'une part, et Marie Rose Wolf, née le septième Octobre mil. huit. cent. seize, bourgeoisie de Nidau, au Canton de Orerne, domiciliée à Arzier; au Canton de Vaud; fille de Jean Samuel Wolf et de Jeanne née Wolf, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi; et le Département de Justice permit la publication des dits bans.

D. Martignier Pasteur.

No 112.

Cartier
et
Lujean.

Les dimanches trois, dix et dix sept Avril mil. huit cent quarante deux, les bans de mariage entre: Jules Henri Cartier, cultivateur, âgé de trente ans et cinq mois, natif et bourgeois de Gilly, y domicilié, fils de Félix Francais Isaac Cartier, domicilié à Gilly et de défunte Dénigne Feignoux, sa femme, d'une part; et Jeanne Lucrette Eraline Lujean, domestique, âgée de trente ans et dix mois née à Arzier, bourgeoisie du dit lieu, domiciliée à Genève, fille de Jean Etienne Lujean, et de Jeanne Loanaise Dursois, sa femme, tous deux domiciliés à Arzier, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier sur la présentation des promesses de mariage, constatées par le témoignage de l'officier de l'Etat civil du Canton de Genève, auquel ils se sont adressés en premier lieu.

D. Martignier Pasteur.

N^o 113. Les dimanches, dix-neuf, vingt-six Février, et cinq Mars mil-huit-cent quarante-trois, les bans de mariage de Jean Jacques Chapalaz, majeur, (né le 28 Mars 1810) fils de époux, Antoine Chapalaz et Jeanne Gabriëlle née Daniel sa femme, bourgeois de Château d'Veys, domicilié à Bogis, d'une part, et Susanne Louise Henchoz, bourgeoisie de Raugenens, domiciliée à Arzier, fille majeure (née le 27. Septembre 1818) de Pierre Henchoz et de Susanne née Wuensoz, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, après que les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi.

(D. Martignier Pasteur.)

N^o 114. Les dimanches quatorze, vingt-un, vingt-huit Mai mil-huit-cent quarante-trois, les bans de mariage de Marc Henri Cujean, bourgeois d'Arzier et domicilié, fils majeur (né le 19. Janvier 1814) de défunt Samuel Antoine Cujean et de Anne Marie née Chambaz sa femme, d'une part; et Madeleine Marguerite Henchoz, bourgeoisie de Raugenens et domiciliée à Arzier, fille majeure (née le 3. Mars 1815) de Pierre Henchoz et de défunte Susanne née Wuensoz, sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, après que les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi.

(D. Martignier Pasteur.)

N^o 115. Les dimanches, vingt-cinq Juin, deux et neuf Juillet mil-huit-cent quarante-trois, les bans de mariage de Marc Louis Pillaud, bourgeois de Marchissy et domicilié, fils majeur (né le 17 Mai 1807) de feu Pierre Marie Pillaud et de Françoise née Cathelaz, sa veuve, d'une part; et Jeanne Marie Souqui Dorier, bourgeoisie d'Arzier, domiciliée à Genève, fille majeure (née le 2 Juin 1809.) des défents Samuel Dorier et Liette née Charbon, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur le vu de la déclaration de Mr. Bernard, pasteur à Longirod, portant que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la Loi.

(D. Martignier Pasteur.)

N^o 116. Les dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Septembre, mil-huit-cent quarante-trois, les bans de mariage de Paul Louis Bichon, de Longirod, et domicilié (né le 13 Avril 1815) fils de Jean François Bichon et de sa femme Lucie née Humbert, d'une part, — et de Jeanne Françoise Chambaz, d'Arzier et le Muid, domiciliée aux Douges, commune de Cheserex, (née le 3. Décembre 1819) fille de Louis Henri Chambaz et de sa femme Jeanne Marie Durand, ont été publiés dans l'Eglise d'Arzier, sur le vu de la déclaration de Mr. Laubcher, suffragant à Longirod, qui déclare que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la Loi.

(D. Martignier Pasteur.)

N° 117.

Neuffer
et
Serment.

Les dimanches cinq, douze et dix neuf Mai mil. huit. cent quarante quatre, les bans de mariage de de François Naël Neuffer (né le 26. mai 1821) de Monthruar, domicilié à Arzier, fils de Jean Yaque, Lucci, Neuffer et de Téqueline née Chambay, sa femme, d'une part; et de: Charlotte Jeanne Serment, de Chabrey, domiciliée à la Ceille, mère Basrins, fille majeure de François Serment et de Danièle Jeanne Marguerite Vieux, sa femme; d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur le vu de la déclaration de Mr. Lœuvrier, suffragant à Martigny, postant que les époux ont rempli toutes les formalités voulues par la Loi.

(D. Martignier. Pasteur)

N° 118.

Dufour
et
Richard.

Les dimanches dix neuf, vingt six Mai et deux Juni mil. huit. cent quarante quatre les bans de mariage de Charles Lucci Dufour, d'Arzier et le Muich, domiciliés aux Muich, fils majeur de feu Paul César Dufour et de Juliette Dupont sa veuve, d'une part; et de:

* majeure.
approuvé l'adjoint.
D. Martignier.

Sophie Richard, de Mont, domiciliée à Genève, ^{* majeure} fille de feu Emmanuel Richard et de Thénique Meyland, sa veuve, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur la présentation des dits bans, signés par Mr. F. Craver, officier de l'Etat civil au Canton de Genève et légalisés par le conseiller d'Etat LeFort.

Les époux feront tenir leur mariage dans l'Eglise de Rolle.

(D. Martignier. Pasteur)

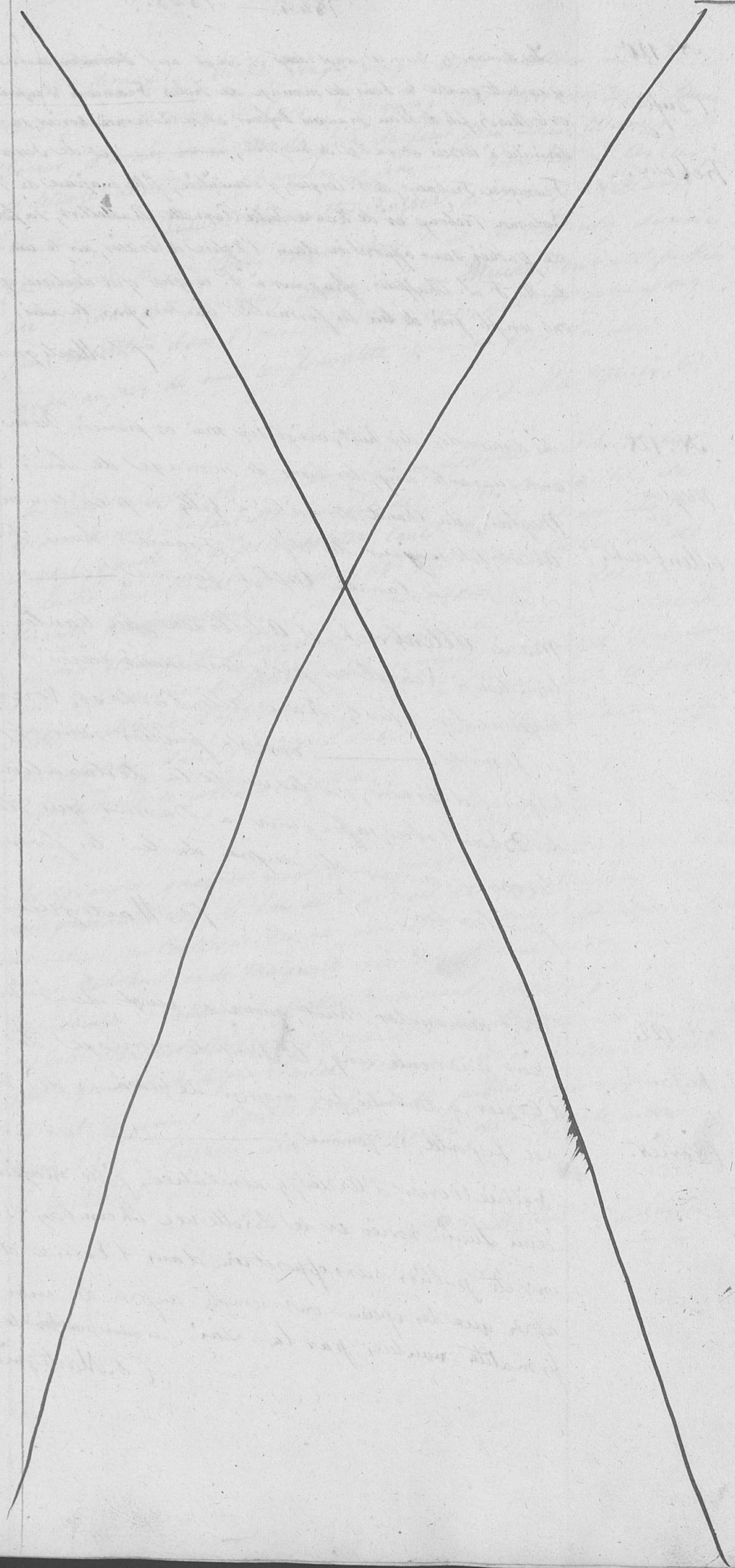
N° 119.

Dorier
et
Falquet.

Les dimanches, premier, huit et quinze Décembre mil. huit. cent quarante quatre, les bans de mariage de Marc Jules Dorier, d'Arzier, domicilié à Aubonne, fils majeur de Samuel Dorier et de Lisette née Chardon, sa femme, d'une part et de

Marianne Falquet de Lapraz, domiciliée à Aubonne et précédemment à Lapraz, fille mineure demeur autorisée de François Antoine Henri Falquet et de Rose Marguerite née Nulle sa femme, d'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier sur le vu de la déclaration de Mrs le Pasteur Dellicent, Pasteur à Aubonne, qui déclare que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la Loi.

(D. Martignier. Pasteur)



No 120.
Dufour
et
Treboux.

Les dimanches, quinze, vingt-deux et vingt-neuf décembre mil huit-cent quarante quatre les bans de mariage de Jules François Dufour, d'Arzier et le Muid, fils de Jean François Dufour et de Rose née Dorier, sa femme, domicilié à Arzier et en âge de majorité; — et de Susanne Marguerite Françoise Treboux, de S. Cergues, y domiciliée, fille majeure de Jacques Ulrich Salomon Treboux et de Jeanne Julie Bernette Rabbellat, sa femme; ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur le vu de la déclaration de Mr. F. L. Chappuis, suffragant à S. Cergues qui déclare que les époux ont rempli près de lui les formalités voulues par la Loi.

(P. Martignier. Pasteur.)

No 121.
Meylan
et
Allenbach.

Les dimanches, dix-huit, vingt-six mai et premier Juin, mil huit-cent quarante cinq, les bans de mariage de Louis Adolphe Meylan, du Chenit, domicilié à Gilly et précédemment veuve Arzier, fils majeur des défunts François Louis Frédéric Meylan et de Jeanne Camille Capt, sa femme; — et de Marie Allenbach, d'Adelboden, au Canton de Berne, domiciliée à Vinzel et précédemment veuve Arzier, fille majeure des défunts Jean Allenbach et Verena Geiger sa femme; — ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur le vu de la déclaration de Mr. de Deaulobre, suffragant à Darsin qui déclare que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la Loi.

(P. Martignier. Pasteur.)

No 122.
Dufour
et
Dorier.

Les dimanches, huit, quinze et vingt-deux Juin mil huit-cent quarante cinq, les bans de mariage de Elié Dufour, d'Arzier, y domicilié, fils majeur de Gédéon et de Jeanne née Dupontel, sa femme; — et de Féliée Dorier, d'Arzier, y domiciliée, fille majeure de feu Jean Louis Dorier et de Liette née Chambay sa femme; ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, après que les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi. Les époux seront témoins leur mariage à Belle.

(P. Martignier. Pasteur.)

No 123.
Dorier
ou
Rorret.

Les dimanches treize, vingt, vingt-sept, quatre-vingt, quatre-vingt-huit, quatre-vingt-neuf, les bans de mariage de Gustave Jean Louis Dorier, d'Arzier et le Muils, fils de feu Jean Louis Dorier et de défunte Lisette née Chambaz, sa femme, domicilié à Arzier; et de — Louise Henriette Rorret, de Danguy-Villars, fille majeure de feu Jean Jacques Rorret et de défunte Louise née Jacquot, sa femme, domiciliée au Muils, ont été publiés sans opposition dans l'église d'Arzier, après que les époux ont rempli au près de moi les formalités voulues par la Loi.

P. Martignier. C.

No 124.
Luginbühl
ou
Vidmer.

Les dimanches sept, quatorze et vingt-un septembre mil huit cent quarante-cinq, les bans de mariage de Peter Luginbühl, de Borvyl, paroisse de Gross-Hochstetten, Canton de Berne, domicilié à la Grille, vice Arzier, fils majeur de Peter Luginbühl et de Elisabeth Kammermann, sa femme, d'une part; et de — Anna Vidmer, de Langnau, au Canton de Berne, domiciliée dans la commune de Gualtier, fille majeure de Michel Vidmer et de Madeleine Hoptetter, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église d'Arzier, avec l'autorisation du Département de Justice et Police.

P. Martignier. C.

No 125.
Rohrbach
ou
Bourreoud.

Les dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit septembre mil huit cent quarante-cinq, les bans de mariage de Joseph-Louis Rohrbach, d'Ulenbach, au Canton de Berne, domicilié au Muils, fils majeur de Pierre Rohrbach et de Marguerite née Veyre, d'une part; — et de Louise Françoise Gabrielle Bourreoud, veuve en premières noces de Jean-Benoît Gersaux, d'Arzier et le Muils, domiciliée au Muils, fille majeure de Rodolphe (Daniel) Bourreoud et de Marie née Demont, sa femme, d'autre part; ont été publiés sans opposition dans l'église d'Arzier, avec l'autorisation du Département de Justice et Police.

P. Martignier. C.

N° 126
Arny
et
Ceyran.

Les dimanches, sei ze, vingt trois et quatre Novembre mil huit cent quarante cinq, les bans de mariage de Louis Frédéric Arny, de de la corporation, fils majeur de Jean François Louis Arny et de Madeleine Kolb, sa femme, domicilié à Arzier, ——— et de Susette Esaline Chambaz, d'Arzier, fille mineure et ducement autorisée de Louis Salomon Chambaz et de Henriette Gudet, sa femme, domiciliée à Arzier, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, après que les époux ont rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

P. Martignieu, Pasteur

Reçu le présent Régistre de Monsieur Martignieu Pasteur —
démisionnaire, Arzier le huit Décembre Mil huit cent —
quarante cinq. ———
J. P. P. de District de Nyon
Garnier.

Reçu le présent Régistre de Monsieur le Pasteur Chatelanaud —
Arzier le 17 Décembre 1845. ———
J. P. P. de District
Garnier.

N° 127
Dorier
et
Nirol.

Le Dimanche quatorzième, vingt unième et vingt huitième Décembre Mil huit cent quarante cinq les bans de mariage de Isaac François Dorier d'Arzier y domicilié fils majeur né le 5^m xbre 1822 de Jean Benoît et de Catherine née Velan sa femme d'une part et de François Perrette Nirol de Gingim y domiciliée fille majeure née le 9 Juin 1819 d'Antoine et de Jeanne née Brun sa femme ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de la Paroisse de Gingim que les époux avaient rempli auprès de lui les formalités prescrites par la loi.

Arzier le 28^m xbre 1845

Julien Chatelanaud Pasteur

N° 128
Chambar
et
Dufour

Le Dimanche vingt huitième Juin cinquiesme
et douzieme Juillet Mil huit cent quarante six
sur le ban de mariage de Marc Louis Chambard d'Arrier
y domicilié fils majeur né le 30 Juillet 1811. De
Gedion fils de Claude et de Jeanne Louise née
Bunnet sa femme Bourgeois d'Arrier et le Meier
domicilié à Arrier d'une part et Pros Charlotte
Dufour fille majeure née le 18^e Avril 1820 de
Rodolphe et de Jeanne Henriette née Trannelet
sa femme Bourgeois d'Arrier et le Meier domici-
lié à Arrier d'autre part ont été publiés sans
opposition dans la Paroisse d'Arrier les fiancés
ayant rempli auprès du soussigné les formalités
prescrites par la loi.

Arrier le 17^e Juillet 1846

Tuler Châtelainat Pasteur

N° 129
Cujan
et
Gardon

Le Dimanche vingt huitième Juin cinquiesme
et douzieme Juillet Mil huit cent quarante
six sur le ban de mariage de Jaques Ami Cujan
d'Arrier et le Meier fils majeur né le 14^e Mars 1812
de Samuel Antoine Cujan et de Anne Marie
née Chambard d'une part et de Suzette Marianne
Gardon de Vallorber y domiciliée fille majeure
née le 29 Avril 1804 de Jean Pierre Gardon
et de Anne Susanne née Favre d'autre part
ont été publiés sans opposition dans la Paroisse
d'Arrier d'après la délibération qui en a été
faite par le Pasteur de la Paroisse de Vallorber
que les fiancés avaient rempli auprès de lui les
formalités prescrites par la loi.

Arrier le 17^e Juillet 1846

Tuler Châtelainat Pasteur

1846-1847.

Le présent Régistre a été remis à M^r. C^{te} Em. Cunier
Pasteur de Genollier et momentanément d'Arzier
en présence de M^{lle} Pasteur Bochet par
Messieurs le Préfet du District

Arzier le 8 Décembre 1846

Le Préfet Jarynel.

N^o
130.

Les dimanches sept, quatorze et vingt
Barrat février mil huit quarante sept les bans
et de mariage de Jean François Barrat,
Chapuis fils majeur (né le 4 juillet 1824) de Jean Pierre François
Barrat et de Françoise Henriette Isabelle née
Francfort sa femme bourgeois de Vich, et y domiciliés
d'une part et de
Julie Françoise Caroline Chapuis fille
majeur (née le 20 juillet 1824) de Jean Chapuis et de Rose
Françoise née Monthoux sa femme bourgeoise d'Arzier
et y domiciliée d'autre part. rédigés par M^{lle}
Pasteur Vautier à Begnins qui atteste qu'ils sont
en règle ont été publiés dans le Temple
d'Arzier par M^{le} Pasteur Bayer sans
opposition ainsi qu'il l'a déclaré au sous-signé
Défenseur provisoire des Régistres d'Arzier.

C^{te} Em. Cunier Past. à Genollier

N^o
131.

Pernoux
et
Dorier.

Les Dimanches douze dix neuf et vingt six
septembre mil huit cent quarante sept les bans de
mariage de Jules César Pernoux, fils majeur
(né le 10 février 1821) de Pierre Pernoux et de Isabelle née
Chambaz sa femme bourgeois d'Arzier et le Muods et
domiciliés à Arzier d'une part et de
Marguerite Bénigne Dorier, fille mineure (née
le 26 mai 1826) dûment autorisée ve Rodolphe Sabmon
Géron Dorier et de défunte Henriette Etienne née
Chapuis sa femme bourgeoise d'Arzier et le Muods
domiciliés à Arzier d'autre part, ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, Les Epoux
ayant rempli les formalités voulues pour les lois auprès
du Pasteur d'Arzier, J. Bayer ainsi qu'il l'a déclaré
par un certificat déposé aux archives de la Cure.

Em. Cunier

Past. de Genollier

Le présent Registre a été remis à M^r Jean Theodore Bayer Pasteur d'Arzier en présence de M^r Ch. Cumier Pasteur de Genollier, Detenteur provisoire des Registres d'Arzier.

Arzier le 30 novembre 1847. J. Theod. Bayer.
Le Recteur du District de Nyon
Gardiol.

Les dimanches, seize, vingt-trois & trente Avril mil-huit-cent-quarante-huit, les bans de mariage de Jules David Chappuis, d'Arzier & y domicilié, fils, majeur, né le vingt septembre 1820, de Jean Chappuis et de Rose Françoise, née Monthonnex sa femme, d'une part; et de
Marianne Françoise Luscher de Nouhen, canton d'Argovie, fille majeure de Jacob Luscher & de Julie née Capt, domiciliée à Lausanne, née le 19 Mai 1819, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple d'Arzier, d'après la déclaration qui m'a été faite par le pasteur Curat de Lausanne, que les époux avaient rempli auprès de lui les formalités prescrites par la loi.
J. Theod. Bayer, pasteur.

N^o 132.
Chappuis & Luscher.

Les dimanches sept, quatorze & vingt & un Mai mil-huit-cent-quarante-huit les bans de mariage de Jacques Gardiol, fontenier, domicilié à Genève, citoyen genevois, né à Brarustin le 1^{er} Mai 1809, fils majeur de Philippe Gardiol & de Marie Pasquet sa femme, agriculteurs-propriétaires, domiciliés à Brarustin, veuf en premières noces de Georgine Rey, d'une part; et de
Julie Françoise Chambaz, domestique, domiciliée à Genève, bourgeoise d'Arzier, née le 5 Août 1820 à la Rippe, fille naturelle majeure de François Chambaz, agriculteur, domicilié au dit Arzier, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église d'Arzier, sur le vu du permis du Gouvernement de Vaudo, de publier ces bans & les promesses de mariage des dits époux dressés à Genève.
J. Theod. Bayer, pasteur.

N^o 133.
Gardiol & Chambaz.

Les dimanches quinze, vingt-deux & vingt-neuf Avril, mil-huit-cent-quarante-neuf, les bans de mariage de Isaac François Dorier, bourgeois d'Arzier, y domicilié, fils majeur (né le 5 Décembre 1822) de Jean Benédit Dorier (dit Henri) & de Catherine Velan, sa femme, et veuf de Françoise Bernette Dorier née Nicole (décédée le 22 Mai 1846; d'une part; et de
Luzette Vallon, bourgeoise de Genollier, domiciliée à Begnins, fille majeure autorisée (née le 21 Septembre 1826) des défunts Marc François Vallon & de Louise, née Kuhn, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église d'Arzier, après la déclaration à moi faite par le pasteur Gauthier de Begnins que les promesses de mariages des sus-dits époux sont en règle.
J. Theod. Bayer, pasteur.

N^o 134.
Dorier & Vallon.
Le présent registre a été remis à M^r J. Theod. Bayer, pasteur, le 21 Décembre 1849.
Le Recteur du District de Nyon

1849. 1850. 1851.

N° 135

Chambar
et
Rodrigue

Les Dimanches onze, dix-huit, et vingt-cinq novembre
mit-huit cent quarante-neuf, les bans de mariage de
Abram Jacques Louis Chambaz, d'Arzier et le Muids,
domicilié à Fréleau, fils mineur dûment autorisé (né le 20.8^{tra} 1828)
de Jean Pierre Daniel Chambaz et de Rose née Loup sa
femme, d'une part; et de

Rosalie Eugénie Rodrigue née à Veseney (Département
de l'Ain en France), domiciliée à Veseney, fille majeure (née
le 21 mars 1825) de Aimé Marie Rodrigue et de Marie
Françoise née Chambaz sa femme, d'autre part, ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur le vu
de la déclaration de M^r. Cunier Pasteur de Genollier, portant
que les dits époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues
par la loi.

P. Dilly Pasteur

N° 136

Cujean
et
Neuffer

Les Dimanches vingt-sept janvier, trois et six février mit-
huit cent cinquante, les bans de mariage d'Antoine Gaspard
Cujean (né le 15 aout 1810) fils majeur de feu Louis Gabriel
Cujean et de Henriette née Odier sa femme, bourgeois
d'Arzier et le Muids, domicilié à Arzier, veuf en premières
noces de Jeannette Louise Marguerite Cujean (décédée le 3 mai 1847)
d'une part, et de

Jeanne Françoise Neuffer fille majeure (née le 3 février 1817)
de Jean François Elié Cassaz et de Françoise née Sibenthal
sa femme, bourgeoise de Montherod, domiciliée à Begnins
veuve en premières noces de Jean François Isaac Neuffer
(décédé le 27 octobre 1841) d'autre part, ont été publiés sans
opposition dans le temple d'Arzier, sur le vu de la déclaration
de M^r. Vautier pasteur de Begnins portant que les promesses de
mariage des susdits époux sont en règle.

P. Dilly Pasteur

N° 137

Pernoux
et
Bertholet

Les Dimanches cinq, onze et dix-neuf janvier mit huit cent cinquante-
de un, les bans de mariage de François Rodolphe Alexandre Pernoux
fils de Pierre Pernoux et de Jeanne Elisabeth née Chambaz, bourgeois
d'Arzier et le Muids et domicilié à Arzier, d'une part, et de
Marie Madeleine Bertholet, fille mineure et autorisée
de son père Pierre David Bertholet et de Susanne Salomé
Henchoz sa femme, bourgeoise de Rougemont et domiciliée
d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le
temple d'Arzier, sur le vu de la déclaration de Monsieur
le Pasteur Moehrlen, portant que les dits époux ont rempli
auprès de lui les formalités voulues par la loi.

P. Dilly Pasteur

n° 138 Les Dimanches neuf, seize et vingt-trois mars mil huit cent cin-
 Vieux quant au bans de mariage de Etienne Frédéric Vieux, bour-
 et Bertholet.geois de Bassins y domicilié, fils majeur de Jean Isaac Vieux et
 Jeanne Pernette née Linner sa femme, d'une part, et de
 Anette Bertholet, bourgeoise de Pragemont, domiciliée à Ar-
 tier, fille majeure de Pierre David Bertholet et de Jeannette
 née Lujan sa femme, d'autre part, ont été publiés sans op-
 position dans l'Eglise d'Arzier, après que les époux ont rempli
 auprès de moi les formalités voulues par la loi.

P. Dilly Pasteur

n° 139 Les Dimanches trente novembre, sept et quatorze décembre
 Gonseth mil huit cent cinquante un, les bans de mariage de Jean
 et Christeter. Samuel Isaac Gonseth de Gessenay Canton de Berne domicilié
 à Montant rière Arzier, précédemment à Vich, fils majeur
 de Isaac Gonseth et de Marguerite née Haldi sa femme, d'une part
 et de Louise Christeter de Gessenay Canton de Berne domi-
 ciliée à Montreux C^{te} de Vaud, fille majeure de Jean Christeter
 et de Elisabeth née Knöri sa femme, d'autre part, ont été publiés
 sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur le vu de la déclara-
 tion de Monsieur le Pasteur Cunier de Genollier portant que
 les dits époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

Paul Dilly Pasteur

n° 140 Le dimanche vingt-huit décembre mil huit cent cinquante un, les
 Wuischpard bans de mariage de Jean Charles Wuischpard fils majeur de Louis
 et Maillet. Wuischpard et de Françoise née Berlié, âgée de 37 ans, Bourgeoise de Givrens
 où il est domicilié, d'une part et de
 Catherine Marianne née Panchaud, née le 15 février 1814, fille de Jean Abraham
 Louis Panchaud et de Louise Marguerite Dumont, veuve en première noc
 de Louis Samuel Maillet bourgeois d'Arzier-le-Muid et de Givrens, où
 elle est domiciliée d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
 l'Eglise d'Arzier sur le vu de la déclaration de Mr. Ch. Wuischpard
 portant que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.
 En date du 24^{bre} 1851 le D^{pt} de Justice et Police du C^{te} de Vaud a
 accordé aux susdits époux la dispense de deux publications de bans de leur
 mariage, à Arzier-le-Muid, lieu de bourgeoisie de l'épouse.

Paul Dilly Pasteur

N° 141.
Chambaz
et
Masson.

Les Dimanches huit, quinze et vingt deux février mil huit cent cinquante deux, les bans de mariage de Jules André Chambaz d'Arzier - le Muids domicilié aux Rouges rière Chésereux fils majeur (né le 29 avril 1816) de défunt André Chambaz et de sa femme Marie née Durand, d'une part et de Louise Emili Masson d'Ecublens domiciliée à Genève fille majeure (née le 8 9^{bre} 1815) de défunt Jean Louis Masson et de sa femme Jeanne née Durand d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur le vu de la déclaration de Mr. Bernard pasteur de Gingins, portant que les dits époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

Paul Dilly Pasteur

Dilly et Reinhard
voyez plus loin

N° 142
Rüffer
et
Virchaud

Les Dimanches six, treize et vingt juin mil huit cent cinquante deux, les bans de mariage de Jean Marc Jules Rüffer d'Anet Canton de Berne domicilié à Montandrière Arzier fils majeur de Jean François et de Anne Marie née Treboux sa femme, d'une part, et de Hélène Cécile Virchaud de Quillier, y domiciliée fille majeure de Auguste François et de Elisabeth née Auberson sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur le vu de la déclaration de Mr. Currier Pasteur de Genollier, portant que les dits époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

Paul Dilly Pasteur

N° 143
Cujean
et
Taccoud.

Les Dimanches quatorze, vingt-un, vingt-huit novembre mil huit cent cinquante deux, les bans de mariage de Marc David Ferdinand Cujean fils majeur (né le 16 juin 1821) de Pierre François et de Jeanne née Dufour, d'Arzier, domiciliés à Tolochenaz, d'une part, et de Etienne Marie Taccoud fille majeure (née le 15 février 1822) de Marc Louis et de Susanna née Guignard, de St. Saphorin Morges, domiciliés à Monnaz d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur le vu de la déclaration de Mr. Jacques Pasteur à Morges, portant que les dits époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

Paul Dilly Pasteur

N^o 144 Les Dimanches vingt huit novembre, cinq et douze décembre
 Gervaise mil huit cent cinquante deux, les bans de mariage de Julie Fran-
 Dufour cois Salomon Gervais, de Begnins, y domicilié, fils majeur
 (né le 22 février 1822) de Jonas Gervais et de Marie Françoise
 née Humbert sa femme d'une part, et de
 Jeannette Henriette Dufour, d'Arzier le Meudis, domiciliée
 au Meudis et précédemment à Lausanne, fille majeure (née
 le 25 avril 1824) de Rodolphe Salomon Dufour, et de Fran-
 coise née Rochaix sa femme, d'autre part, ont été publiés
 sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur le vu de la déclara-
 tion de Mr. Vautier pasteur à Begnins, portant que les
 dits époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par
 la loi.

Paul Dilly Pasteur

N^o 145 Les Dimanches sept, quatorze et vingt un mars mil huit
 Dilly cent cinquante deux, les bans de mariage de Paul Louis
 Reinhard Gabriel Bennion Dilly, de Paudex, domicilié à Arzier,
 fils majeur (né le 3 février 1827) de Jean Marc André Dilly
 et de Jeanne Susanne Marie née Remond sa femme d'une part
 et de Marie Reinhard, de Lumiswald C^{te} de Berne, domici-
 ciliée au Havre fille mineure (née le 30 8^{bre} 1830) de Jean
 François Reinhard et de Marie Elisabeth née Rubattel sa
 femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
 l'Eglise d'Arzier, les époux ayant rempli les formalités
 voulues par la loi.

Paul Dilly Pasteur

N^o 146 Les Dimanches vingt neuf mai et douze juin mil huit
 Schneiter cent cinquante trois, les bans de mariage de Pierre Schnei-
 Meyer ter, d'Amsoeldingen, C^{te} de Berne, domicilié à Pont-Farbel
 commune de Prangins et précédemment à la Cérille, commune
 d'Arzier (né le 20 juillet 1826), fils majeur de Pierre
 Susanne Elisabeth Meyer, de Birchdorf, Canton de Berne
 domiciliée à Nyon (née le 20 8^{bre} 1828) fille majeure de
 Christ Meyer et de Anne née Urser sa femme d'autre
 part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
 d'Arzier, sur le vu de la déclaration de Mr. Dritholle
 pasteur à Nyon portant que les dits époux ont rempli
 auprès de lui les formalités voulues par la loi.

Paul Dilly Pasteur

N^o 147
Dufour
et
Vincent

Les Dimanches vingt-un, vingt-huit août et quatre septembre mil-huit cent cinquante-trois, les bans de mariage entre Charles Marc Francois Dufour bourgeois d'Arzier, domicilié à Lyon, fils majeur (né le 31^{bre} 1825) de Francois Dufour et de Stéanne Henriette née Treboua sa femme, d'une part, et Benoit Vincent, domicilié à Lyon fille mineure et légitime de feu Benoit Vincent et de Catherine Berlioz sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, les époux ayant rempli les formalités voulues par la loi.

Paul Dilly Pasteur

N^o 148
Cujean
et
Chapuis

Les Dimanches vingt-cinq septembre deux et neuf octobre mil huit cent cinquante-trois, les bans de mariage entre Jules Marc Francois Cujean, bourgeois d'Arzier, domicilié au Muids, fils mineur (né le 1^{er} 9^{bre} 1832) de Jean David Louis Cujean et de Charlotte Juliette née Chambard sa femme d'une part et Rose Louise Chapuis, bourgeoise d'Arzier, domiciliée à Arzier, fille mineure (née le 20 février 1833) de feu Marc Emmanuel Chapuis, et de Jacqueline née Dorier sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

Paul Dilly Pasteur

N^o 149.
Debonneville
et
Chambard

Les Dimanches six treize et vingt novembre mil-huit cent cinquante-trois, les bans de mariage entre Constant Debonneville de Gimel, domicilié au Muids et précédemment à Gimel fils majeur (né le 30 janvier 1828) de Marc Francois Louis Debonneville et de Rose née Monniers sa femme d'une part et Jeanne Marie Françoise Chambard, domiciliée au Muids, fille mineure (née le 13 octobre 1831) de Salomon Chambard et de Louise Françoise née Golar sa femme d'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

Paul Dilly Pasteur

N^o 150.
Pécoud
et
Gonseth

Les Dimanches vingt sept novembre quatre D onze dicem-
bre mil huit cent cinquante trois, les bans de mariage
entre Jean Marc Pécoud fils majeur (né le 22 g^{bre} 1815) de
Jean Louis Pécoud et de Louise née Guinet sa femme, de
Vaud domicilié à Genollier, veuf en premières nocces de
Charlott Françoise née Prod'hom d'une part et
Marie Françoise Lucie Gonseth, fille mineure (née le
17 février 1832) de Isaac Gonseth et de Marguerite Christine
née Haldi sa femme, de Gessenay (C^{te} de Berne) domicilié
à Montantrière Arzier d'autre part, ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur le vu de la
déclaration de Mr. Cunier Pasteur de Genollier portant
que les dits époux ont rempli auprès de lui les formalités
voulues par la loi.

Paul Dilly Pasteur

N^o 151
Berseth
et
Clavel

Les Dimanches onze, dix huit et vingt cinq juin mil
huit cent cinquante quatre, les bans de mariage entre
François Louis Henri Berseth, bourgeois de St George
domicilié à Arzier, fils majeur (né le 29 mars 1812) de
Jean Etienne Louis Berseth et de défunte Jeanne Louise née
Dufour sa femme, d'une part et
Jeanne Louise Clavel, bourgeoise de Bourmies, do-
miliée à Genève, fille majeure (née le 13 février 1816) de
défunts Pierre Louis Rodolphe Clavel et de Jeanne
Susanne née Mattis sa femme, d'autre part, ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur le vu
de bans dressés par Mr. Bastian 1^{er} secrétaire de l'Etat civil
de la ville de Genève et légalisation de sa signature.

Paul Dilly Pasteur

N^o 152
Jan
et
Luscher

Les Dimanches six treize et vingt aoud mil huit
cent cinquante quatre, les bans de mariage entre
Frédéric Louis Jan, bourgeois de Châtillens, domicilié à
Begnins, fils majeur (né le 27 g^{bre} 1822) de Alexandre Daniel
Jan et de Marianne née Visinand sa femme, d'une part
et Julie Luscher, bourgeoise de Moosterau (C^{te} d'Argovie)
domiciliée à Arzier précédemment à Begnins, fille
majeure (née le 7 aout 1827) de feu Christian Luscher et de
Anne Françoise Tallent sa femme, d'autre part, ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, les
époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues
par la loi.

P. Dilly Pasteur

No 153 Les Dimanches six, treize et vingt deux mil huit cent
 Chambaz cinquante quatre, les bans de mariage entre Jules Francois
 Dufour. Rodolphe Chambaz, d'Arzier, y domicilié, fils majeur (né
 le 7 février 1822) de Benedict Manuel Chambaz, et de Jeanne
 Marie née Chappuis sa femme, — d'une part —
 et Louise Marguerite Dufour, d'Arzier, y domiciliée,
 fille majeure (née le 15^{juin} 1830) de Francois Dufour et
 de Jeanne Henriette née Treboun sa femme, d'autre part,
 ont été publiés sans opposition dans l'église d'Arzier.

Paul Dilly Pasteur

No 154

Renevier Les Dimanches deux, dix neuf et vingt six novem-
 et bre mil huit cent cinquante quatre, les bans de
 Rochat. mariage entre George Marie Louis Renevier, d'Arzier,
 domicilié au Muids, fils majeur (né le 7 juillet 1808) de
 Rose Renevier — d'une part —
 et Marie Antoinette Rochat, bourgeoise de l'abbaye,
 domiciliée au Muids, fille majeure (née le 3.9^{juin} 1810) de
 Jean Jacques Rochat, et de Jeanne Henriette née
 Bourrewood sa femme, d'autre part, ont été publiés
 sans opposition dans l'église d'Arzier.

Paul Dilly Pasteur

No 155

Dorian Les Dimanches trois, six, et dix-sept juin mil huit cent
 et Dufour cinquante cinq les bans de mariage entre Marie Jules
 Dorian, d'Arzier, y domicilié, fils majeur (né le 25.7^{juin}
 1816) de Samuel Dorian et de Lisette née Chardon, veuf
 en premières noces de Mariannette née Falquet, d'une part
 et Nancy Octavie Dufour, d'Arzier, domiciliée au
 Muids, fille majeure (née le 27.7^{juin} 1819) de Jacques
 Pierre Benedict Dufour et de Françoise Madeleine
 née Cujan sa femme, d'autre part, ont été publiés sans
 opposition dans l'église d'Arzier, les époux ayant rempli
 auprès de moi les formalités voulues par la loi.

P. Dilly Pasteur

no 156

Anet
et
Vuadens

Les Dimanches neuf, seize et vingt-trois septembre mil huit cent cinquante cinq, les bans de mariage entre Pierre Francois Henri Anet, bourgeois du Chateaud, domicilié au Muids, fils majeur né le 17. 9. 1831 / de feu Jean Francois Abram Anet et de Louise mariée Félix sa femme d'une part — et — Marguerite Fanny Louise Vuadens, Bourgeoise de Blonay domiciliée à St Léger, fille mineure née le 17. février 1834 de Francois Louis Vuadens et de Susanne Marguerite née Anet sa femme, d'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arrier, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

Paul Dilly pasteur

no 157.

Saugy

Dufour

Les Dimanches neuf, seize et vingt-trois septembre mil huit cent cinquante cinq, les bans de mariage entre Louis David Saugy, de Rougemont, domicilié au Muids, fils majeur né le 17. novembre 1819 / de David Saugy et de Susanne mariée Martin d'un part — et — Jeanne Josephine Dufour, d'Arrier, domiciliée au Muids, fille mineure et autorisée née le 19. octobre 1832 / de Marc Antoine Salomon Dufour et de Jeanne Bénigne née Vallon, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arrier, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

Paul Dilly pasteur

no 158

Chapsuis
et
Chambaz

Les Dimanches vingt-trois, trente septembre et sept octobre mil huit cent cinquante cinq, les bans de mariage entre Marc Emanuel Chapsuis, d'Arrier, y domicilié, fils majeur né le 29. 7. 1826 / de Jean Louis Chapsuis et de Rose Marie née Loup sa femme d'une part — et — Charlotte Sophie Chambaz, d'Arrier, y domiciliée, fille majeure née le 29. août 1828 / de Marc Isaac Chambaz et de Louise Antoinette née Cujean sa femme d'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arrier, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

Paul Dilly pasteur

N^o 159. Les Dimanches treize et vingt avril mil huit cent cinquante
Breithaupt
Vannad. six, les bans de mariage entre Daniel Henri Eugène Breithaupt
domicilié aux Prousses fils majeur (né le 22 x br 1821) de Jean
Breithaupt et de Eléonore Perret — d'un grand et
Louise Julie Fanchette Vannad, d'Arzier le Meud, domiciliée
au Meud, fille majeure (née le 12^e mai 1830) de Charles Vannad
et de Françoise née Féron sa femme d'autre grand, ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur le vu des bans de mariage
dressés par le maire de Prousses, et affichés au dit lieu, et d'un permis
de publication donné par le Département de Justice et Police en
date du 7 avril 1856 qui a aussi auord' lieu pour d'une publication.
Paul Dilly pasteur.

N^o 160. Les Dimanches vingt sept avril, quatre et onze mai mil huit
Ruffet
Ruffet. cent cinquante six, les bans de mariage entre Marc Henri
Ruffet, d'Arzier le Meud, domicilié au Meud, fils majeur
(né le 13 février 1829) de Jean Théodore Ruffet et de Rose Hen-
riette née Dufour sa femme d'un grand — et
Jeanne Sophie Ruffet, d'Arzier le Meud, domiciliée à
Arzier, fille majeure (née le 26. 9. br 1832) de Henri Ga-
briel Ruffet, et de Mariannu Sophie née Perrier sa femme
d'autre grand ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
d'Arzier, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités
voulues par la loi.
Paul Dilly pasteur.

N^o 161. Les Dimanches quatre, onze et dix huit mai mil huit cent
Urser
et Herren. cinquante six, les bans de mariage entre Frédéric Jacob Urser
de Thierachorn (C^{te} de Berne), domicilié à Pont. Farbel, commune
de Prangins, fils mineur et dament autorisé (né le 20 mai 1836) de
Jacob Urser, et de Magdelaine née Socki sa femme, d'un grand
et Elisabeth Herren, de Frouent Pappepen (C^{te} de Berne), domiciliée
à la Cérille (commune d'Arzier, fille majeure (née le 18 janvier 1830)
de Samuel Herren et de Magdelaine Neltstab sa femme, d'autre
grand, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier,
sur le vu de la déclaration de M^r. Drilholle pasteur d'Arzier
portant que les époux ont rempli auprès de lui les formalités
voulues par la loi.
Paul Dilly pasteur.

n° 162. Les Dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre août mil huit
 Chambaz cent cinquante six, les bans de mariage entre Antoine Chambaz
 et Picot. d'Arzier, domicilié au moulin, fils majeur (né le 22 x^{bre} 1821) de
 Famille Chambaz et de Jeanne Susanne née Cujean sa femme
 d'une part — — — — —
 Jeanne Louise Picot, de Duillier, y domiciliée, fille ma-
 jeure (née le 8.7^{bre} 1821) de Jean François Picot et de Jeanne
 Henriette née Roch sa femme, d'autre part, ont été publiés
 sans opposition dans l'église d'Arzier, sur le vu de la
 déclaration du Pasteur de Genollier, portant que les époux
 ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

Paul Dilly Pasteur.

Examiné & visé le présent Régistre à Arzier,
 Le 28 Mars 1857.

Le Préfet
 J. Seret

n° 163 Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre et trente un mai
 Dufour mil huit cent cinquante sept, les bans de mariage entre
 et Chambaz. Marc Isaac Rodolphe Dufour, d'Arzier, y domicilié,
 fils majeur (né le 12 avril 1821) de Jean François Dufour
 et de Rose née Dorier sa femme, d'une part — — — — —
 Rosine Susanne Chambaz, d'Arzier, y domiciliée
 fille mineure (née le 14 mai 1835) de feu Adam Chambaz
 et de Jacqueline née Chambaz sa femme, d'autre part.
 ont été publiés sans opposition dans l'église
 d'Arzier, les époux ayant rempli auprès de moi les
 formalités voulues par la loi.

Paul Dilly Pasteur.

n° 164
Chambaz
et
Gay.

Les Dimanches cinq, douze, dix-neuf juillet mit-huit cent cinquante sept, les bans de mariage entre Chambaz Louis Adrien, d'Arzier, domicilié, fils majeur (né le 8^{bre} 1823) de David Louis et de feu Anne Rose née Abrozol sa femme, d'un part — et Gay Jeanne Louise, d'Eysins, domiciliée au Petit-Jacomet C^{te} de Genève, fille majeure (née le 30 avril 1824) de feu Pierre Louis Gabriel et de feu Elise Henriette née Chambaz, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur le vu de la déclaration de Monsieur Traine min. suffr. & My on portant qu'ils épousent ont rempli les formalités voulues par la loi.

Paul Dilly pasteur

n° 165
Ravay
et
Cujean

Les Dimanches dix-huit, vingt-cinq octobre et un novembre mit-huit cent cinquante sept, les bans de mariage entre Ravay Henri, bourgeois de Valerys-sous-Rances, domicilié à Genève, fils (né le 24 juin 1835) de Susann Ravay d'un part — et Jeanne Marie Marguerite Cujean, d'Arzier, domiciliée à Genève, fille (née le 22 février 1835) de Jean Louis Cujean et de Charlotte née Quayzin sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur le vu des bans dressés par le J^{ur} et ains de l'Etat civil de la ville de Genève et légalisés.

Paul Dilly pasteur

n° 166.
Hertzog
et
Domp martin.

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf novembre mit-huit cent cinquante sept, les bans de mariage entre Jean Louis Ami Hertzog de Guggisberg, canton de Berne, domicilié à Montant vicie Arzier, fils majeur (né le 25^{bre} 1828) d'Abraham Henri Hertzog et de sa femme Marie Isoline Dépensard, d'un part — et Claudine Domp martin, de Pers-Jussy, paroisse de St Pierre et St Paul (Savoie) domiciliée à Genève, fille majeure (née le 24^{bre} 1822) de Joseph Domp martin et de sa femme Nicolande Marmeur, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur le vu de la déclaration de M^r le Pasteur Bernard & Gingins, portant qu'ils épousent ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi, et produit entre autres la permission du D^épart de Justice et Police en date du 7^{bre} 1857.

Paul Dilly pasteur

n° 167.
Chambaz
et
Capt.

Les Dimanches six, treize et vingt décembre mil huit cent cinquante sept, les bans de mariage entre Chambaz David Louis, d'Arzier, y domicilié, fils majeur (né le 16 janvier 1787) de Henri Louis Chambaz et de Françoise née Champion sa femme, veuf de Anne Rose née Abrohol, d'une part, et Capt Jeanne Magdeleine, du Chenet, domiciliée à Arzier fille majeure (née le 25 juin 1797) de Jean Samuel Chambaz et de Susette née Claye sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église d'Arzier les époux ayant rempli au près du sous-signé les formalités voulues par la loi.

Paul Dilly pasteur.

n° 168
Pernoux
Dufour

Les Dimanches vingt un, vingt huit mars et quatre avril mil huit cent cinquante huit, les bans de mariage entre Pernoux Jean Charles Samuel, d'Arzier, y domicilié fils majeur (né le 24. 7br 1822) de Pierre Pernoux, et de Jeanne Elizabeth née Chambaz sa femme, d'une part - et Dufour Fanny Caroline, d'Arzier, y domiciliée, fille mineure (née le 4 avril 1851) de Marc Antoine Dufour et de Jeanne Benigne née Volton sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église d'Arzier, les époux ayant rempli au près de moi les formalités voulues par la loi.

Paul Dilly pasteur.

n° 169
Prélat
et
Dorier.

Les Dimanches vingt trois, trent janvier et six février mil huit cent cinquante neuf, les bans de mariage entre Marc François Prélat, de Givrins, y domicilié, fils majeur (né le 8 mai 1808) de Jean David et de Marguerite Françoise née Prélat sa femme, d'une part et Jenny Dorier, d'Arzier, domiciliée à la Tour de Peith fille majeure (née le 18 février 1830) de Jean Charles Rodolphe et de Jeanne née Humbert sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église d'Arzier, les époux ayant rempli au près du sous-signé les formalités voulues par la loi.

Paul Dilly pasteur.

n° 170. Les Dimanches vingt-sept mars, trois et dix avril mil huit
 cent cinquante neuf, les bans de mariage entre Louis Henri
 Dorier et Charbonnet. Dorier, d'Arzier, domicilié à Trélex, fils majeur (né le
 12 janvier 1833) de Jean Charles Rodolphe et de Jeanne Marie
 nie Humbert sa femme d'une part et
 Jenny Charbonnet, de Duillier, y domiciliée fille mineure et
 autorisée de feu Salomon Jacob David et de Antoinette née
 Pittel sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition
 dans l'Eglise d'Arzier, sur le vu de la déclaration de M. Tanavel
 pasteur de Genollier portant que les époux ont rempli auprès de lui les
 formalités voulues par la loi.

Paul Dilly pasteur.

n° 171. Les Dimanches vingt-sept mars, trois et dix avril mil huit cent
 cinq cinquante neuf, les bans de mariage entre Isaac Stienne
 Pécoud et Cujean. Pécoud, du Vaud, domicilié au Muids, fils majeur (né le 20. 7^{br}
 1835) de feu Jean Pierre et de Marie Susanne née Hugonet sa
 femme d'une part et
 Sophie Rosette Cujean, d'Arzier, domiciliée au Muids, fille
 mineure (née le 17. 9. 1839) de feu Jean Marc Abram et de
 Jeanne Marie Cujean sa femme d'autre part, ont été publiés
 sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, les époux ayant rempli
 auprès du sous-signé les formalités voulues par la loi.

Paul Dilly pasteur.

n° 172. Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux mai mil
 huit cent cinquante neuf, les bans de mariage entre Jules Louis
 Cujean et Berlie. Cujean, d'Arzier, domicilié à la Rippe, fils majeur (né le
 3 février 1831) de Jean Louis et de Françoise Charlotte née
 Quaysin sa femme d'une part et
 Jeanne Mathilde Berlie, de la Rippe, domiciliée à Fran-
 chepied près la Rippe, fille majeure (née le 22 avril 1831) de
 Samuel Eli et de Jeanne Louise Denyse nie Cant sa
 femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
 l'Eglise d'Arzier, sur le vu de la déclaration de M. le pasteur
 de Crassier portant que les époux ont rempli auprès de lui
 les formalités voulues par la loi.

Paul Dilly pasteur.

no 173
Ruffet
et
Ruffet

Les Dimanches quinze, vingt deux et vingt neuf mai mil huit cent cinquante neuf, les bans de mariage entre Jean Charles Ami Ruffet, d'Arzier, domicilié au Muidds, fils majeur (né le 28 aout 1832) de Jules Francois Rodolphe et de Jenny Marie Fanny née Prod'hom sa femme d'une part et Souky Louise Caroline Ruffet, d'Arzier, domiciliée au Muidds, fille majeure (née le 27 novembre 1835) de Charles Francois et de Louise Marie née Ruffet sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, les époux ayant rempli auprès du sous-signé les formalités voulues par la loi.

Paul Dilly pasteur.

no 174.
Ruffet
et
Rimond

+ approuvé la
correction
P. Dilly past.

Les Dimanches vingt neuf mai, cinq et douze juin mil huit cent cinquante neuf, les bans de mariage entre Louis Ruffet d'Arzier, domicilié aux Laun-Vives, Canton de Genève, fils majeur (né le 13 avril 1836) de Jacques Francois Louis Ruffet et de Henriette Marie Julie née Roch sa femme, d'une part et Jeanne Catherine Louise Rimond, de Genève, domiciliée aux Laun-Vives, fille mineure de Jean Etienne Perregaux Rimond et de défunte Jenny Marguerite Perregaux sa femme ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, sur le vu de bans de mariage dressés par l'officier de l'Etat civil de la commune de Laun-Vives.

Paul Dilly pasteur.

no 175
Ruffet
et
Volet

Les Dimanches vingt neuf mai, cinq et douze juin mil huit cent cinquante neuf, les bans de mariage entre Jean Benoit Ruffet d'Arzier, domicilié au Muidds, fils majeur (né le 7 janvier 1825) de feu Theodore Ruffet et de Rose Henriette née Dufour sa femme d'une part et Jeanne Marguerite Volet née Beroud, des Thioleyres, domiciliée au Muidds, fille majeure (née le 29 janvier 1835) de Jean Beroud et de Jeanne Louise née Cleri sa femme, et veuve en premières noces de Gabriel Volet d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise d'Arzier, les époux ayant rempli auprès du sous-signé les formalités voulues par la loi.

Remis le présent Registre à Paul Dilly pasteur.

M. Le Pasteur C. J. Gaudin, après son installation.

Arzier, le 17 Juillet 1859.

Le Préfet
J. Peret

1859.

176.
Chambaz
&
Chapuis.

Les dimanches quatorze, vingtun & vingt huit août mil huit cent cinquante neuf, les bans de mariage de Frédéric Jules François Chambaz, d'Arzier, y domicilié (né le 8 sept. 1837), fils mineur autorisé de Jean David Henri Chambaz, et de Charlotte Perrette née Kuffer, sa femme, — & de Fanny Lucie Félicie Chapuis, d'Arzier, y domiciliée (née le 1. novembre 1839), fille mineure autorisée de Juste Édouard Chapuis, et de Jeanne Suzanne née Velen, sa femme, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

Fr. Gaudin Dixon Past.

177.
Divorne
&
Humbert.

Les dimanches vingt cinq septembre, deux & neuf octobre mil huit cent cinquante neuf, les bans de mariage de Jean Henri Divorne, de Château d'Oex, domicilié à Arzier (né le 28 avril 1834), fils majeur de Jean Étienne César Divorne & de Jeanne Louise Antoinette née Burnet, sa femme, — & de Jeanne Pauline Julie Humbert, de Begnins, y domiciliée (née le 2 octobre 1833), fille majeure d'Abraham Salomon Humbert et de Jeanne Françoise Elisabeth née Linner, sa femme, ont été publiés sans opposition dans le temple d'Arzier, sur le vu de la déclaration de M. G. Dietrich, pasteur à Begnins, que les époux ont rempli les formalités voulues par la loi.

Fr. Gaudin Dixon Past.

178.
Chambaz
&
Oberhart.

Les dimanches seize, vingt trois & trente octobre mil huit cent cinquante neuf, les bans de mariage de Louis Adrien Chambaz, d'Arzier & de Muids, domicilié à Arzier, (né le 8 décembre 1823), fils majeur de David Louis & de Anne Rode née Abrazol, sa femme, veuf en premières noces de Jeanne Louise Gay, — & de Jenny Marie Louise Oberhart, de Jegenstorf, Canton de Berne, domiciliée à Gland, (née le 6 novembre 1832), fille majeure de Jean Jacques & de Jeanne née Valey, sa femme, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les époux ayant rempli les formalités voulues par la loi, auprès de M. G. Fontanaaz, pasteur à Gland.

Fr. Gaudin Dixon Past.

1859.

179.
Ruffet
&
Ruffet.

Les dimanches treize, vingt et vingt sept novembre mil huit cent cinquante neuf, les bans de mariage de Louis Constantin Ruffet (né le 13 juillet 1829), d'Arzier & le Muids, y domicilié (au Muids), fils majeur de Charles François Ruffet & de Louise Marie née Ruffet sa femme, — & de Marie Louise Ruffet (née le 31 mai 1834), d'Arzier & le Muids, y domiciliée (au Muids), fille majeure de Jules François Rodolphe Ruffet & de Jenny Marie Fanny née Rod'hom, sa femme, — ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

H. Gaudin Dixon Past.

180.
Christinet
&
Gersaux.

Les dimanches onze, dix-huit & vingt cinq décembre mil huit cent cinquante neuf, les bans de mariage de Jules Louis Silrus Christinet, du Vuud, domicilié au Muids (né le 22 février 1837), fils mineur autorisé de Jean Louis Christinet et de Jeanne Charlotte ^{née} Wuischpard, sa femme, — & de Rosalie Emilie Gersaux, d'Arzier & le Muids, y domiciliée (au Muids), fille majeure (née le 23 juillet 1834) de Jean Bénédic Gersaux et de Louise Françoise Gabrielle née Bourrecoud, sa femme, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les formalités voulues par la loi ayant été remplies auprès de M. Subilia, vasseur à Purbigny.

H. Gaudin Dixon Past.

Année 1860.

181.
Budry
&
Volat née Peroud.

Les dimanches dix-neuf, vingt six février & quatre mars mil huit cent soixante, les bans de mariage de Daniel Pierre Marc Louis Budry, (né le 23 juin 1837), d'Ecoteaux, domicilié à Morges & précédemment à Vevy, fils mineur autorisé de Jean Daniel Budry & de Jeanne Louise née Neyroud, sa femme, — & de Jeanne Marguarite Volat née Peroud (née le 29 janvier 1835), des Thioleyres, domiciliée à Morges, & précédemment à Arzier-le-Muids, fille majeure de Jean Peroud & de Jeanne Louise née Clerc, sa femme, — ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les formalités prescrites par la loi ayant été remplies auprès de M. A. Viomet, vasseur à Morges.

H. Gaudin Dixon Past.

1860.

182.
Neuffer
&
Pellet Gallai.

Les dimanches vingt six février, quatre et onze mars mil huit cent soixante, les bans de mariage de François Noël Neuffer (né le 26 mai 1821), de Montherod, domicilié à la Cézille vers Arzier-le-Muids, fils majeur de Jean Jacques Louis Neuffer et de Jacqueline née Chambaz, sa femme, veuf en premières noces de Jeanne Charlotte née Serment, — et Marie Pellet Gallai (née le 20 novembre 1818), de Sixt en Vallais (Savoie), domiciliée à Passins, fille majeure de Gaspard Pellet Gallai et de Marie née Morel, sa femme, — ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les formalités voulues par la loi ayant été remplies auprès de M. G. Fontanaud, Pasteur à Glérol. *F. Gaudin Dixon Past!*

183.
Chambaz
&
Dumont
née Dailly.

Les dimanches onze, dix-huit & vingt cinq mars mil huit cent soixante, les bans de mariage de Justin Charles Chambaz, d'Arzier, domicilié (né le 19 Janvier 1838), fils mineur autorisé de Jean Rodolphe & de Françoise née Descartiers, sa femme, — & de Jeanne Saline Dumont née Dailly, originaire de Gimel, domiciliée à Arzier (née le 11 novembre 1811), fille majeure de Isaac Dailly & de Françoise née Rediguer, sa femme, veuve de François Dumont, de Châtillon sur Cluses (Savoie), ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi. *F. Gaudin Dixon Past!*

184.
Sernaud
&
Leu.

Les dimanches six, treize, vingt mai mil huit cent soixante, les bans de mariage de Louis Henri Sernaud, de Renens, domicilié à l'Abbaye, au Pont (né le 16 mars 1835), fils majeur de Henri Sernaud, — & Rosine Leu, de Rohrbachgraben (Berne), domiciliée à Arzier (née le 12 février 1837), fille majeure de Ulrich Leu & de Elisabeth née Mühlenthaler, sa femme, — ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi. *F. Gaudin Dixon Past!*

185.
Dorier
&
Chambard.

Les Dimanches Dix, Dix sept & vingt quatre juin mil huit cent soixante, les bans de mariage de Marc François Dorier, d'Arzier & le Muids, y domicilié, à Arzier, (né le 18 Juillet 1818), fils majeur de Jean Benedit dit Henri Dorier fils de feu Charles, et de Catherine née Selan, sa femme, — & de Henriette Chambard, d'Arzier & le Muids, y domiciliée, à Arzier, (née le 20 Juillet 1828), fille majeure de Marc Henri Chambard & de Nanette Marie née Ternoud, sa femme, — ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, après que les Epoux ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

H. Gaudin Dixon Past!

186.
Dufour
&
Braillard.

Les Dimanches vingt deux, vingt neuf juillet et cinq août mil huit cent soixante, les bans de mariage de Jean Jacques Gabriel Dufour, (né le 28 Janvier 1815), d'Arzier & le Muids, domicilié à Nyon, fils majeur de Jean Benédicte Dufour et de Jeanne Suzanne née Cujean sa femme, — & de Abélaïde Fanny Braillard, (née le 27 mars 1832), de Moudon, domiciliée à Nyon, fille majeure d'Abram Daniel Braillard & de Jeanne Françoise née Dubruy, sa femme, — ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, M. le Pasteur Nista, à Nyon, ayant déclaré que les Epoux ont rempli les formalités voulues par la Loi.

H. Gaudin Dixon Past!

187.
Ruffet
&
Ruffet.

Les ~~Dimanches~~ Dimanches onze, dix huit & vingt cinq novembre mil huit cent soixante, les bans de mariage de Jules Marc Antoine Ruffet, (né le 18 novembre 1826), d'Arzier & le Muids, y domicilié, au Muids, fils majeur de feu Theodore Ruffet & de défunte Henriette née Dufour, sa femme, — & de Françoise Frédérique Mathilde Ruffet (née le 5 mars 1836), d'Arzier & le Muids, y domiciliée, au Muids, fille majeure de Samuel Marc Louis Ruffet & de Jeanne Françoise Louise Henriette née Bellay, sa femme, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli les formalités voulues par la loi.

H. Gaudin Dixon Past!

1860.

188. Les dimanches Dix-huit & vingt-cinq novembre & Dufour deux décembre mil huit cent soixante, les bans de & Zwahlen. mariage de Charles Louis Dufour (né le 14 Juin 1809) d'Arzier & le Muids, y domicilié, au Muids, fils majeur de feu Paul César Dufour & de Suzette née Dupont, sa veuve, — veuf en premières noces de Sophie née Richard & de Marie Louise Thaline Zwahlen (née le 7 avril 1816) de Guggisberg, Canton de Vevre, domiciliée à Plainpalais, à Genève, fille majeure de Marc Henri Zwahlen & de Suzanne née Regamey, sa femme, — ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les formalités voulues par la loi ayant été remplies auprès de M. F. Bastian, premier Secrétaire de l'Etat civil de la ville de Genève.

F. Jaudin Dixon Past.

1861.

189. Les dimanches vingt-sept Janvier, trois & dix février mil huit cent soixante un, les bans de mariage de Marc Chambatz & Dufour. Isaac Chambatz (né le 5 février 1799), d'Arzier & le Muids, y domicilié, à Arzier, fils majeur de Salomon Chambatz et de Françoise Adrienne née Dufour, sa femme, veuf de Louis Arsoinette née Cujan, — & de Jeanne Marie Dufour, (née le 14 novembre 1828), d'Arzier & le Muids, y domiciliée, à Arzier, fille majeure de François de Noé Dufour et de Jeanne Henriette née Trebous, sa femme, — ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier après que les époux ont rempli les formalités voulues par la loi.

F. Jaudin Dixon Past.

1861.

190. Les dimanches trois, dix et dix sept février
 Dufour mil huit cent soixante un, les bans de mariage de
 Vandel. Jules François Ferdinand Dufour (né le 13 octobre
 1835), d'Arzier et le Muids, y domicilié, à Arzier,
 fils majeur de Marc Nicolas Dufour et de Jeanne
 Marie née Dupand, sa femme, — et de Marie
 Adeline Vandel (née le 17 janvier 1842), fille
 mineure autorisée de Trérence Honorine Vandel,
 des Rouffes, domiciliée à Arzier, celle-ci actuellement
 femme de Jean Louis Mastard, — ont été publiés sans
 opposition dans le Temple d'Arzier, après que les Epoux
 ont eu rempli auprès de moi les formalités voulues par
 la loi.

H. Gaudin Dixon Past.

191. Les dimanches dix, dix sept & vingt quatre mars mil
 Chambatz huit cent soixante un, les bans de mariage de Jules Emile
 V Louis Chambatz (né le 19^e août 1838), d'Arzier & le
 Muids, domicilié aux Rouges, rière Chéserep, fils mineur
 Perrier. autorisé de Marc François Chambatz & de Marguerite
 Catherine née Crausatz, sa femme, — & de Louise Suzanne
 Adèle Perrier (née le 6 juillet 1841), ~~d'Arzier & le Muids~~
 de Perroy & de Chéserep, domiciliée à Chéserep, fille mineure
 autorisée de Jacques Louis Perrier & de Mathilde Jeanne
 Adélaïde née Leeg, sa femme, — ont été publiés sans opposition
 dans le Temple d'Arzier & le Muids, sur le vu de la déclaration
 de M. Bernard, pasteur à Gingins, portant que les Epoux
 ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

H. Gaudin Dixon Past.

1867.

192.
Ansermet
&
Chambaz.

Les Dimanches dix-sept, vingtquatre & trente-un mars
mil huit cent soixante-un, les bans de mariage de
Rodolphe Samuel Ansermet (né le 28 Janvier 1838),
d'Arzier & le Muids, y domicilié, à Arzier, fils majeur
de Jean Charles François Emmanuel & de Jeanne Louise née
Treboux, sa femme, — & de Julie Caroline Chambaz
(née le 16 Juillet 1838), d'Arzier & le Muids, y domiciliée,
fille mineure, autorisée, de feu Adam Chambaz & de
Jaqueline née Chambaz, sa femme, — ont été publiés
sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux
ayant rempli auprès de moi les formalités voulues
par la Loi.

F. Gaudin Dixon Past.

193.
Zbinden
&
Rosselat.

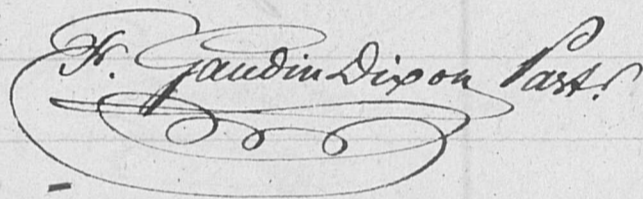
Les Dimanches deux, neuf et seize Juin
mil huit cent soixante et un, les bans de mariage
de Charles Louis Zbinden (né le
de Guggisberg, au Canton de Berne, domicilié à
Montant, rière Arzier, fils majeur de Jean Charles
Marc Zbinden & de défunte Jeanne Louise Nicaise
née Chevalier, — et de Jeanne Louise Rosselat,
(née le) d'Eysins, domiciliée à Genollier,
fille majeure de feu Louis Rosselat et de Jeanne Louise
née Moser, ont été publiés sans opposition dans le
Temple d'Arzier, sur le vu de la déclaration de M. Paul
Janavel, Pasteur à Genollier, portant que les Epoux
ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la Loi.

F. Gaudin Dixon Past.

1861.

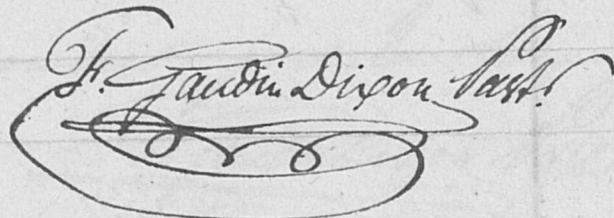
194.
Ansermet
&
Dorier.

Les dimanches deux, neuf et seize Juin mil huit cent soixante-un, les bans de mariage de Jacques Marc Ansermet (né le 3 décembre 1835), d'Arzier et le Muids, y domicilié, à Arzier, fils majeur de Jean Charles François Emmanuel Ansermet, et de Jeanne Louise née Trebourg, sa femme, — et de Jenny Rosine Dorier (née le 15 juillet 1835), d'Arzier et le Muids, y domiciliée, à Arzier, fille majeure de Rodolphe Daniel Dorier & de Jeanette Antoinette née Dufour, sa femme, — ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli les formalités voulues par la loi.

H. Gaudin Dixon Pass.


195.
Dumartheray
&
Chambaz.

Les dimanches treize, vingt et vingtsept octobre mil huit cent soixante-un, les bans de mariage de Marc Henri Dumartheray (né le 2^e mai 1827), de Esbertines et de St. Cyens, domicilié à St. Cyens, fils majeur de Jean Elsie Dumartheray et de Marie Louise née Merminod, — et de Jeanne Fanny Chambaz, (née le 6^e septembre 1844), d'Arzier & le Muids, domiciliée au Rochet, cière le Muids, fille majeure de Salomon Chambaz, et de Françoise Louise, née Golatz, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, sur le vu de la déclaration de M. Schrantz, Pasteur à Gimel, portant que les Epoux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

H. Gaudin Dixon Pass.


1862.

196.
Baudin
&
Chambaz.

—
Ce mariage a été
célébré à Nyon.

Les dimanches cinq, Douze & dix-neuf
Janvier mil huit cent soixante Deux, les bans de
mariage de Louis Etienne Baudin (né le 5 avril
1824), de Nollens, Domicilié à La Rippe, fils majeur
de Marc Baudin & de Louise Saline Alexandrine
Jeune née Kuff, la femme, — & de Jeannette
Augustine Chambaz (née le 8 mai 1843), d'Arzier
de Noids, y domiciliée, à Arzier, précédemment née
La Rippe, fille mineure autorisée de Marc Louis
Noé Chambaz & de Isabelle née Derbigny, la
femme, ont été publiés sans opposition dans le
Temple d'Arzier, les époux ayant rempli auprès de
moi les formalités voulues par la loi.

F. Gaudin Dixon Bast.
000

197.
Dufour
&
Dunand.

—

Les dimanches Deux, neuf & seize février mil
huit cent soixante Deux, les bans de mariage de
Adam Samuel Dufour (né le 23 septembre 1834),
d'Arzier de Noids, Domicilié à Genève, fils majeur
des défunts François Dufour & Henriette née
Treboux, la femme, — & Lucie Caroline Dunand
(née le 18 octobre 1840), de Nassins, Domiciliée à
Genève, fille mineure autorisée de Jean Henri
Louis Dunand & de Jeune Marie née Tecon,
la femme, ont été publiés sans opposition dans
le Temple d'Arzier, sur le vu de la déclaration du
Secrétaire de l'Etat civil de la ville de Genève, auprès
duquel les formalités voulues par la loi ont été remplies.

F. Gaudin Dixon Bast.
000

1862.

198.
Lambotteau
&
Chapuis.

Les Dimanches seize, vingt trois & trente mars
mil huit cent soixante deux, les bans de mariage de
Jean Marc Lambotteau (né le 27 juillet 1829),
fils majeur de Jean Gabriel Lambotteau et de
Henriette née Martin, sa femme, de Givrins,
Domicilié à Arzier, — & de Marie Sophie
Elise Cézarine Louise Chapuis (née le 28 mars
1837), fille majeure de feu Jules Siméon Chapuis
& de vivante Marie Françoise née Murisier,
sa femme, d'Arzier & le Muids, y domiciliée,
à Arzier, ont été publiés sans opposition dans
le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli
auprès de moi les formalités voulues par la loi.

H. Gaudin Dixon Past.

199.
Chapuis
&
Pallaudier.

Les dimanches quinze, vingt deux, & vingt neuf
juin mil huit cent soixante deux, les bans de
mariage de Samuel Antoine Jules Chapuis,
(né le 23 octobre 1838), d'Arzier & le Muids,
Domicilié à Genève, fils majeur de feu Jules
Siméon Chapuis & de vivante Marie Françoise née
Murisier, sa femme, — et de Marie Pallaudier
(née le 10 novembre 1841), d'origine Savoisiennne,
Domiciliée à Genève, fille de Pierre Pallaudier &
de Jeanne née Chevillard, sa femme, ont été publiés
sans opposition dans le Temple d'Arzier, sur le vu
de la Déclaration du Secrétaire de l'Etat civil de la
ville de Genève, auprès duquel les Epoux ont
rempli les formalités voulues par la loi.

H. Gaudin Dixon Past.

200.
Wolff
&
Dufour.

1862.

Les Dimanches dix, dix sept & vingt quatre
Août mil huit cent soixante deux, les bans
de mariage de Henri Wolff, de Nidau (Berne)
Domicilié à Arzier (né le 11 Juin 1821), fils
majeur de Jean Samuel Wolff, et de Jeanne
Françoise née Wolff, sa femme, — & de Louise
Sophie Dufour d'Arzier de Muids, y domiciliée,
à Arzier, (née le 11 avril 1838), fille majeure
des défunts Abram Louis Dufour et de Marianne
née Blanc, sa femme, ont été publiés sans
opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux
ayant rempli auprès de moi les formalités
voulues par la loi.

J. Gaudin Dixon Past.

201.
Ruffet
&
Vincent née Berliat

Les Dimanches sept et quatorze Décembre mil
huit cent soixante deux, les bans de mariage de
Marc François Ruffet, d'Arzier et de Muids, y
Domicilié, au Muids, fils majeur (né le 19 Juin
1777) de Jean Ruffet et de Françoise Marquerite
née Ruffet, sa femme, homme veuf, — et Catherine
Vincent née Berliat, originaire de Lameris,
(Département de l'Yère, France), fille majeure
de François Berliat et de Antoinette née Rochet,
sa femme, veuve de Benoit Vincent, de Lyon, ont
été publiés dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant
rempli les formalités voulues par la loi.

J. Gaudin Dixon Past.

1863.

202.
Joli
et
Chapuis.

Les Dimanches onze, Dix-huit & vingt cinq
Janviers mil huit cent soixante trois, Les bans de
mariage de Jean Louis Joli (né le 24 Juin 1829),
citoyen Genevois, Domicilié à Avully (Canton de
Genève) fils majeur de Gaspard Joli et de Françoise
Andrienne Dorothee Delaserra, sa femme, — & de
Marie Denise Jenny Chapuis (née le 8 mai 1831),
d'Arzier & Muids, Domiciliée à Genève, fille
majeure de Samuel Chapuis et de Rose Dufour,
sa femme, ont été publiés sans opposition dans le
Temple d'Arzier, sur le vu de la déclaration
de l'officier de l'état civil de la ville de Genève
auprès duquel les Epoux ont rempli les formalités
voulues par la loi.

H. Jaudin Diyon Past.

203.
Neuffer
&
Wolff.

Les Dimanches dix huit, vingt cinq Janvier &
premier février mil huit cent soixante trois, Les bans de
mariage de Marc Francois Louis Neuffer, de
Montherod, Domicilié à la Cézille, rière Arzier (né le
27 février 1833), fils majeur de Jean Jacques Louis Neuffer
& de Jacqueline née Chambaz, sa femme, — & de
Marie Lucie Françoise Wolff, de Nidau, au Canton de
Berne, Domiciliée au Rochet, rière Arzier, (née le 15
juillet 1843), fille mineure et autorisée de Marc Samuel
Wolff et de Jeanne Louise née Herzog, sa femme, ont
été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier après
que les Epoux ont eu rempli auprès de M. Fontannaz
Pasteur à Gland, où l'Epouse est momentanément
Domiciliée, les formalités voulues par la loi.

H. Jaudin Diyon Past.

1863.

204.
Rochat
&
Claudet.

Les dimanches vingt cinq janvier, premier & huit février mil huit cent soixante trois, les bans de mariage de Jean Jacques Rochat, Del' Abbaye du sac de Joux, Domicilié au Muids (né le 30 juillet 1798) fils majeur de Jacques Daniel Rochat & de Jeanne Suzanne née Cujean, veuf de Jeanne Henriette Pourrecoud, — & de Julie Augustine Claudet, De Cousins, y Domiciliée (née le 6 août 1836), fille majeure de Marc Antoine Claudet & de Suzanne Rose née Theintz, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

J. Jaudin Dison Pass.

205.
Mercet
&
Ansermet.

Les dimanches huit, quinze et vingt deux mars mil huit cent soixante trois, les bans de mariage de Jean Bénédicte Mercet (né le 6 juin 1825), D. Passins, y Domicilié, fils majeur de Marc Isaac et de la femme Marie Henriette née Favre, veuf de Louise Jacqueline Rebillet, — & de Louise Franquette Henriette Ansermet (née le 24 décembre 1831), d'Arzier de Muids, y Domiciliée, à Arzier, fille majeure de Charles François Emmanuel & de Jeanne Louise née Treboux, sa femme, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

J. Jaudin Dison Pass.

1863.

206.
Dorier
&
Tombet.

Les dimanches trente & un mai, sept & quatorze juin mil huit soixante trois, les bans de mariage de Jean Charles Henri Dorier (né le 27 juin 1831), d'Arzier & le Muids, y domicilié, à Arzier, fils majeur de Jean Charles Rodolphe Dorier et de Jeanne Marie née Lambert, sa femme, & de Amie Françoise Tombet, (née le 15 mars 1825) genevoise, domiciliée à Genève, fille majeure de Louis Tombet, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, après que les Epoux ont eu rempli les formalités voulues par la loi auprès de M. Bastian, secrétaire de l'état civil de la ville de Genève.

H. Gaudin Dixon Past.

207.
Caillachon
&
Dufour.

Les dimanches trente & un mai, sept et quatorze juin mil huit cent soixante trois, les bans de mariage de Louis Caillachon, de Rances, y domicilié (né le 24 février 1826), fils majeur de Jean François Caillachon & de Henriette née Randin, sa femme, veuve en premières noces de Suzette Tinaro, & de Jeanne Saline Suzanne Dufour, d'Arzier & le Muids, domiciliée à Rances (née le 8 avril 1834) fille majeure de Jeanne Marie Dufour, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, après que les Epoux ont eu rempli les formalités voulues par la loi auprès de M. Dilly, Pasteur à Rances.

H. Gaudin Dixon Past.

1863.

208.
Lehmann
&
Vidmer.

Les dimanches Deux, neuf & seize Aout
mil huit cent soixante trois, les bans de
mariage de Christian Lehmann, de Signau,
(Canton de Berne), Domicilié à Prassins, (né le ?)
fils majeur de Christian Lehmann & de Marie
née Krieg, sa femme, — & de Madelaine Vidmer,
de Langnau (Canton de Berne), domiciliée
à la Cézille, rière Arzier, (née le ?), fille
mineure & dûment autorisée de Jean Vidmer
& de Madelaine née Baumgartner, sa femme,
ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier
sur le vu de la déclaration de M. Subilia,
Vareur à Portigny, portant que les Epoux ont
rempli auprès de lui les formalités voulues par la Loi.

J. Gaudin Dixon Varr.
D O O

209.
Pillet
&
Dufour.

Les dimanches Deux, neuf & seize Aout
mil huit cent soixante trois, les bans de mariage
de Louis Pillet, d'origine Savoisienn, domi-
cilié aux Eaux-Vives (Genève), fils majeur
(né le 14 Janvier 1835) de Jean Pillet & de
Claudine née Fontaine, sa femme, veuf de
Augustine Crud, — & de Julie Sophie Dufour,
d'Arzier & le Muids, domiciliée à Genève & fille
majeure de Marc Antoine Salomon Dufour
& de Jeanne Bénigne née Vallou, sa femme,
ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier
après que les Epoux ont eu rempli les formalités voulues
par la Loi auprès de l'Officier del'Etat civil de la
ville de Genève.

J. Gaudin Dixon Varr.
D O O

1863
Le Triplet
St. Henry

1863.

210.
Treboux
&
Dorier.

Les dimanches vingt neuf novembre, six & treize décembre mil huit cent soixante trois, les bans de mariage de Jean Louis Auguste Treboux, (né le 5 juillet 1811), de Paffins, y domicilié, fils majeur de Jean Benjamin Treboux & de Henriette née Humbert, sa femme, veuf de Rose Grandjon, — & de François Dorier, d'Arzier & le Muids, y domicilié, à Arzier, (née le 20 mai 1828), fille majeure de Jean Bénédicte Dorier & de Jeanne Suzanne Catherine née Velau, sa femme, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, M. Subilia, Sarcen a Purigny, ayant déclaré que ces bans sont en règle.

H. Gaudin Dixon Past.

1864.

211.
Matti
&
Ruffet.

Les dimanches trois, dix et dix sept janvier mil huit cent soixante quatre, les bans de mariage de Samuel Matti (né le 1^{er} novembre 1828), d'Oberwyl au Canton de Berne, domicilié au Muids, fils majeur de David Matti et d'Anna née Loffen, sa femme, — & des veuf en secondes nocces de Marguerite Mühlemann, — et Elise Ruffet (née le 23 juillet 1843) d'Arzier-le-Muids, y domiciliée, au Muids, fille mineure autorisée de défunt Jean Etienne Ruffet et de vivante Henriette Elise née Tissot, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi.

H. Gaudin Dixon Past.

Je dis: Eggen.
H. Gaudin Dixon Past.

1864.

212.
Jouve
&
Dufour.

Les dimanches dix-sept, vingt quatre et trente-un, janvier mil huit cent soixante quatre, les bans de mariage de Louis Plaise Jouve (né le 14 mai 1837) né à Chânes, arrondissement de Mâcon (France), domicilié à Genève, fils majeur de Michel Jouve & de Marie née Molinard, — & Octavie Emilie Augustine Dufour (née le 1 mai 1838), d'Arzier-le-Muids, y domiciliée, à Arzier, fille majeure de Jules Octave Dufour & de Antoinette née Girardet, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

J. Jaudin Dixon Past.

213.
Bricolens
&
Régnier.

Les dimanches quatorze, vingt un et vingt huit février mil huit cent soixante quatre, les bans de mariage de Jean Francois Bricolens (né le 14 avril 1840), d'Arzier-le-Muids, y domicilié, à Arzier, fils majeur de Louis Marc Bricolens et de Marie Jenny née Berthet, la femme, — & Adèle Régnier (née le 10 mai 1838), de Vich, y domiciliée, fille majeure de Jean Isaac Benjamin Régnier et de Jeanne Marguerite née Annon, la femme, — ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, M. le Pasteur G. Fontamard, à Gland, ayant déclaré que les Epoux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

J. Jaudin Dixon Past.

1864.

214.
Ansermet
&
Haas.

Les dimanches vingt-neuf mai, cinq et douze
juin mil huit cent soixante quatre, les bans de
mariage de Jules César Ansermet (né le 18 mai
1840), d'Arzier-le-Muids, domicilié à Genève,
fils majeur de Jean Charles François Emmanuel
Ansermet & de Jeanne Louise née Treboux, sa femme,
& de Marie Henriette Elisa Haas (née le 9 avril
1843) Genevoise, domiciliée à Genève, fille mineure
de feu Jacques Haas et de Marie Desplans, sa veuve,
ont été publiés sans opposition dans le Temple
d'Arzier, après que les formalités voulues par la loi
eurent été remplies auprès de M. Girod, officier
de l'Etat civil de la ville de Genève.

H. Gaudin Dixon Past.

215.
Dufour
&
Dorier.

Les dimanches vingt-sept novembre, quatre et
onze décembre mil huit cent soixante quatre, les
bans de mariage de Louis Eugène Dufour (né
le 30 janvier 1839), d'Arzier-le-Muids, y
domicilié, fils majeur de Jean David Dufour &
de Françoise Caroline née Treboux, sa femme,
& de Jenny Fanny ^{dite} Sophie Dorier (née le 7 mars
1842), d'Arzier-le-Muids, y domiciliée, au Bochet,
fille mineure autorisée de Benedict Dorier &
de Rosine née Heuty, sa femme, ont été publiés
sans opposition dans le Temple d'Arzier, les époux
ayant rempli auprès de moi les formalités
voulues par la loi.

H. Gaudin Dixon Past.

216.
Dorier
et
Dippel.

1864.
Les Dimanches quatre, onze et dix huit
Décembre mil huit cent soixante quatre, les
bans de mariage de Jean Jules Charles Dorier,
(né le 15 novembre 1815), d'Arzier & Muids, y
Domicilié, fils majeur de Jean Bénédicte dit Henry
Dorier et de défunte Jeanne Suzanne Catherine née
Velan, — & de Anne Dippel, (née le 2 mars 1826),
d'Arzier, y Domiciliée, fille majeure de Samuel
Dippel et de défunte Marguerite née Bortet, ont
été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier,
les Epoux ayant rempli les formalités voulues par
la Loi auprès de M. F. Janavel, Pasteur à
Genollier.

F. Gaudin Dixon Past!

217.
Pernoux
&
Junod.

Les dimanches deux, neuf & seize avril
mil huit cent soixante cinq, les bans de
mariage de Jean Pierre Francois Pernoux,
d'Arzier & Muids, Domicilié à la Chaussée de
fonds (Neuchâtel), fils majeur de feu Pierre Pernoux
& de feu Jeanne Elisabeth née Chambaz, sa
femme (né le 2 juillet 1826), — & de
Adèle Jauny Junod, de Sainte Croix, Domiciliée
aussi à la Chaussée de fonds, fille majeure (née le
10 juillet 1837) de Auguste Eugène Junod et de
Valentine née Sandoz, sa femme, ont été publiés
sans opposition dans le Temple d'Arzier, les
Epoux ayant rempli les formalités voulues par
la Loi auprès de M. Ducommun-Riber, Officier
de l'Etat civil à la Chaussée de fonds.

F. Gaudin Dixon Past!

1865.

218.
Dorier
&
André.
—

Les dimanches six, treize et vingt août mil huit cent soixante cinq, les bans de mariage de Elie Emmanuel Félix Dorier, d'Arzier et le Muids, y domicilié, au Bouchet, (né le 15 mars 1836) fils majeur de Bénédict Dorier et de Rosine née Henry, sa femme, et de Lise Jellie Sophie André, de St. Cergues, y domiciliée, au Bré, (née le 9 juin 1841) fille majeure de Jean Siméon Hubin André et de Adèle Rosine Agathe née Treboux, sa femme, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, M. le Vicaire H. Pugnol, à St. Cergues, ayant déclaré que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

J. Gaudin Dixon Past.
—

219.
Badel
&
Chambaz.
—

Les dimanches vingt, vingt sept août et trois septembre mil huit cent soixante cinq, les bans de mariage de Paul Louis Badel, de Longirod, y domicilié, fils majeur (né le 11 août 1841) de Georges Louis Badel et de Chartotte Louise Marguerite veuve Renard née Mellet, sa femme, et de Marie Jenny Chambaz, d'Arzier et le Muids, y domiciliée, à Arzier, fille majeure (née le 25 novembre 1838) de Marc Louis Noël Chambaz et de Isabelle née Derbigny, sa femme, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

J. Gaudin Dixon Past.
—

220.
Chapuis
et
Velan.

1865.

Les Dimanches trois, dix et dix sept décembre mil huit cent soixante cinq, les bans de mariage de Charles Marc Frédéric Chapuis, d'Arzier et le Muids, domicilié à Arzier, fils majeur de Jeannot et de Rose Françoise née Menthon, née, sa femme, — et de Félicie Velan, de Bassins, y domiciliée, fille majeure de Jean Rodolphe et de Jeanne née Trebouze, sa femme, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les époux ayant rempli les formalités voulues par la loi auprès de M. Subilia, Vaireur à Portigny.

J. Gaudin Dixon Vair.

1866.

221.
Michaud
et
Vannat.

Les Dimanches sept, quatorze & vingt un janvier mil huit cent soixante six, les bans de mariage de Louis Michaud, de La Tour de Peilz, y domicilié, & précédemment à Nyon (né le 13 février 1841), fils majeur de Rodolphe Daniel et de Françoise Marie Antoinette née Cusenay, sa femme, — & de Charlotte Marguerite Jenny Vannat, d'Arzier & le Muids, y domiciliée, au Muids, & précédemment à Nyon, (née le 29 juillet 1837), fille majeure de Jean François Vannat & de Louise née Barbezat, sa femme, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

J. Gaudin Dixon Vair.

1866.

222.
Dufour
&
Ansermet.

Les dimanches sept, quatorze & vingt un
Janvier mil huit cent soixante six, les bans de
mariage de Louis Antoine Dufour, d'Arzier
de Muids, y domicilié, au Muids (né le
3 Juillet 1830), fils majeur de Salomon Rodolphe
Dufour et de Jeanne Françoise née Rochaix, sa
femme, — & de Elis Alexandrine Ansermet,
d'Arzier de Muids, y domiciliée, à Arzier (née
le 3 novembre 1833) fille majeure de Charles
françois Emmanuel Ansermet & de Jeanne Louise
née Treboux, sa femme, ont été publiés sans
opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux
ayant rempli auprès de moi les formalités voulues
par la Loi.

F. Gaudin Dixon Past.

223.
Plantat
&
Bricolens.

Les dimanches onze, dix huit et vingt cinq février
mil huit cent soixante six, les bans de mariage
de Mathieu Plantat, originaire d'Araches,
Département de Haute Savoie (France), domicilié à
Carouge (Canton de Genève), fils majeur (né le
20 Septembre 1819) de Michel Plantat et de Julie
Ducrot — & Marie Eugénie Bricolens, bourgeois
d'Arzier de Muids, y domiciliée, à Arzier, fille
mineure et autorisée (précédemment domiciliée à
Genève) de Louis Marc Bricolens et de Marie Jemy
née Perseth (née le 27 mars 1843), ont été publiés
sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux
ayant rempli auprès de moi les formalités voulues
par la Loi.

F. Gaudin Dixon Past.

1866.

224.
Chambard
&
Thiery.

Les dimanches trois, dix et dix sept Juin
mil huit cent soixante six, les bans de mariage
de Jean Emile Chambard (né le 16 octobre
1841), d'Arzier et de Meids, domicilié à Paris,
fils majeur de Marc Henri Chambard et de
Marianne Vanette née Pernoux, — & de
Geneviève Thiery, demeurant à Paris, fille
majeure de Hyacinthe Thiery et de Marie Angé-
lique Gilles sa femme, ont été publiés sans
opposition, à Arzier, sur le vu d'une note
de la Mairie du Louvre, premier arrondissement
de la ville de Paris (France), signée du Bourgeois,
chef du Bureau de l'Etat civil.

F. Gaudin Dixon Past.

225.
Swalt
&
Cujean.

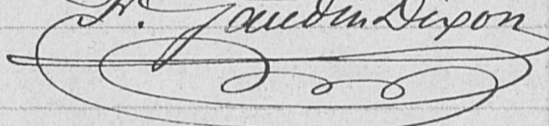
Les dimanches neuf, seize & vingt trois Décembre
mil huit cent soixante six, les bans de mariage de
Auguste Swalt (né le 21 avril 1842), d'Aubonne
et de Pisy, domicilié à Aubonne, fils majeur
de Charles Auguste Swalt, et de Marie Chartotte
Swalt, femme Dupuis née Humbert, — & de
Lucie Félise Cujean (née le 20 avril 1846),
d'Arzier et de Meids, domiciliée à Aubonne, fille
mineure autorisée de Jean Pénédict Louis
Cujean et de Henriette Julie née Dubois, ont
été publiés sans opposition dans le Temple
d'Arzier, les Epoux ayant rempli auprès de moi
les formalités voulues par la Loi.

F. Gaudin Dixon Past.

1867.

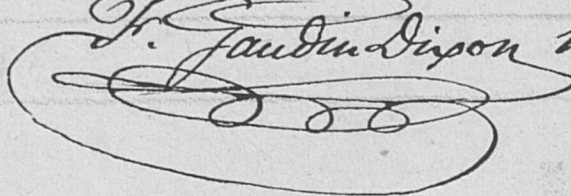
226.
Dufour
&
Chavan.

Les dimanches dix sept, vingt quatre février & trois mars mil huit cent soixante sept, les bans de mariage de Charles Antoine Dufour, (né le 23 mars 1832), d'Arzier & le Muids, y domicilié, à Arzier, fils majeur de feu Marc Nicolas Dufour & de feue Jeanne Marie née Dunand, sa femme, — & de Emilie Louise Chavan, (née le 5 janvier 1846), d'Ypalinges, domiciliée à Lausanne, fille mineure autorisée de Jean Justin Auguste Chavan et de Suzanne née Joly, sa femme, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, après que les Epoux ont eu rempli les formalités voulues par la Loi.

H. Gaudin-Dixon Past.


227.
Lanz
&
Schlaepfi.

Les dimanches trente et un mars, sept et quatorze avril mil huit cent soixante sept, les bans de mariage de Jacob Lanz, de Hüttswyl (au Canton de Berne) domicilié à la Clésille, rière Arzier, fils majeur (né le 25 août 1833) de Ulrich Lanz et de Amalie Schöni, sa femme, — & Anna Maria Schlaepfi, de la Dent (au Canton de Berne), domiciliée à Vich, fille majeure (née le 3 juillet 1834) de Elisabeth Schlaepfi & Jacob, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, sur la déclaration de M. G. Fontana, Pasteur à Gland, portant que les Epoux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la Loi.

H. Gaudin-Dixon Past.


1867.

228.
Cujean
&
Moënnath.

Les Dimanches Trente & un mars, Sept et quatorze avril mil huit cent soixante sept, les bans de mariage de Louis Justin Cujean, d'Arzier et le Muids, y domicilié, à Arzier, (né le 13 Janvier 1842), fils majeur de Pierre François Cujean et de Françoise Rosalie née Treboux, sa femme, et de Antoinette Adèle Moënnath, fille mineure autorisée de Auguste et de Sophie née Mossière, femme Mermuod, (née le 13 Août 1848), de Purigny, domiciliée au Muids, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

F. Gaudin Dixon Past.

229.
Dorier
&
Dufour.

Les Dimanches Sept, quatorze & vingt un avril mil huit cent soixante sept, les bans de mariage de Charles François Dorier, d'Arzier & le Muids, y domicilié, à Arzier, (né le 15 février 1839), fils majeur de Jean Charles Rodolphe Dorier, & de Jeanne Marie née Humbert, sa femme, — & de Louise Alina Dufour, d'Arzier et le Muids, y domiciliée, à Arzier, (née le 21 octobre 1843), fille majeure de feu Jean David Dufour et de Françoise Caroline née Treboux, sa femme, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

F. Gaudin Dixon Past.

1867.

230.
Hermeujat
&
Chambatz.

Les Dimanches quatorze, vingt un & vingt huit
avril mil huit cent soixante sept, les bans de
mariage de François Henri Hermeujat, de La
Rippe, domicilié à Arzier, (né le 12 mars 1841)
fils majeur des défunts Jacques Adam Hermeujat
& Jeanne Marguerite née Trebous, sa femme,
& de Julienne Rosalie Sophie Chambatz,
d'Arzier et le Muids, y domiciliée, à Arzier,
(née le 18 mars 1841), fille majeure de Marc
Louis Noël Chambatz & de Thèbe née Derbigny
sa femme, ont été publiés sans opposition
dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant
rempli auprès de moi les formalités voulues
par la Loi.

H. Gaudin Dixon

231.
Chapuis
&
Sautelin.

Les Dimanches vingt un, vingt huit avril et
cinq mai mil huit cent soixante sept, les bans de
mariage de Lucien Frédéric Elie Chapuis, d'Arzier
et le Muids, y domicilié, à la Violette, rière Arzier,
(né le 1 août 1820), fils majeur de feu Louis Chapuis
et de défunte Rose née Loup, sa femme, et
Elie Sautelin, du Fuet et Saicourt, paroisse de
Tavaunes (Canton de Berne) domiciliée à Genève,
(née le 24 septembre 1835), fille majeure de feu
Charles de Henri Sautelin et de Sophie née Liengme
sa femme, ont été publiés sans opposition dans
le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli auprès
de moi les formalités voulues par la Loi.

H. Gaudin Dixon Past.

1867.

232.

Dufour
et
Brochu.

Les dimanches vingt huit avril, cinq
et douze mai mil huit cent soixante sept,
les bans de mariage de Jean Jules Charles Dufour,
d'Arzier et de Muids, domicilié à Genève, fils
majeur (né le 23 avril 1838) des défunts
François Dufour & Jeanne Henriette Sophie née
Treboux, sa femme, — et de Denise Jacqueline
Brochu, d'origine française, domiciliée à Genève,
fille majeure (née le 6 février 1833) des défunts
Charles Brochu et Marguerite Argand, sa
femme, ont été publiés sans opposition dans
le Temple d'Arzier, les époux ayant rempli les
formalités voulues par la loi auprès de l'Officier
de l'Etat civil de la ville de Genève.

J. Gaudin Dixon Past.

233.

Loup
et
Dorier.

Les dimanches seize, vingt trois et trente juin
mil huit cent soixante sept, les bans de mariage
de Louis Benjamin Loup, de Rougemont &
de Tolochenaix, domicilié à Arzier, fils majeur
(né le 4 juin 1834) de Louis Emmanuel Loup
et de Jeanne Louise née Dorier, sa femme, —
et de Françoise Fanchette Adèle Dorier, d'Arzier,
y domiciliée, fille majeure (née le 26 février 1843)
de François Gédéon Dorier et de Françoise Salomé
née Wolf, sa femme, ont été publiés sans opposition
dans le Temple d'Arzier, les époux ayant rempli
auprès de moi les formalités voulues par la loi.

J. Gaudin Dixon Past.

1867.

234.
Pricoleus
et
Delaigne.

Les dimanches treize Juin, sept & quatorze
Juillet mil huit cent soixante sept, les bans
de mariage de Victor Pricoleus, d'Arzier et
le Muids, y domicilié, à Arzier, fils mineur
(né le 11 avril 1845) autorisé de Louis Marc
Pricoleus et de Marie Jenny née Poreteth,
sa femme, — & Marie Louise Delaigne,
de St. Cergues, y domiciliée, précédemment à
Plainpalais (Genève), fille mineure (née le 11 août
1845) autorisée de Paul Henri Siméon Delaigne
et de Jeanne Françoise Louise née Tiffot, sa
femme, ont été publiés sans opposition dans le
Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli auprès de
moi les formalités voulues par la loi.

J. Jaudin Dixon Past.

235.
Badel
et
Chapuis.

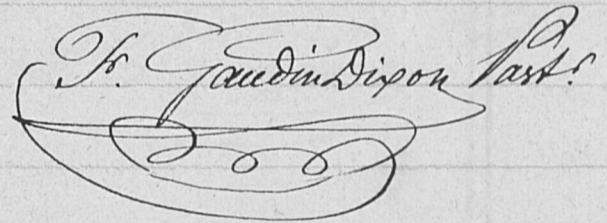
Le onze Juin mil huit cent soixante sept, un
exploit en date du huit Juin mil huit cent soixante sept,
portant opposition au mariage de François Elie Badel,
de Passins, y domicilié, fils majeur (né le 25 avril 1839)
de Marc François et de Jeanne Françoise veuve Velan
née Dunand, sa femme, — & Louise Charlotte Françoise Méry
Chapuis, d'Arzier et le Muids, y domiciliée, à Arzier, fille
mineure (née le 15 novembre 1840), autorisée, de Juste
Edouard Chapuis et de Jeanne Suzanne née Velan, sa
femme, permis par M^r. A. S. Humbert, Juge de Paix du
Cercle de Begnins, m'a été signifié à l'instance du
Substitut du Procureur général pour le troisième arron-
dissement, domicilié à Rolle, agissant au nom du
Ministère public.

J. Jaudin Dixon Past.

1867.

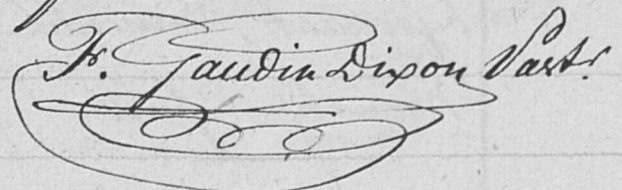
236.
Simond
et
Siegfried.

Les dimanches quatre, onze et dix huit août mil huit cent soixante sept, les bans de mariage de Ani Henri Marius Simond, du Cheuit, domicilié à Arzier, précédemment à St. Cergues, fils majeur (né le 16 août 1834) de Jean Louis Jacob Simond et de Louise Sophie Françoise née Suischepard, sa femme, veuf en premières noces de Alphonsine Victoire Mercier, et de Marie Siegfried, de la Lenth, au Canton de Neuchâtel, domiciliée à Arzier, précédemment à St. Cergues, fille mineure (née le 27 septembre 1846) autorisée de Marie de Pierre Siegfried, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi.

J. Gaudin Dixon Past.


237.
Dorier
&
Ruffet.

Les dimanches six, treize et vingt octobre mil huit cent soixante sept, les bans de mariage de Marc Louis Ani Dorier, d'Arzier de Muids, y domicilié, à Arzier, fils majeur, (né le 10 novembre 1838) de Rodolphe Daniel Dorier et de Jeanne Antoinette née Dufour, et Caroline Sophie Ruffet, d'Arzier de Muids, y domiciliée, au Muids, fille majeure (née le 29 mars 1844) de Jules François Rodolphe Ruffet et de Jenny Marie Fanny née Prod'homme, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi.

J. Gaudin Dixon Past.


1867.

238.
Ruffet
&
Perfaux.

Les dimanches trois, dix & dixsept novembre mil huit cent soixante sept, les bans de mariage de Jean Louis Alexandre Henri Ruffet, de Signy, domicilié à Nyon, fils majeur (né le 2 décembre 1825) de défunt Jean Ruffet et de défunte Jeanne Françoise Cuchet, sa femme, veuf en premières noces de Jeanne Henriette Tanchaud, — & Jeanette Caroline Perfaux, d'Arzier & le Muid, y domiciliée, au Muid, fille majeure (née le 25 août 1835) de défunt Jean & Benedict Perfaux et de Louise Françoise Gabrielle née Pourricoud, sa femme, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli les formalités voulues par la loi auprès de M. Ojisa, Pasteur à Nyon.

F. Jaudin Dixon Past.

239.
Ruffet
&
Baudin.

Les dimanches vingt quatre novembre, premier et huit décembre mil huit cent soixante sept, les bans de mariage de Charles Louis Ruffet, d'Arzier & le Muid, domicilié à Pùre, fils majeur de Théodore & de Rose Henriette née Dufour, — & de Louise Fanny Baudin, de Mollens, y domiciliée, fille majeure de Daniel et de Louise née Delacretaz, (née le 5 février 1838) ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli les formalités voulues par la Loi auprès de M. J. Serret, pasteur à Mollens.

L'epoux est né le 3 mai 1832.

F. Jaudin Dixon Past.

240.
Pellet
et
Chambaz.

1868.

Les dimanches cinq, douze et dix-neuf
Janvier mil huit cent soixante huit, les bans
de mariage de Marc Gédéon Pellet, de
St. Lieres, y domicilié, fils majeur (né le
27 juillet 1833) de Marc Louis et de Marie
Gabrielle née Damon, — & Adelaïde Marie
Chambaz, d'Arzier, y domiciliée, précédemment
à Aubonne, fille mineure (née le 30 janvier
1846) autorisée de feu Jean Rodolphe et de
Françoise née Descartiers, ont été publiés sans
opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux
ayant rempli auprès de moi les formalités voulues
par la loi.

J. Gaudin Dixon Past.

241.
Dufour
et
Ausermet.

Les dimanches huit, quinze et vingt deux
mars mil huit cent soixante huit, les bans de
mariage de François Frédéric Dufour, d'Arzier
et le Muids, y domicilié, au Muids, fils majeur
(né le 24 avril 1834) de Marc Antoine Salomon
et de Jeanne Bénigne née Vallon, — et de
Cécile Marie Caroline Ausermet, d'Arzier et le
Muids, y domiciliée, à Arzier, fille mineure
autorisée (née le 22 décembre 1845) de Jean Samuel
et de Louise Elisabeth née Petit, ont été publiés sans
opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant
rempli auprès de moi les formalités voulues par
la loi.

J. Gaudin Dixon Past.

1868.

242.
Dufour
&
Jaquillard.

Les dimanches dix, dix sept & vingt quatre
mai mil huit cent soixante huit, les bans de
mariage de Louis Emmanuel Dufour, d'Arzier
et le Muids, y domicilié, à Arzier, fils majeur
(né le 6 septembre 1832) des défunts François Dufour
& Jeanne Henriette née Teboux, sa femme, — &
Françoise Louise Jacquillard, d'Éclépends, domi-
ciliée à Genève, fille majeure (née le 23 janvier
1827) de défunte Jeanne François Jacquillard, veuve
de Gabriel Emmanuel Rodolphe Bergier, — ont été
publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier,
les Epoux ayant rempli les formalités voulues par
la loi auprès de l'officier de l'Etat civil de
la ville de Genève.

J. Gaudin Dixon Past.
D

243.
Christinet
&
Chambaz.

Les dimanches vingt trois, trente août et six septem-
bre mil huit cent soixante huit, les bans de mariage
de Julien Léonard Christinet, du Vaud, y domicilié, &
précédemment à Dullit, fils mineur (né le 30 décembre
1846) autorisé de feu François Benjamin Christinet et
de Louise Constance Benjamine Kuff, sa veuve, — &
de Rosine Suzanne Chambaz, d'Arzier et le Muids,
y domiciliée, à Arzier, et précédemment à Dullit, fille
majeure (née le 8 décembre 1843) de Marc François
Chambaz, & de Fanchette Marianne Jacqueline née
Trod'hou, sa femme, ont été publiés sans opposition
dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli les
formalités voulues par la loi auprès de M. Subilia,
Pasteur à Purigny.

J. Gaudin Dixon Past.
D

1868.

2144.
Merminod
&
Dufour.

Les dimanches vingt deux, vingt neuf novembre
et six décembre, mil huit cent soixante huit,
les bans de mariage de Louis François
Merminod, d'Yvertoines, domicilié à Aubonne,
fils majeur (né le 28 octobre 1841) de feu Jean
Louis Merminod et de Jeannette née Tortier, sa
veuve, — & Rosette Méry Dufour, d'Arzier, y
domiciliée; et précédemment à Aubonne, fille majeure
(née le 5 février 1838) de feu François Frédéric
Dufour et de Charlotte Jacqueline née Dorier, sa
veuve, ont été publiés sans opposition dans le
Temple d'Arzier, les formalités voulues par la loi
ayant été remplies auprès de M. Jules Vautier,
pasteur à Aubonne.

F. Gaudin Dixon Past.

2145.
Lacroix
&
Grandchavin.

Le mariage doit
se célébrer aux Rousses.

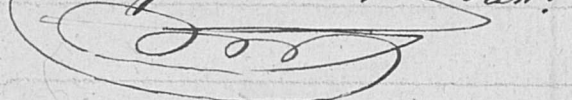
Les dimanches dix sept et vingt quatre janvier
mil huit cent soixante neuf, les bans de mariage
de Jules Célestin Lacroix à Grandrière, des Rousses (France)
domicilié au Gravier (Arzier) fils majeur de Jean Alexis Lacroix
et de Marie Joséphine D'onnefoy, sa femme, — et Aparie
Adèle Grand Chavin, des Rousses (France) domiciliée
aussi au Gravier (France) fille mineure de Jean Célestin
Grand Chavin et de Françoise Augustine Lacroix à l'Écluse,
ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier,
les formalités voulues par la loi ayant été remplies à la
Mairie des Rousses (France). Le Département de Justice
& Police a accordé à ces époux un permis de publication de mariage
et une dispense d'une publication. Ces pièces sont déposées dans
les archives de la paroisse.

F. Gaudin Dixon Past.

1869.

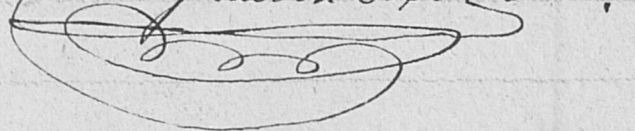
246.
Tiquet
et
Rohrbach.

Les dimanches sept, quatorze & vingtun
février mil huit cent soixante neuf, les bans de
mariage de Henri Tiquet, du Chenit, domicilié
à Purvin, fils majeur (né le 15 août 1842) de
Jean Louis Tiquet et de Jeanne Marguerite née
Chédel, — et de Louise Sophie Rohrbach, d'Orlenbach,
(Canton de Berne), domiciliée au Muids, rière Arzier,
fille mineure (née le 29 janvier 1847) autorisée de
Joseph Louis Rohrbach et de Louise Françoise
Gabrielle née Pourcoud, ont été publiés sans opposi-
tion dans le Temple d'Arzier, les époux ayant rempli
auprès de moi les formalités voulues par la Loi.

F. Jaudin Dixon Past.


247.
Chapuis
et
Dorier.

Les dimanches vingt cinq avril, deux et neuf
mai mil huit cent soixante neuf, les bans de
mariage de Marc Emmanuel Chapuis, d'Arzier
et le Muids, y domicilié, à Arzier, fils majeur
(né le 29 septembre 1826) de Jean Louis Chapuis
et de Rose Marie née Loup, la femme, veuf en premières
noces de Charlotte Sophie Chambard, — et de
Sophie Marie Dorier, d'Arzier et le Muids,
domiciliée à Genève, fille majeure (née le 8 janvier
1840) de Rodolphe Salomon Gédéon Dorier et de
Jeanne Suzanne née Dorier, la femme, ont été
publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les
époux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues
par la Loi.

F. Jaudin Dixon Past.


248.
Mandry
&
Dunand.

1869.

Les dimanches neuf, seize et vingt trois mai mil huit cent soixante neuf, les bans de mariage de Jean Louis Mandry, de Bogis-Bossey, et de Céliney (Genève), domicilié rière Arzier, fils majeur (né le 13 avril 1839) de Jean Jacques Mandry et de Louise Raymond, sa femme, — et de Marie Louise Félicie Dunand, de Passins, y domiciliée, fille majeure (née le 3 mars 1839) de Jean Henri Louis Dunand et de Jeanne Marie née Tecou, sa femme, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli les formalités voulues par la Loi auprès de M. Lecocq, Pasteur à Crassey.

H. Gaudin Dipon Past.

249.
Chapuis
&
Dufour.

Les dimanches six, treize & vingt juin mil huit cent soixante neuf, les bans de mariage de Marc Jean Henri Chapuis, d'Arzier & le Muids, y domicilié, à Arzier, fils majeur (né le 21 février 1845) de Juste Édouard Chapuis et de Jeanne Suzanne née Velan, sa femme, — et de Jeanne Emilie Céline Dufour, d'Arzier & le Muids, domiciliée à St. Cergues, et précédemment à Coppet, fille majeure (née le 3 Août 1845) de Jules François Dufour et de Suzanne Marguerite Françoise née Trebous, sa femme, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi.

H. Gaudin Dipon Past.

1869.

250.
Ruffet
&
Ruffet.

Les dimanches huit, quinze & vingt deux Août mil huit cent soixante neuf, les bans de mariage de Louis Constantin Ruffet, d'Arzier & le Muids, y domicilié, au Muids, fils majeur (né le 13 juillet 1829) de Charles François Ruffet et de Louise Marie née Ruffet, veuf de Marie Louise Ruffet, & Suzanne Louise Fanny Ruffet, d'Arzier & le Muids, y domiciliée, au Muids, fille majeure (née le 1^{er} Décembre 1832) de Jean Marc Ruffet & de Jeanne Louise Antoinette née Cujean, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la loi.

J. Gaudindixon Past.

251.
Ruffet
&
Chapuis.

Les dimanches cinq, douze & dix neuf Septembre mil huit cent soixante neuf, les bans de mariage de Jean Bénédicte Ruffet, d'Arzier & le Muids, y domicilié, au Muids, fils majeur (né le 7 Janvier 1825) de feu Théodore Ruffet et de Henriette née Dufou, et de Louise Elisa Marie Chapuis, de Vinzel, domiciliée à Vinzel, fille majeure (née le 2 mars 1838) de Samuel Félix Chapuis, et de Marie Louise née Larpin, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli les formalités voulues par la Loi.

J. Gaudindixon Past.

1870.

252.
Dufour
et
Chambard.

Les dimanches neuf, seize & vingt trois
Janvier mil huit cent septante, les bans de
mariage de Ami Frédéric Jaumont Dufour,
d'Arzier & de Muids, y domicilié au Muids,
fils majeur (né le 17 novembre 1836) de Marc
César Dufour & de Sophie Marguerite, née
Dorier, sa femme, et de Louise Julianne
Chambard, d'Arzier & de Muids, domiciliée à
Vallorbes, précédemment à Nyon, fille majeure
(née le 28 septembre 1844) de Jules François
Rodolphe Chambard, ont été publiés sans opposition
dans le Temple d'Arzier, J. Gaudindixon Past.
Les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales.

253.
Renaud
et
Cujean.

Les dimanches six, treize & vingt mars mil
huit cent septante, les bans de mariage de
John Renaud, de Gimel & de St. Georges, domicilié
à Coppet, fils majeur (né le 2 août 1846) de
Jaac Gédéon Renaud & de Jeanne Tabella née
Baudin, sa femme, — & de Mathilde Alice Cujean,
d'Arzier, domiciliée à Coppet, fille mineure (née
le 27 février 1850) autorisée de Marc Henri Cujean,
& de Madelaine Marguerite née Henchoz, sa femme,
ont été publiés sans opposition dans le Temple
d'Arzier, sur la déclaration de M. Vermeil,
pasteur à Commugny, portant que les fiancés
ont rempli auprès de lui les formalités légales.

J. Gaudindixon Past.

1870.

254. Les dimanches trois, dix & dixsept avril mil huit cent septante, les bans de mariage de Jean Daniel Ami Vanat, d'Arzier & le Muids, domicilié à Vandoeuvres, Canton de Genève, fils mineur (né le 13 décembre 1848) autorisé de Antoine Vanat & de Suzette Perrotte née Chenevard, sa femme, — & Jeanne Charlotte Courtay, née à Preffy, Commune de Vandoeuvres, Canton de Genève, y domiciliée, fille mineure (née le 19 janvier 1850) autorisée de Jean Jacob Courtay & de Marguerite Kollan, sa femme, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli les formalités voulues par la Loi auprès de M. Gardy, maire de Vandoeuvres, officier de l'Etat civil.

H. Jaudin Dixon Past!

255. Les dimanches dix, dixsept et vingt quatre avril mil huit cent septante, les bans de mariage de Samuel Charles Louis Christinet, du Vaud, domicilié à Portigney, fils majeur (né le 20 août 1843) de Jean Samuel Christinet et de Jeanne Thaline née Christinet, sa femme, et de Angélique Rose Sophie Dufour, d'Arzier & le Muids, y domiciliée, à Arzier, fille majeure (née le 30 août 1841) de Jules Octave Dufour et de Antoinette née Girardet, sa femme, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli auprès de moi les formalités voulues par la Loi.

H. Jaudin Dixon Past!

1871.

256.
Maillet
et
Mayor.

Les dimanches huit, quinze et vingt-deux Janvier mil huit cent septante et un, les bans de mariage de Constant Samuel Maillet, de Givrier et d'Arzier, domicilié à Lausaune, fils majeur (né le 29 octobre 1841) de Louis Samuel et de Catherine Mariaume née Vanchaud, sa femme, — et de Louise Taline Mayor, d'Oron le Châtel, domiciliée à Nyon, fille majeure (née le 28 novembre 1840) de Daniel Abram et de Madelaine Françoise née Veridel, sa femme, ont été publiés sans opposition dans le Temple d'Arzier, les Epoux ayant rempli les formalités légales auprès de M. H. Vanchaud, pasteur à Nyon.

Jr. Jaudin Dixon Past.

N.º 257.
Dufour
et
Strauss.

Les Dimanches quatre, onze et dix-huit Juin mil huit cent septante et un les bans de mariage de Charles Benedict Dufour, d'Arzier, y domicilié et précédemment au Havre, fils majeur (né le 12 Janvier 1833) de Jean François Dufour et de Rose Dorier sa femme, d'une part ; — et Emma Elisabeth Strauss, de Walldürn (Grand-Duché de Bade), domiciliée à Arzier et précédemment au Havre, fille majeure (née le 6 Juin 1824), de Damian Strauss et de Elisabeth Schäflein sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église d'Arzier.

Les époux ont rempli auprès de moi soussigné les formalités voulues par la loi.

H. Duquoy - pasteur provisoire.

1871

N° 258
Dorier
et
Chamod

Les dimanches treute juillet six et treize août mil huit cent septante un les bannes de mariage de Dorier Jean Charles Henri fils de Jean Charles Rodolphe et de Jeanne Marie née Humbert sa femme d'Arzier neuf en premières noces de Annie Françoise née Lombet ont été publiés dans la paroisse d'Arzier d'une part et de Chamod Louise Marie fille de Louis Henri défunt et de Jeanne Louise Henriette née Bostian sa femme défunte domiciliée à Dullat de Pentharz, d'autre part

Les époux ont rempli les formalités légales auprès de M^r le pasteur Ringoud à Bursins

P. De Ribaucourt Pasteur

N° 259
Ruffet
et
Mollet

Les dimanches 2 et 9 septembre 1871 mil huit cent septante un les annonces de mariage ont été publiées sans opposition dans la paroisse d'Arzier entre Charles Alexandre Ruffet d'Arzier domicilié à Genève et Rosaphine Marie Jenny Mollet de Lausanne de Dullat domiciliée à Lausanne

Les époux ont rempli les formalités légales auprès de M^r Chexalley officier de l'état civil à Lausanne

P. De Ribaucourt
Pasteur

N° 260
Cujean
et
Flühiger

Les dimanches trois dix et dix sept septembre mil huit cent septante un les annonces de mariage ont été publiées, sans opposition, dans le temple d'Arzier entre: Cujean Jules Louis fils de Jean Louis et de Françoise Charlotte Guayvin d'Arzier domiciliée en Muid's neuf en premières noces de Jeanne Mathilde née Perlic d'une part; Et Flühiger Charlotte Marie Louise fille mineure autorisée de Louis et de Charlotte Henriette née Meylan sa femme, de Rohrbach canton de Berne d'autre part

P. De Ribaucourt
Pasteur

No 261
Genevay
et
Dufour

Les dimanches vingt huit septembre, huit et quinze octobre
mil huit cent septante un les annonces de mariage ont
eu lieu sans opposition dans l'église d'Arzier entre:
Genevay François Abraham de Bassins y domicilié fils
majeur (né le 2 août 1821) de feu Jean Esprit Henri et de
feu Jeanne Françoise Ormen, veuf en premières noces
de Jenny Kanny née Trébois d'une part
Et Dufour Françoise Rosalie d'Arzier et Le Muids
domiciliée à Arzier (née le 2 juin 1824) fille majeure
de feu François Dufour et de Henriette née Trébois
d'autre part

C. Duriboncourt
Pastor

No 262
Morechamp
et
Vanot

Les dimanches trois dix et dix sept décembre mil
huit cent septante un les annonces de mariage ont été
publiées sans opposition dans l'église d'Arzier entre:

Lucien François Morechamp du Chêne, né le 13 mai
1837 fils majeur de Louis Frédéric et de Louise Julie
née Le Coultre, domicilié au Muids d'une part; Et
Vanot Jenny Soaline d'Arzier et Le Muids née le
13 mars 1843, fille majeure de Jean François Vanot
et de Louise née Barbeyat, domiciliée au Muids
d'autre part.

C. Duriboncourt
Pastor

No 263
Glück
et
Dorier

Les dimanches dix, dix sept et vingt quatre décembre 1841
les annonces de mariage ont été publiées sans opposition
dans l'église d'Arzier entre: Edouard André Glück, tyoutier,
Genevois, domicilié à Genève (né le 10 janvier 1817) fils mineur
de François Léon Glück et d'Estherette Détras, d'une part
Et Françoise Dorier d'Arzier domiciliée à Genève, fille
mineure du défunt Jacques Henri Charles Auguste et de Louise
Antoinette Morel d'autre part

C. Duriboncourt
Pastor

No 264
Capit
et
Ziegenhagen

Les Dimanches huit et quatre jours mil huit cent septante deux les annonces de mariage ont été publiées sous apposition dans la paroisse d'Orzies entre: François Henri Capit de Chesit domicilié à Montant rière Orzies, fils majeur de Jean Jacques Samuel et de Rose Bénigne née Christinet sa défunte femme d'une part et Lina Ziegenhagen de Lutegrins domiciliée rière Genolies, fille mineure autorisée de Jean Louis Michel et de Marie Anne née Mercier sa femme d'autre part

C. De Ribaucourt
Notaire

No 265
Chambaz
et
Denogent
Les époux ont
fait célébrer
leur mariage à
Bolle.

Les Dimanches dix huit vingt cinq jours et quatre mars mil huit cent septante deux les annonces de mariage ont eu lieu sous apposition dans la paroisse d'Orzies entre: Antoine Chambaz d'Orzies et le Muids domicilié au Muids, fils majeur (né le 22^{ème} 1821) d'Emilie Chambaz et de Jeanne Susanne Cujean sa femme, veuf de Jeannette Louise née Picot d'une part et Jeanne Françoise Denogent de Pratzgrins y domiciliée fille majeure (née le 17 juillet 1830) de Jean François Picot et de Jeanne Henriette Roch sa femme, veuve de Jules Samuel Denogent d'autre part.

C. De Ribaucourt
Notaire

No 266
Böley
et
Ruffet

Les Dimanches dix dix sept et vingt quatre mars mil huit cent septante deux les annonces de mariage ont été publiées sous apposition dans l'église d'Orzies entre: Charles Henri Böley de Bogis domicilié à Nyon, fils majeur (né le 6 janvier 1839) de Louis Benjamin et de Sophie Marie née Besancon sa femme d'une part; et Anna Susanne Ruffet d'Orzies domiciliée à Genève, fille majeure (née le 26 août 1814) de Jacques François Louis et de Henriette Marie Julie Roch sa femme d'autre part.

C. De Ribaucourt
Notaire

No 267
Bricoleus
et
Cujean

Les Dimanches sept quatorze et vingt et un avril mil huit cent septante deux les annonces de mariage ont été publiées sans opposition entre: Bricoleus François Felix Dargies y domicilié fils majeur (né le 5 avril 1838) de Louis Mare et de Marie Henry née Berseck d'une part et Cujean Henry Suzanne, Dargies y domicilié, fille majeure (née le 9 mai 1844) de Marc Henri et de Madelaine Marguerite née Henchez d'autre part.

(P. Duboucaud
Notaire)

No 268
Trebouy
et
Dufour

Les Dimanches seize vingt trois février et deux mars mil huit cent septante trois les annonces de mariage ont eu lieu sans opposition entre Trebouy Jules Jacques Louis Benjamin de Brassius fils majeur de Jean Jacques et de Jeanne Bernette Mercet domicilié à Brassius (né le 30 janvier 1841) d'une part et Dufour Marguerite Antonie fille majeure de Marc Antoine Salomon et de Jeanne Benigne née Vallan Dargies et le Muids domicilié au Muids (née le 14 février 1837) d'autre part.

No 269
Delaique
et
Dories

Les Dimanches vingt sept avril quatre et onze mai mil huit cent septante trois les annonces de mariage ont eu lieu sans opposition dans l'église Dargies entre Paul Jean Delaique de St Cerquis y domicilié fils majeur (né le 30 avril 1850) de Paul Henri Siméon Delaique et Suzanne Cesarine Prost Coponay sa femme d'une part et Charlotte Caroline Julie Dories Dargies domiciliée à St Cerquis fille majeure (née le 9 septembre 1849) de Isaac François Dories et de Susette née Ballançon d'autre part.

(P. Duboucaud
Notaire)

No 270
Chambaz
et
Cujean
mariés à Delle

Les Dimanches 15 22 et 29 juin 1873 les annonces de mariage ont été publiées sans opposition dans l'église Dargies entre Chambaz Alfred fils de François Brenebet et de Marie Catherine Golaz Dargies et le Muids né le 29 août 1843 d'une part et Cujean Suzanne Chera fille mineure autorisée de Jeanne Esparat et de Jeanne Neuffer Dargies et le Muids d'autre part.

(P. Duboucaud
Notaire)

No 271
Trebouy
et
Kochbach

Les dimanches treize vingt et vingt sept juillet mil huit cent
septante trois les annonces de mariage ont été publiées sans opposition
dans le temple d'arrées entre: Marc Daniel Trebouy de Bossins
y domicilié fils majeur de Julien Louis Daniel et de Beauve
Louise Francaise née Michon sa femme (née le 26 mai 1846)
d'une part, et Caroline Louise Kochbach d'Erlebenbach
domiciliée au Muid's fille majeure (née le 28 février 1849) de
Joseph Louis et de Louise Francaise Gabrielle née Bourgeois
sa femme d'autre part

C. Duribeaumont
Père

No 272
Busermet
et
Debaumenille

Les dimanches vingt huit septembre cinq et deux octobre mil
huit cent septante trois les annonces de mariage ont été publiées sans
opposition entre Busermet Jean César né le 23 aout 1850 fils de
Henri Auguste et de Louise Benigne née Chambaz d'arrées y domiciliés
mariés à Belle une part. Et Debaumenille Felice Sophie née le 13 janvier 1855
fille mineure autrichienne de Cauchant et de Beauve Marie De née
Chambaz de Genval domiciliés au Muid's d'autre part

C. Duribeaumont
Père

No 273
Chambaz
et
Lambossy

Les dimanches 19, 26 octobre et 29bre mil huit cent septante
trois les annonces de mariage ont été publiées sans opposition
entre Julien Radolphe né Chambaz Jérôme domicilié
au Muid's, fils majeur de feu Francais Benedict Chambaz
et de Marie Catherine née Ealoz sa femme d'une part
et Adèle Julie Lambossy de Exrius y domiciliée fille majeure
née le 10 oct 1848 de feu Jean Jacques et de Beauve Solomi
née Deq sa femme d'autre part

C. Duribeaumont
Père

No 274
Chambaz
Lucien Jules
et
Pellet

Les dimanches onze dix huit et vingt cinq janvier mil huit
cent septante quatre les annonces de mariage ont été publiées sans
opposition dans l'église d'arrées entre Lucien Jules Chambaz, fils de
Jean Radolphe Chambaz et de Beauve née Descoites, sa femme
Jérôme, domicilié à St Lieres, mineur et autrichien (né le 22 décembre 1851)
d'une part, et Beauve Rose Marie Pellet fille majeure,
(née le 9 mai 1843) de Jean Pierre Pellet et de Beauve Louise née
Desfayes sa femme de St Lieres domiciliés à Genval d'autre part

C. Duribeaumont
Père

No 275
Yanot
Julien Constant
et
Moernath

Les Dimanches huit quinze et vingt deux mars mil huit cent septante quatre les annonces de mariage ont été publiées sans opposition dans la paroisse d'Arges. Entre: Yanot Julien Constant fils de Jean François et de Louise ne Barbezat d'Arges domicilié au Muids d'une part (né le 5 juin 1840.)

Et Moernath Louise Félice, fille de Charles Auguste Moernath et de Sophie ne Massières de Rurtigny domiciliée à Begnins né le 23 juin 1850 d'autre part

C. Debeaucourt
Pastor

No 276
Maillet
et
Mayer

Les Dimanches sept quatorze et vingt un juin mil huit cent septante quatre les annonces de mariage ont eu lieu sans opposition dans la paroisse d'Arges entre Marc Louis Julien Maillet de Givins et d'Arges domicilié à Nyon fils majeur de Louis Samuel et de Catherine marianne Fauchaud né le 8 octobre 1845 d'une part; Et Henriette marianne Charlotte Mayer née Ravey de Bollens et Mollens domiciliée à Lausanne fille majeure de David Elie Albert Ravey et de Jeanne Rose Françoise Struet veuve en premières noces de Esprit François Mayer née le 23 mars 1840. d'autre part

C. Debeaucourt
Pastor

No 277
André
et
Cujean

Les Dimanches quatre octobre 11 et 19 dixième mois ont été publiées les annonces sans opposition dans l'église d'Arges entre Louis Julien Thiéophile, André fils majeur de Jean Simon Rubin et de Adèle Rosine Agathe ne Tribouy sa femme de St Cergues y domiciliée d'une part (L'Arges est né le 3. 8bre 1838) Et Cujean Eda Méry, fille mineure autorisée de Marc David Ferdinand et de Stennette marie ne Raccod sa femme d'Arges et le muids domiciliée à Arges d'autre part. (L'Arges est né le 8. 8bre 1853).

C. Debeaucourt
Pastor

No 278
Capt
Dorier n. Duffet

Les Dimanches trois dix et dix sept avril mil huit cent septante cinq les annonces de mariage ont eu lieu sans opposition dans l'église d'Arzies entre: Capt François Louis Marc Samuel Du Chenit domicilié à St Cergues, fils majeur de Jules Isaac et de Catherine von Weissenfluh (née le vingt six juin 1844) d'une part Et Duffet Caroline saphie d'Arzies domiciliée au moulin fille majeure de Jules François Rodolphe et de Jenny Marie Fanny née Radhorn, venue en premières noces de Dorier Marc Louis ami (née le vingt neuf mars 1844) d'autre part

C. Duribeaucourt
Notaire

No 279
Chamboz
et
Contour

Les Dimanches 25 juillet 48 et 8 août mil huit cent septante cinq les annonces de mariage ont été publiées sans opposition dans la paroisse d'Arzies entre Chamboz Frédéric Henri Edouard d'Arzies le moulin domicilié à Doris fils majeur (né le 21 août 1840) de Marc François Chamboz et de Franquette marianne Raqueline née Radhorn d'une part Et Contour Julie Alexandrine fille majeure née le 19 février 1852 de Léon Claude Denis Contour et de Marie Louise Boutiller de Neuilly sur Murm France domiciliée à Doris d'autre part.

C. Duribeaucourt
Notaire

No 280
Joly
et
Dufour

Les Dimanches 15 28 et 29 août mil huit cent septante cinq les annonces de mariage ont été publiées sans opposition entre Joly Jacques François de Genolles y domicilié fils de Jacques Louis et de Susanne Marie née Moirer né le 27 avril 1838 veuf en premières nocces de Catherine Marie Pley. d'une part Et Louis Henriette Dufour d'Arzies domiciliée au moulin fille majeure (née le 12 avril 1848 de Marc Antoine, La Coman et d. Jeanne Benigne née Vallon d'autre part.

C. Duribeaucourt
Notaire

N^o 281
Sinner
et
Probstbach

Les dimanches treute en octobre sept et quatorze novembre mil huit cent septante cinq ont été publiés dans l'église d'arrès les annonces de mariage sans opposition entre Julien Henri Sinner fils majeur, né le 18 mai 1816) de Pierre Charles Louis Sinner et de femme Marie Etienneette née Lervoy de Beguin y domicilié d'une part et Probstbach fille majeure née le 7 décembre 1815 de Joseph Louis et de Louise Françoise Fabrice Bourrelaud d'Erlebach (Breme) domiciliée au Muidt et précédemment veuve d'autre part

N^o 282
Dorier
et
Beausire

Les dimanches dix neuf et 26 décembre mil huit cent septante cinq les annonces de mariage ont été publiées sans opposition dans la commune d'arrès entre les époux Dorier et Beausire tous deux domiciliés à Tassy au lieu de mariage a été célébré le 26 décembre 1875 Les époux ont obtenu une exemption pour la dernière publication de la part du Dept de Justice et Solie

P. Duboucault
Notaire

N^o 283
Haldi
et
Chambery

Les dimanches sept douze et dix neuf décembre les annonces de mariage ont été publiées sans opposition dans l'église d'arrès entre Haldi Frédéric fils majeur (né le 29 juin 1851) de Ulrich Haldi et de femme Marie Karlen de Sessenay Canton de Breme domicilié à Esertines d'une part et Chambery Marie Louise fille majeure née le 14 avril 1817) de Marc Louis Noël Chambery et d'Esabelle Derbini d'arrès y domiciliés d'autre part

P. Duboucault
Notaire

D'après l'ordonnance du Département de Justice et Solie et en vertu de la nouvelle loi fédérale sur l'état civil, le présent registre est clos à cette page 281. Arrès le 31 décembre 1875

P. Duboucault
Notaire

111

Promesses de mariages.

N^o. 1.

Carrard, ex.
Chambaz.

Entre:

Alfred Carrard, portier, de Soliez-Pittet, domicilié à Verreaux-Montreux fils de Louis Carrard et de Marie Eydie Carrard, sa femme, célibataire.

et:

Suzanne Fanny Louise Elise Chambaz, fille de chambre de Arzier-et-le-Muids, domiciliée à Verreaux-Montreux fille de feu Marc Louis Noé Chambaz et de Isabelle Desbigny, sa veuve, célibataire.

Arzier le 8 Mars 1876.

L'Officier de l'Etat Civil,
Aug. Doriere

N^o. 2.

Thicole, ex.
Chambaz.

Entre:

Marc Henri Thicole, agriculteur, du Lieu, domicilié à Arzier, fils de Marie Henriette Thicole, célibataire.

et:

Méry Lucie Nancy Chambaz, domestique, d'Arzier-et-le-Muids domiciliée à Arzier, fille de Marc Louis Chambaz et de Charlotte Dufour, sa femme, célibataire.

Arzier le 7 Mai 1876.

L'Officier de l'Etat Civil,
Aug. Doriere

N^o. 3.

André et
Rohrbach.

Entre:

Jules Louis André, agriculteur de Brassins, domicilié à Brassins fils de Jean-François Louis et de Jeanne Anne Rosette née Bossan, célibataire.

et:

Joséphine Marie Rohrbach, domestique, de Ertenbach, canton de Berne, domiciliée au Muids, fille de Joseph Louis, et de Louise Françoise née Bourgeois, célibataire.

Arzier le 16 Septembre 1876.

L'Officier de l'Etat Civil,
Aug. Doriere

N^o. 4.

Chambaz et
Ruffet.

Entre:

Justin Samuel Alphonse Chambaz, agriculteur, d'Arzier-et-le-Muids domicilié à Arzier, fils de Bénédicte Manuel et de Jeanne Marie née Chapuis, célibataire.

et:

Jeanne Caroline Ruffet, maîtresse de table, d'Arzier-et-le-Muids domiciliée à Arzier, fille de Théodore et de Rose Henriette, née Dufour, célibataire.

Arzier le 7 Octobre 1876.

L'Officier de l'Etat Civil,
Aug. Doriere

n^o 5.

1877.

M2

Russet. Chambard

Entre:

Russet Jean Samuel Marc Louis, agriculteur, d'Apziers et le Muids, domicilié au Muids, fils de Frédéric et de Thérèse née Françoise veuf de Jeanne Françoise Louise Henriette, née Bellay.

N:

Chambard Jeanne Marie Françoise, de Gimel, domiciliée au Muids, fille de Salomon et de Françoise née Gelay, veuve de Constant Delponnerille.

Apziers le 17 Février 1877.

L'Officier de l'Etat Civil

Aug. Doriens

n^o 6.

Entre:

Dorier. Chambard

Dorier Jean Françoise Louis, agriculteur, d'Apziers et le Muids, domicilié à Apziers, fils de Françoise Gédéon et de Françoise Salomé née Wolf, célibataire.

N:

Chambard Jeanne Eriquer, domestique, d'Apziers et le Muids domiciliée à Apziers, fille de Marc Françoise et de Fanchette Marianna Jaqueline née Froelheim, célibataire.

Apziers le 9 Mars 1877.

L'Officier de l'Etat Civil.

Aug. Doriens

n^o 7.

Entre:

Candry. Vernoux

Candry Claude Félicien, employé au chemin de fer, de St. Sulpice domicilié à Couzet, fils de Jean Philomène et de Marie Virginie née Villennin, célibataire.

N:

Vernoux Marie Esther, sans profession, d'Apziers et le Muids domiciliée à Travers, fille de Françoise Rodolphe Apleanotre et de Marie Madeleine née Bertholet, célibataire.

Apziers le 9 Mars 1877.

L'Officier de l'Etat Civil

Aug. Doriens

n^o 8.

Entre:

Russet. Dequier

Russet Paul Ferdinand, agriculteur d'Apziers et le Muids domicilié au Muids, fils de Jean Marc et de Marie Antoinette née Clavel, célibataire.

N:

Dequier Jeanne Françoise Antoinette, de Genève, domiciliée au Muids, fille de Françoise et de Adrienne Henriette née Diday, célibataire.

Apziers le 5 Mai 1877.

L'Officier de l'Etat Civil.

Aug. Doriens

1877.

n^o 9.

Entre:

Chambar-Sage

Chambar Louis Alphonse, boulanger, d'Arzier-le-Mouids, domicilié à Arzier, fils de Monsieur Louis Nœ et de Isabelle née Derbigny, célibataire.

et:

Sage Marie, Domestique, de Noathoud, domiciliée à Genève, fille de François Henri et de Jeannette Louise, née Collet, célibataire.

Arzier le 18 Aout 1877

L'Officier de l'état civil.

Aug. Doriery

n^o 10.

Entre:

Ansermet-Gersaix

Ansermet Monsieur Jules Louis, agriculteur, de Arzier-le-Mouids, domicilié à Arzier, fils de Jean Samuel et de Louise Elisabeth née Bea, célibataire;

et:

Gersaix Pélise, sans profession, de Begnins, domiciliée à Begnins, fille de Jean Louis et de Sophie, née Vieux, célibataire.

Arzier le 7 Septembre 1877

L'Officier de l'état civil.

Aug. Doriery

n^o 11.

Entre:

Duxoux-Romon

Duxoux Gustave Monsieur Julien, valet de chambre à Arzier-le-Mouids, domicilié au Havre, France, fils de Jules François et de Susanne Marguerite Françoise née Trebona, célibataire;

et

Romon Rosalie Emilie, couturière, de Boulogne sur mer (France) domiciliée à Saurie, près le Havre, fille de Joseph Desiré et de Rosalie née Guilluy, célibataire.

Arzier le 11 Octobre 1877.

L'Officier de l'état civil.

Aug. Doriery

1877.

N^o. 12.

Entre:

Black. Chambaz. Black Edouard Julien, journalier, de Fossens, arrondissement de Ried, Tyrol (Autriche), domicilié à Orzier, fils de Balthasar et de Kreszend née Reinstaler, célibataire.

et:

Chambaz Louise Pauline, domestique, d'Orzier-le-Mouids domiciliée à Orzier. fille de Marc Louis et de Charlotte née Dufour, célibataire.

Orzier le 18 Octobre 1877.

L'Officier de l'état civil.

Aug. Doriere

N^o. 13.

Entre:

Dorier. Barillier Dorier Francois Hippolyte, scienc, de Orzier-le-Mouids, domicilié aux scies, rière Genollier, fils de Charles Jacques Auguste Henri, et de Louise, née Mbaret, célibataire,

et:

Barillier Jenny Louise, sans profession, de Vich, domiciliée aux scies, rière Genollier, fille de Jean Francois Daniel et de Esther, Fanny, née Chnew, célibataire.

Orzier le 13 Décembre 1877.

L'Officier de l'état civil.

Aug. Doriere

N^o. 14.

Entre:

Angeli. Debastini. Angeli Joseph Antoine, journalier, de Crosianna, (Melé-Tyrol) domicilié à Crosianna, fils de Angeli Catherine, célibataire,

et:

Debastini Anna Marie Madeleine journalière, de Sasquera, (Novare) domiciliée à Sasquera, fille de feu Fortuné, et de Anne Santore, sa veuve, célibataire

Orzier le 16 Décembre 1877.

L'Officier de l'Etat civil.

Aug. Doriere

N^o 15.

Entre:

Gardella Fogarolo

Gardella Paul Jean Baptiste Joseph, cultivateur de Tasquera, domicilié à Tasquera, précédemment à Arzier, fils de feu Jean Baptiste et de Bionda Marie, âgé de 33 ans, célibataire

et:

Fogarola Angela Marie Thérèse, cultivatrice, de Tasquera, domiciliée à Tasquera, fille de feu Jean Baptiste et de feu Cugnoni Marie, âgée de 29 ans, célibataire

Arzier le 27 Février 1878
L'Officier de l'état civil.
Aug. Doriens

N^o 16.

Entre:

Bernoux Riechelmann

Bernoux Julien Louis Antoine, Instituteur de Arzier, domicilié à Lutry, fils de Jules César et de Marguerite Berrigne née Doriens, célibataire né à Arzier le 25 Août 1848.

et:

Riechelmann Charlotte Caroline, de Hombourg-ès-Monts (Prusse) domiciliée à Hombourg-ès-Monts fille de Charles et de Susanne née Weigand, célibataire née à Hombourg-ès-Monts le 18 Octobre 1855.

Arzier le 11 Avril 1878
L'Officier de l'état civil.
Aug. Doriens

N^o 17.

Entre:

Vandroz Dequier

Vandroz Charles, boulanger de Leysin, domicilié à Bex, fils de défunt Jean Louis et de Marie Françoise Cécile Susanne née Dupertuis sa femme, célibataire, né à Bex le 5 Septembre 1853

et:

Dequier Louise Helène Eléonore, sans profession, de Genève domiciliée au Noûds, aîné Arzier, fille de François et de défunte Adrienne Henriette née Dectay, sa femme célibataire née à Genève le 20 Octobre 1858.

Arzier le 23 Septembre 1878.
L'Officier de l'état civil.
Aug. Doriens

1878.

M6

N^o 18.

Cujean-Bézar

Entre:

Cujean Henri Auguste Jules, agriculteur, de Arzier-le-Muids, domicilié à Arzier, fils de Marc Henri et de Madeleine Marguerite née Henchoz, célibataire, né à Arzier le premier Janvier mil huit cent cinquante six.

et:

Bézar Marie Augustine, Domestique, de Chateau d'Oex domicilié à Sivrins, fille de Marc David Léon Samuel et de Elise Henriette Marie, née Debchamps, célibataire née à Sivrins le quatre Outo mil huit cent cinquante deux

Arzier le 4 Novembre 1878

L'Officier de l'Etat civil.

Aug. Dorier

1879.

N^o 19.

Breboux-Dufour

Entre:

Breboux Louis Emile, agriculteur, de Bessins y Domicilié fils de feu Jules Louis Daniel et de Jeanne Louise Françoise née Michon, célibataire, né à Bessins le vingt six Mai mil huit cent quarante six (1846)

et:

Dufour Lucie Félise, tailleur d'Arzier-le-Muids y Domicilié fille d'Elie et de Félicie née Dorier, célibataire, née le dix Novembre mil-huit cent quarante cinq.

Arzier le 24 Avril 1879.

L'Officier de l'Etat civil.

Aug. Dorier

N^o 20.

Christinet-Ruffet

Christinet Paul John Louis, agriculteur, du Vaud, Domicilié à Arzier, fils de Charles Louis et de Rosalie Charlotte Fanny née Christinet, célibataire, né au Vaud le vingt neuf Décembre mil huit cent cinquante neuf.

et:

Ruffet Jenny Caroline de Arzier-le-Muids, Domicilié au Muids, fille de Jean Charles Ami, et de Souky Louise Caroline née Ruffet, célibataire, né au Muids le vingt dix Octobre mil huit cent cinquante neuf.

Arzier le 3 Mai 1879.

L'Officier de l'Etat Civil.

Aug. Dorier

N° 21.

André-Ansermet

Entre:

André Marc Samuel, agriculteur, de Bassins, y domicilié
fils de Jean Louis François et Anne Rosette née Bosson, céliba-
taire, né le six Février mil-huit-cent quarante.

X:

Ansermet Louise Césarine, agriculteur, de Arzier, domicilié
à Bassins, fille de Jean Charles François Emmanuel Ansermet
et de Jeanne Louise Creboux, célibataire, née le vingt six
Aout mil-huit-cent quarante cinq.

Arzier le 23 Mai 1879.

L'Officier de l'Etat civil.

Aug. Doriery

N° 22.

Ziegenhagen-Sequier

Entre:

Ziegenhagen Jean Louis Jules, agriculteur de Cartegnins
domicilié au Bois de Chêne, ci-devant Semollin, fils de Jean Louis
et de Marianne née Mercier, célibataire né le vingt un
Juillet mil-huit-cent cinquante trois.

X:

Sequier Henriette, de Genève domicilié au Noivels,
fille François et de Adrienne Henriette née Didary,
célibataire née le trente Juin mil-huit-cent soixante-uns.

Arzier le 31 Mai 1879

L'Officier de l'Etat civil.

Aug. Doriery

N° 23.

Chambaz-Challet

Entre:

Chambaz Eugène Alfred Jean Louis, coadjuvant, de Arzier-
le-Noivels, domicilié à Lausanne, fils de Abram Jacques Louis
et de Rosalie Eugénie née Rodrigue, célibataire, né le 5 Novembre 1855.

X:

Challet Georgine Louise, cuisinière, de Cottens, domicilié à
Lausanne, fille de Henri Samuel et de Jeanne Louise née
Chapuis, célibataire, née à Lyon, le 25 Décembre 1855.

Arzier le 25 Juillet 1879.

L'Officier de l'Etat civil.

Aug. Doriery

N^o. 24.

Bricolens - Saugy.

Bricolens James Antoine, gypseur, de Arzier-le-Muids, fils de Louis Marc et Jenny Marie, née Berette, domicilié au Muids, célibataire, né le 30 Juillet 1836.

et:

Saugy Jeanne Joséphine née Desjour, ménagère, de Rougemont, domicilié au Muids, fille de Marc Antoine Salomon et de Jeanne Bétrigne née Vallon, veuve de David Louis Saugy, née le 2 Octobre 1869, né au Muids le 19 Octobre 1832.

Arzier le 12 Aout 1879.

L'Officier de l'état civil.

Aug. Dorey

N^o. 25.

Berlie - Chambaz.

Berlie John Henri, agriculteur, de La Rippe, domicilié à Arzier, fils de Jean Louis et de Jeanne Louise Françoise née Rebillet, célibataire, né à Nyon, le 27 Novembre 1853.

et:

Chambaz Céline Susanne, ménagère, de Arzier-le-Muids domicilié à Arzier, fille de Jean Rodolphe et de Françoise née Descartier, célibataire, née à Crzier le 15 Juin 1848.

Arzier le 15 Aout 1879.

L'Officier de l'état civil.

Aug. Dorey

N^o. 26.

Güder - Chambaz

Güder Charles Honoré Edouard, tourneur, de Berse, domicilié à St-Leger, fils de feu Charles et de Marie née Chirter, célibataire né à St-Cergues le 10 Juillet 1852.

et:

Chambaz Caroline Clémentine Marie, domestique, de Arzier domicilié à St-Cergues fille de Abram Jacques Louis et de Jeanne Rosalie Eugénie, née Rodrigue, célibataire, née à Arzier le 17 Septembre 1859.

Arzier le 15 Septembre 1879.

L'Officier de l'état civil.

Aug. Dorey

N^o. 27.

Chambaz - Chambaz

Chambaz François Charles, agriculteur, de Arzier-le-Muids, domicilié au Muids, fils de Jules André et de Louise Emilie née Masson, célibataire, né au Muids le 24 Décembre 1850.

et:

Chambaz Caroline Rosalie, sans profession, de Arzier-le-Muids, domicilié à Arzier, fille de Jules François Rodolphe et de Jeanne Louise Marguerite née Desjour, célibataire, née à Arzier le 2 Juillet 1862.

Arzier le 3 Octobre 1879.

L'Officier de l'état civil.

Aug. Dorey

N^o 28.

Ansermet-Dornet

Entre:

Ansermet Jean Samuel, agriculteur, de Arzier-le-Muids domicilié à Arzier, fils de feu Jacques et de Susanne Susanne née Ferroud, veuf de Louise Elisabeth née Bea, des le 8 Mai 1877, né à Arzier le Trente Septembre mil huit cent quinze

et:

Dornet née Guadet Jeanne Octole, ménagère, de Chavannes de Bogis, domiciliée à Arnea, sur Ayon, fille de François et de Apollonie née Etinaz, veuve de Jean Jacques Dornet Des le douze Juin 1870, née à Burtigny le premier Avril mil huit cent seize.

Arzier le 22 Novembre 1879.

L'Officier de l'état civil.

Aug. Dorian

N^o 29.

Cujean-Cujean

Entre:

Cujean Julien Marc Ulysse, agriculteur, de Arzier-le-Muids, domicilié au Muids, fils Jacques Ami et de Susette Marianne née Clarion, célibataire, né à Vallorbes le 12 Octobre 1846.

et:

Cujean Marie Alice Jenny, fille de Marc David Ferdinand et de Etienne Marie née Saccoud, d'Arzier-le-Muids, domiciliée à Arzier, née au dit lieu le 3 Juin 1855 (célibataire).

Arzier le 31 Avril 1880.

L'Officier de l'état civil.

Aug. Dorian

N^o 30.

Chambat-Dufour

Entre:

Chambat Isaac Ami, agriculteur, de Arzier-le-Muids, domicilié à Arzier, fils de Marc François et de Fanchette Marianne Jacqueline, née Trud'hon, célibataire né à Genollier le 10 Janvier 1841.

et:

Dufour Louise Susanne, ménagère, d'Arzier-le-Muids, domiciliée Arzier, fille de Elie et de Félicie née Dorian célibataire, née à Arzier, le 17 Janvier 1845.

Arzier le 13 Avril 1880

L'Officier de l'état civil.

Aug. Dorian

N^o. 31.Duzour - Gervais

Entre:

Duzour Antoine Constantin Samuel Henri, agriculteur, d'Arzier-le-Mouids, domicilié à Arzier, fils de Elié et de Felicie née Dorian, célibataire, né à Arzier le 10 Septembre 1850.

N^o:

Gervais Panny Marie, sans profession, de Begnins où elle est domiciliée, fille de Louis et de Antoinette née Cottier, célibataire née à Begnins le 14 Avril 1859.

Arzier le 6 Avril 1880.

L'Officier de l'état civil.

Aug. Dorian

N^o. 32.Duzour Duzour

Entre:

Duzour Ami Jean Abram, fils légitime de François Frédéric et de Jacqueline née Dorian, d'Arzier-le-Mouids, domicilié à Arzier, célibataire né à Arzier le 2 Mai 1836.

N^o:

Duzour Alice Julie Philis, sans profession, d'Arzier-le-Mouids, domiciliée au Mouids, fille de Charles Louis et de Sophie née Richard, célibataire née au Mouids le 9 Juillet 1846.

Arzier le 2 Septembre 1880.

L'Officier de l'état civil.

Aug. Dorian

N^o. 33.Moccard - Vernoux

Entre:

Moccard Elié François, agriculteur, de Teney-le-Dorat, domicilié à Droyon fils de Jean Daniel et de Louise Susanne née Tesseraud; célibataire né à Montbesson, dite Sausanne, le 14 Juin 1855.

N^o:

Vernoux Hortense Adèle, de Arzier-le-Mouids, domiciliée à Bligny, fille de François Rodolphe Alexandre et de Marie Madeleine née Bertholet, célibataire, née à Château-d'Oex le 11 Septembre 1853.

Arzier le 7 Juin 1881

L'Officier de l'état civil.

Aug. Dorian

N^o 34.

Entre:

Dorier Martin

Dorier Paul Louis, scieur, de Argues-le-Mouids domicilié à Montant, né à Argues, fils de Jean Francois et de Subette née Tallon, célibataire né à Argues le 31 Octobre 1850.

et:

Martin Louise, Domestique, d'Essertines sur Rolle, Domicilié à Bequins, fille de Jean Baptiste et de Marie née Ramel, célibataire née à Bequins le 19 Mars 1856,

à Argues le 15 Octobre 1881,

L'Officier de l'état civil.

Aug. Dorier

N^o 35.

Entre:

Hugnet André

Hugnet Constant Eugène, de Partegnies et Bière, Domicilié à Argues, Instituteur, fils de Marc Friedrich Constant et de Jenny, née Bouquet, célibataire, né à Bière le 9 Avril 1857.

et:

André Marie Sophie, sans profession, de Yens, Domicilié à Yens, fille de Jules Henri et de Jeanne Henriette née Corday, célibataire, née à Yens le 6 Janvier 1861.

à Argues le 20 Octobre 1881,

L'Officier de l'état civil.

Aug. Dorier

N^o 36.

Entre:

Saugy Békermann

Saugy Francois Louis Emile, de Rougemont, domicilié au Mouids, scieur, fils de Louis David et de Jeannette Joséphine née Dufour, célibataire, né au Mouids le 29 Avril 1859.

et:

Békermann Marie Louise, de Argues, domicilié à Nyon, sans profession, fille de Samuel Emmanuel et de Jeannette née Gauthier, célibataire, née à Arrey le 5 Avril 1859.

Attier le 20 Novembre 1881.

L'officier de l'état civil.

Aug. Dorier

N^o. 37.Pièce Dorian

Entre:

Pièce Jules Louis, menuisier, de Bea, domicilié à Rolles, célibataire, fils de Jean Samuel Isaac et de Marie Susanne née Chevallay, né à Montberod le 4 Janvier 1855.

X:

Dorian Anna Marie, de Azyer le Meurd, domicilié à Azyer, célibataire, fille de Isaac François et de Susette née Vallou, née à Azyer le 22 Mai 1859.

Azyer le 13 Mars 1882

L'Officier de l'état civil.

Aug. Dorian

N^o. 38.Desponds Durrand

Entre:

Desponds Jules Samuel, fromager, de Lussery, domicilié à Azyer, célibataire, fils de Jean Auguste et de Louise Caroline née Creboux, né à Frangins le vingt cinq Janvier mil huit cent cinquante cinq.

X:

Durrand Elise Julie, agriculteur, de Bassins, domicilié à Bassins, célibataire fille de Jules Louis et de Fanchette Pélise née Cecin, né à Bassins le deux Avril mil huit cent soixante trois.

Azyer le 21 Avril 1882.

L'Officier de l'état civil.

Aug. Dorian

N^o. 39.Baicolens Hergon

Entre:

Baicolens François Félix, gypier, de Azyer-le-Meurd veuf de Jenny Susanne née Lejean des le 13 Juillet 1880, né à Azyer le cinq Avril mil huit cent trente huit fils de Louis Marc et de Marie Jenny née Berthel.

X:

Hergon Jenny Louise de Givains, domicilié à Echichens célibataire, né à Givains le seize Mai mil huit cent cinquante, fille de Jacques Louis Samuel et de Augustinée née Soubeyrand.

Azyer le 30 Juin 1882

L'Officier de l'état civil.

Aug. Dorian

2640.

Entre:

Chambaz - Chapuis

Chambaz John Louis, cordonnier de Arzier, domicilié à Lausanne, célibataire, né à Arzier le seize Septembre mil huit cent cinquante sept, fils de Abram Jacques Louis Chambaz et de Rosalie Eugénie née Rodrigue

et:
Chapuis Louise Elisa, femme de chambre de Epalinges domiciliée à Lausanne, célibataire née à Lausanne le vingt deux Juillet mil huit cent cinquante huit fille de François Frédéric Chapuis et de Jeanne Louise Augustine née Nidecker.

Arzier le 1 Juillet 1882.
L'Officier de l'état civil.

Aug. Dorier

V. à Arzier le 25 Jan. 1883
Le Prêtre
Louis Faldemier

2641.

Entre:

Chambaz - Annen

Chambaz Francis Albert, charpentier de Arzier le Muids, célibataire, né à Arzier le 10 Aout 1854, fils de feu Jean Rodolphe Chambaz et de Françoise née Descartiers

et:
Annen Elise Jenny, femme de chambre de Duillier domiciliée à St Berques, veuve de John Eugène Annen, des le vingt janvier 1859 née à St Berques le 14 Février 1852 fille de Jean Etienne Gabriel André et de Jeanne Louise née Tissot.

Arzier le 10 Aout 1882
L'Officier de l'état civil.

Aug. Dorier

2642.

Entre:

Brahin - Barmelin

Brahin Alexandre, instituteur, de Correvon, domicilié au Muids, nière Arzier, célibataire, né à Correvon le 9 Octobre 1847, fils de feu Pierre Daniel et de feu Jeanne née Gilléron

et:
Barmelin Louise Jenny, sans profession, de Bursins domiciliée à Bursins, célibataire, née à Bursins le 17 Septembre 1854, fille de feu Jean Louis Marc Barmelin et Susanne Emilie née Ancenaz.

Arzier le 10 Septembre 1882
L'Officier de l'état civil.

Aug. Dorier

Entre:

N^o. 43.
Bidal-Serrière.

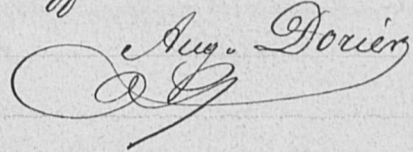
Bidal Joseph André, charretier, de Vailly, Haute-Savoie, France, domicilié au Noûds, rière Arzier, veuf de Françoise née Colloud deis le 22 Janvier 1881, né à Vailly le 16 Septembre 1845, fils de feu Victor Bidal, maçon et de feu Euphrosine née Charles.

Et:

Serrière Melanie, sans profession, de Neyroz, H^{te} Savoie France, domiciliée au Noûds, rière Arzier, célibataire, née à Neyroz le 13 Octobre 1857, fille de François Serrière, agriculteur et de feu Françoise née Gurrel,

Acté le 1 Octobre 1887.

L'Officier de l'état civil.

Aug. Dorières


Entre:

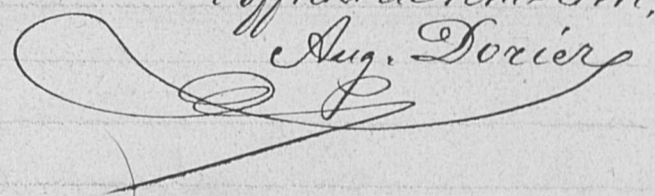
Dugoux Hubert Louis, facteur postal, de Arzier-les-Muids domicilié à Arzier, célibataire, né à Lyon, France le cinq Juin mil huit cent cinquante six, fils de Charles Marie François et de Benoîte née Vincent.

Et:

Christinet Elisa Joséphine, femme de chambre, de Le Grand & Marchissy, domiciliée à Begnins, célibataire, née à Begnins le vingt sept Mai mil huit cent cinquante cinq, fille de Louis Samuel Henri et de Jeanne Henriette née Dupuis.

Acté le 1 Octobre 1887.

L'Officier de l'état civil.

Aug. Dorières


A25



